



GRAHN
POU YON AYITI TOU NÈF

HAÏTI
PORT-AU-PRINCE

Navassa Island

HAÏTI PERSPECTIVES

Revue thématique

**Universités
publiques
en région**

Édition spéciale
10^e anniversaire






Le Québec, engagé dans l'effort de solidarité envers Haïti



Relations
internationales,
Francophonie
et Commerce extérieur

Québec 

Haiti Perspectives

Revue thématique du GRAHN

Éditeur en chef

Samuel Pierre, Canada

Éditeur associé

Bénédictine Paul

Directeur de production

James Féthière, Canada

Coéditeurs invités

Marc Prou et P. Yves Voltaire

Révision scientifique

Marie-Josée Berger, Canada ; Syriaque Ciné, Haïti ; Jean-Élie Gilles, Haïti ; Marie-Carmel Jean-Baptiste, Haïti ; Yvrose Joseph, Haïti ; Pierre-Michel Laguerre, Haïti ; Fénel Métellus, Haïti ; Berthony Pierre-Louis, Haïti ; Lynn Marie Selby, USA. ; Hérold Toussaint, Haïti

Collaboration spéciale

Kyss Jean-Mary et P. Yves Voltaire

Responsable de la distribution

Tatiana Nazon, Canada

Comité de distribution

Directeur et responsable Europe : Raymond Kernizan, France ; Directrice adjointe et responsable Canada : Tatiana Nazon ; Responsable Haïti : Claude Agénor et Jerry Jacquet, Haïti ; Responsables USA : Mirlande B. Alexandre, New Jersey ; Évangéline Roussel, Boston ; Florence Deltor Jean-Joseph, New York

Illustrations

James Féthière, Canada

Production Web

Stéphane Debus & GRAHN-Monde

Révision linguistique

Nicole Blanchette, Canada ; Michel-Ange Hyppolite, Canada ; Joseph Sauveur Joseph, Canada

Graphisme

Danielle Motard, Canada

Impression

Marquis imprimeur, Canada

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1929-4433

Nombre de lecteurs : 50 000

Les auteurs des articles publiés dans *Haïti Perspectives*

conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source et les auteurs.

Contact : haiti-perspectives@grahn-monde.org
www.haiti-perspectives.com



SOMMAIRE

Éditorial

- 3 Que peut-on espérer du prochain président de la République? *Samuel Pierre*

Editorial

- 5 Ki sa nou ap tann nan men moun ki pral Prezidan Repiblik la? *Samuel Pierre*

Analyse

- 7 Le réseau des universités publiques régionales et la refondation du système universitaire haïtien en vue du développement durable d'Haïti *P. Yves Voltaire*

Opinion

- 16 10^e anniversaire des universités publiques en region: défis et perspectives *Kyss Jean-Mary*

Cahier thématique

- 18 Universités publiques en région *Marc Prou et P. Yves Voltaire*
- 19 Le mot des coéditeurs *Marc Prou et P. Yves Voltaire*
- 21 Pawòl Koyeditè yo *Marc Prou et P. Yves Voltaire*
- 23 Le Réseau des universités publiques en région dix ans après: vue d'ensemble sur son extension, sa consolidation et ses nouvelles perspectives de développement *Narcisse Fievre*
- 31 L'Université Publique de l'Artibonite Gonaïves: un outil de développement régional et de réforme de l'enseignement supérieur haïtien *P. Roldano Auguste*
- 34 L'université publique du nord au Cap-Haïtien: une opportune contribution à la formation universitaire dans le département du nord *Jean Luc Fénéus*
- 37 L'Université Publique de la Grand'Anse: éduquer pour le progrès de la communauté *P. Jomanas Eustache*
- 41 L'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté: historique et perspectives de développement *Père Bernard Nemorin*
- 44 Kesyon Lang nan Ansèyman Siperyè nan Peyi Ayiti *Marky Jean-Pierre*

Arts, culture et littérature

- 51 Un bilan des multiples facettes du choléra en Haïti *Compte-rendu de lecture de Deadly River de Ralph R. Frerichs* *Jean-Marie Bourjolly*
- 59 Peyi mwen renmen an *Michel-Ange Hyppolite*

Appel à contribution

- 61 Agriculture, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté
- 62 Participation citoyenne organisée

Demann pou tèks

- 63 Agrikilti, sekirite alimentè ak rediksyon povrete
- 64 Patisipasyon sitwayèn òganize

Call for papers

- 65 Agriculture, food security and poverty reduction
- 66 Organized Community Involvement

GRAHN–Monde ♦ Branches et Chapitres

GRAHN–Monde

Président Samuel Pierre, ing., Ph. D.
V-P principal Programme et projets
Michel Julien, M.A.
V-P Financement Raymond Kernizan, M. Sc.
V-P Communication et service aux membres James Féthière, Ph. D.
V-P Développement de chapitres et recrutement Ludovic Comeau Jr, Ph. D.
V-P Science et technologie
Jean-Marie Bourjolly, Ph. D.
V-P Justice sociale et droits humains Kerline Joseph, Ph. D.
V-P Affaires administratives et secrétaire Chantale Gaston
Trésorier Maxime Dehoux, ing., M.Sc.A.
Conseillers-Conseillères Vernet Félix, CA, Mélissa Georges, ing., M.Sc.A., Tatiana Nazon, Hérold Toussaint, Ph. D., Pierre Toussaint, Ph. D.

HAÏTI

GRAHN – Haïti

Président Narcisse Fièvre
Secrétaire Bénédicte Paul
Trésorier Jerry Jacquet
V-P Communications Harold Isaac
V-P Relations Publiques et Développement des chapitres (Ouest) Nemours Damas
V-P Développement des Chapitres (Grand Nord) Harold Durand
V-P Développement des chapitres (Grand Sud) Jean D. Lajeunesse
V-P Relations avec les milieux du Savoir Evens Emmanuel
V-P Innovation et Créativité
Serge Michel
Conseiller Principal William Eliacin
Conseillers Ascencio Paul, Faidlyne Policard

GRAHN – Acul-du-Nord

Président Fausnel Pierre
V-P principale Guerline Néréus
V-P recrutement Lucien Guerrier
Secrétaire Misma Exavier
Secrétaire adjoint Michel-Ange Augustin
Trésorier Ronald E. Pierre
Trésorier adjoint Julien Joseph

GRAHN – Cap-Haïtien

Présidente Lynda Ossé
V-P Principal Harold Durand
V-P Coordination du Chapitre
Jonas Cheristin
Trésorière Maryse Philomène Pierre
Secrétaire Yves Noël
V-P Relations publiques
Colette Semexant
V-P Affaires administratives
M. Salomon Gabriel

V-P Développement du Chapitre
Jacquelin Alcius
V-P adjoint Développement du Chapitre
Joel Clairesia

GRAHN – Cayes

Président Oriza James
V-P de projet Jean Mario Charles
V-P Relations publiques Lamarre Evens
V-P de recrutement Wesly Milard
V-P Développement du chapitre
Maxime Marion
V-P Financement Jean Rigaubert Gilet
Trésorier Principal Régis Estère
Trésorier adjoint Willy Fortune
Secrétaire Principale Ingrid Joseph
Secrétaire adjointe Francelene St-Clair
Conseillers Museau David, Kerry Jean-Louis, Martine Gérard, Dorsainvil Wilson

GRAHN – Hinche

Président John Wesley Augustin
V-P Principale Larosaire G. Germain
V-P Relations publiques Malherbe Charles
Trésorier Miradieu Poidieu
Secrétaire Wichemise D. Augustin
Conseillers Jean Robert Charles, Vernet Simon

GRAHN – Léogane

Président Yves Sainsiné
V-P principal Pierre Charles Bazile
V-P relations publiques Jean David Lambert
V-P adjoint relations publiques Dayana Remfort
Secrétaire Daphkar Compère
Trésorière Mirlande Zaré
Conseillers Kenson Césaire et Pierre Joseph Célestin

GRAHN – Les Anglais

Président Marc Jean-Noël Paget
V-P Jude Pierre-Arnold
V-P Relations publiques Lamy Guy Benson
Trésorière Agathe Charles
Trésorière adjoint Ridza Jean Mardy
Responsable logistique Orclin Toussaint
Secrétaire Patricia Cadet
Secrétaire adjoint Jean Tramil St-Cyr
Conseillers Marie-Andrée Jean-Charles, Patrick Vital, Robert Thélusca

GRAHN – Limbé

Président Charlot Kily
Secrétaire Donalson Louis
Trésorière Rose Samantha Pierre
Responsable relations publiques
Robeans Multidor
Délégué Merlin Saint-Fleur

GRAHN – Plaine-du-Nord

Président Ascencio Paul

V-P Principal projets Robens Daly
V-P Relations publiques et recrutement
Ronel Mesidor
Secrétaire Ange-Blonde Metellus
Secrétaire adjoint Edolphe Daly
Trésorier Jeff Toussaint
Trésorier-adjoint Edwin Daly
Conseillers Louis-Phanor Joseph, Ebed Paul

GRAHN – Port-au-Prince

Présidente Faidlyne Policard
Vice-Président Nemours Damas
Secrétaire Claude Agenor
Trésorière Germiné Séide
Conseillers Jules Bellerice, Marc Lionel Armand, Frantz Ochny, Nathaëlle Buteau
Président sortant Gilbert Buteau

GRAHN – Port-de-Paix

Président Dartiguenave Léon
Vice-Présidente Solange B. Saturne
Secrétaire Erlande Pierre
Trésorier Me Arnel Auguste
Conseiller Jean-Riguerre Toussaint

GRAHN – St-Marc

Président Rodney Mento
V-P Pierre Jean Resky
Secrétaire Anna Fils Aime
Secrétaire adjoint Jean Mary Frantz
Trésorière Carline Dorainvil
Conseillers Marc Edouard Similien, Cadet Pierre Richard

CANADA

GRAHN – Canada

Président James Féthière, Ph. D.
Trésorière Marlène Chouloute-Hyppolite
Secrétaire Georges Mercier, ing.

GRAHN – Montréal

Président James Féthière, Ph. D.
Secrétaire Valéry Dantica, ing.
Trésorière Mélissa Georges, ing., M.Sc.A.

GRAHN – Ottawa/Gatineau

Présidente Marlène Chouloute-Hyppolite
Vice-Président Robert Nonez, ing.
Trésorier Dr Faudry Pierre-Louis
Secrétaire Michel-Ange Hyppolite, ing.
Conseillers Gérard Sylvestre, Gustave Boursiquot, Ph. D., Jude Jean-François Michel-Ange Hyppolite (Kaptenn), Jean Perrin-Jean, Edzer Charles, Violène Gabriel

GRAHN – Québec

Président Jean-Joseph Moisset, Ph. D.
Vice-présidente Alourdes Amédée
Secrétaire Philippe Nazon, ing., Ph. D.
Trésorier Harold Augustin
Conseiller Serge Vicière

GRAHN – Mauricie

Président Claude Bélizaire
Secrétaire Jean-Michel Ménard
Trésorière Nicole Philippe

GRAHN – Sherbrooke/Estrie

Président Dr Raymond Duperval
Secrétaire Dr Henry Labrousse
Trésorier Georges Mercier, ing.

FRANCE

GRAHN – France

Président Raymond Kernizan
V-P Relations publiques Paul Baron
V-P Communication
Reynold Henrys
Secrétaire Barbara Dambreville
Trésorière Vicenta Palomares
Conseillers Daniel Derivois, Renaud Hypolite, Paul Jean-François, Ronny Lappomery, Daniel Talleyrand

SUISSE

GRAHN – Suisse

Président Jean-Robert Magloire
Secrétaire Dominique Desmangles
Trésorière Lise Ezana
Conseiller Charles Ridoré

USA

GRAHN – USA

Président Ludovic Comeau Jr, Ph. D.
Conseillers Jean-Wilner Alexandre (New Jersey), Léonce Avignon (Washington D.C.), Charlot Lucien (Boston/New England)

GRAHN – Chicago

Président Lionel Chéry, MBA
Vice-Président Me Tania Luma
Secrétaire Carole Théus, M. Sc.
Trésorier Serge Fontaine
Directrice de programme Maude Toussaint-Comeau, Ph. D.,
Président sortant Ludovic Comeau Jr, Ph. D.

GRAHN – New England/Boston

Président Charlot Lucien
Secrétaire Lyns Hercule
Secrétaires exécutives Sarah Hendricks, Évangéline Roussel
Trésorier Ghislain Joseph

GRAHN – New Jersey

Président Jean Wilner Alexandre
Directrice exécutif Mirlande B. Alexandre
Secrétaire Davilus Jean
Trésorière Roselore Brignolle
Ressources humaines Dr Lou Alexandre
Relations publiques
Pasteur Thelusca Joseph

Que peut-on espérer du prochain président de la République ?

Samuel Pierre

Dans un éditorial du quotidien *Le National* intitulé « Chasser les vendeurs du temple », l'écrivain Gary Victor a écrit ce qui suit :

Nous ne pouvons pas être dans cet état misérable, si misérable que notre voisin dominicain se moque de nous, pour que le peuple haïtien continue à accepter que ses maigres ressources soient dilapidées par une clique d'individus qui ont toujours considéré la caisse publique comme leur bien personnel. Une clique constamment renouvelable, sans aucune attache avec cette terre, qui manifeste toujours son mépris pour la population et qui ne fait année après année que reproduire des pratiques, proposer des solutions qui prouvent comment notre système scolaire a produit, n'ayons pas peur des mots, des crétiens dangereux, c'est-à-dire des individus ayant été capables par la mémorisation de se faire passer pour intelligents, mais incapables de la moindre réflexion, du moindre processus logique, donc inaptes à s'attaquer aux problèmes réels. Quand tout cela se greffe sur notre conception médiévale du pouvoir et le mépris du pays, on comprend ce que cela donne comme cocktails destructeurs pour une nation¹.

L'ÉTHIQUE DANS LA GOUVERNANCE DU PAYS

Nous pouvons souligner dans cette citation plusieurs constats qui révèlent pour le moins l'état de délabrement moral du système de gouvernance du pays, à un moment où une pléthore de candidats à la présidence mène une campagne active pour prendre en main les destinées de la nation. En effet, il est question de dilapidation des fonds publics « par une clique

d'individus [...] constamment renouvelable, sans aucune attache avec cette terre² ». C'est là l'expression d'un premier problème de fond qui est l'éthique dans la gouvernance du pays, la corruption érigée en système et en fait de culture. Le corollaire en est que l'opinion publique ne paraît pas trop s'offusquer de la chose et semble bien s'accommoder de telles pratiques comme d'un fait accompli n'entraînant aucune sanction pénale ni sociale. On dirait qu'il existe un consensus tacite entre les dirigeants et les aspirants au pouvoir pour ne pas colmater le seau percé. D'aucuns ambitionnent probablement d'utiliser à leur tour le même seau, dont le principal attrait demeure justement les trous qui permettent d'arroser le clan et la clique.

Peut-on espérer que le candidat qui deviendra président de la République affiche une volonté ferme et exemplaire de mettre fin à cette pratique de dilapidation qui ne fait qu'accroître les difficultés de vie dans toutes les couches saines de la société haïtienne ?

L'ATTACHE AU PAYS

Deuxième problème de fond : selon l'éditorialiste, cette clique est sans attache avec cette terre d'Haïti. Dans un pays caractérisé par un nationalisme à la fois superficiel et démagogique, où les fils et les filles d'Haïti qui vivent à l'étranger sont souvent ostracisés, il est à se demander si le fait de vivre dans un pays suffit pour qu'il y ait attache avec celui-ci. En effet, il y a plusieurs façons d'aimer son pays. Y vivre en est une, si et seulement si c'est pour travailler à son progrès. Nous avons vu beaucoup de dirigeants, à tous les niveaux de la hiérarchie politique, afficher leur nationalisme ou leur attache au pays, mais

1. *Le National*, n° 310, mercredi 24 août 2016, page 2, <http://www.lenational.org/chasser-vendeurs-temple/>

2. *Ibid.*

en réalité pour s'enrichir personnellement et vider les lieux par la suite afin de jouir des fonds publics dilapidés.

Peut-on espérer que le candidat qui deviendra président de la République fasse preuve d'un nationalisme moins cosmétique, plus profond, en cultivant une attache plus sincère à cette terre d'Haïti, en défendant avec intelligence et conviction les intérêts du pays et l'intérêt général, dans l'arbitrage des inévitables conflits entre les groupes d'intérêts nationaux et internationaux ?

LE MÉPRIS DE LA POPULATION

Toujours selon l'éditorialiste, il s'agit d'une clique « *qui manifeste toujours son mépris pour la population*³ ». Le mépris dont il est question ici constitue la caractéristique principale de la relation qui existe entre les dirigeants politiques et les gouvernés. En Haïti, les premiers ont du mal à comprendre qu'ils sont au service des seconds, auprès de qui ils puisent leur légitimité. À moins de ne pas croire véritablement en la démocratie, on ne peut pas devenir président, sénateur, député ou maire sans être élu par la population comme son représentant, avec comme mandat d'améliorer ses conditions de vie.

Peut-on espérer que le candidat qui deviendra président de la République comprenne que son mandat, une fois élu, ne consiste pas à mépriser le peuple, mais à travailler à l'amélioration de ses conditions de vie ?

LE SYSTÈME ÉDUCATIF REMIS EN QUESTION JUSQU'À SON SOMMET

*Reproduire des pratiques, proposer des solutions qui prouvent comment notre système scolaire a produit [...] des crétiens dangereux, c'est-à-dire des individus ayant été capables par la mémorisation de se faire passer pour intelligents, mais incapables de la moindre réflexion, du moindre processus logique, donc inaptes à s'attaquer aux problèmes réels*⁴.

On retrouve dans cette phrase une charge en règle contre le système éducatif et, en filigrane, une critique acerbe de nos universités en tant que sommet de la pyramide de ce système. Celles-ci ne prépareraient pas véritablement nos professionnels à faire face aux problèmes cruciaux du pays. À l'heure où le réseau des universités publiques en région célèbre ses 10 ans d'existence, au moment où la plus grande université publique du pays – l'Université d'État d'Haïti – traverse une crise existentielle qui a trop duré, il y a lieu que cette institution phare que devrait être l'université pour l'ensemble du pays joue pleinement

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

son rôle. Il y a lieu que l'université participe activement à la formation de professionnels capables de réfléchir, d'analyser, de formuler des problèmes, pour ensuite sortir des sentiers battus et innover pour proposer des solutions faisables aux problèmes réels du pays.

Il existe une corrélation quasi parfaite entre la qualité des universités d'un pays et son niveau de développement. Quand l'offre universitaire d'un pays est chétive, la qualité du système éducatif dans son ensemble laisse à désirer et la capacité d'apporter des solutions adéquates aux problèmes sociétaux demeure pour le moins compromise. Mais, dans aucun pays du monde, l'université ne devrait évoluer dans un vacuum, coupée du reste de la société. Elle est tributaire d'un système sociopolitique qui lui donne une légitimité et une mission, tout en lui fournissant, en tout ou en partie, les moyens de réaliser cette mission. Une mission à réaliser non pour elle-même et pour se reproduire, mais pour guider la société dans sa quête de progrès social, économique, scientifique et technologique.

Peut-on espérer que le prochain président de la République comprenne l'importance de l'université, de la connaissance et du mérite dans la construction d'une nation prospère ?

Peut-on espérer que le prochain président de la République comprenne les liens étroits qui existent entre la valorisation du savoir, la création de richesse, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, le maintien de la paix sociale et la stabilité politique ?

Peut-on espérer du prochain président de la République qu'il fasse preuve de la véritable intelligence, qui est celle de bien comprendre les problèmes fondamentaux du pays pour chercher à les résoudre par la mobilisation des forces vives du pays ?

Peut-on espérer du prochain président de la République qu'il ne considère pas l'exercice du pouvoir comme un droit sans limites de jouir de tous les privilèges dus à son rang ?

Peut-on espérer du prochain président de la République qu'il se considère comme le premier responsable du présent et de l'avenir du pays et qu'à ce titre, il ne transfère pas la responsabilité des échecs et des dysfonctionnements de l'État à des personnes qui sont à ses ordres ?

Peut-on espérer du prochain président de la République qu'il soit fier de ses réalisations pour le pays après ses cinq années de présidence, et que le pays lui en soit reconnaissant ?

Peut-on espérer du prochain président de la République qu'il prenne les moyens adéquats pour passer le flambeau à un autre président élu à la fin constitutionnelle de son mandat ?

Bonne chance, messieurs et mesdames les candidats à la présidence! ■

Ki sa nou ap tann nan men moun ki pral Prezidan Repiblik la ?

Samuel Pierre

Nan yon editoryal jounal Le National ki rele « *Chasser les vendeurs du temple* », ekriyen Gary Victor te ekri mo sa yo :

Nou pa kapab rete nan eta mizerab sa a, nou nan yon eta nou tèlman mizerab vwazen nou Sendomeng ap pase nou nan rizib, paske li wè pèp ayisyen an kontinye asepte yon ti klik atoufè ap piye kès Leta a. Moun sa yo te toujou wè kès Leta a tankou byen pèsònèl yo. Se yon ti klik moun ki toujou ap renouvle tèt yo, san yo pa genyen okenn atachman ak tè a. Yo toujou montre aklè mepri yo genyen pou popilasyon an, epi sèl sa ti klik sa a fè ane apre ane se repwodui pratik, se pwopozè solisyon ki pwouve kouman sistèm lekòl nou an, te pwodui kreten malouk, sa vle di, endividi, ki gras ak memorizasyon, te kapab fè tèt yo pase pou entèlijans, men yo pa kapab genyen yon ti kras refleksyon, pou pi piti, yo pa genyen yon tras lojik, kidonk, yo pa fouti fè fas ak vrè pwoblèm yo. Lè tout sa chita sou vizyon pouvwa mwayennaj nou an ansanm ak mepri pou peyi a, nou konprann ki sa sa bay kòm bonm pou devaste yon nasyon¹.

ETIK (ONÈTETE) NAN GOUVÈNANS PEYI A

Nou kapab fè moun wè nan sitasyon sa a plizyè konsta ki montre pou pi piti eta deklèn moral sistèm gouvènans peyi a, nan yon moman kote yon latriye kandida pou prezidan ap fè kanpay nèt ale pou yo ka vin mennan bak nasyon an. Se vre, sa nou ap pale a se piyay oubyen foure men pran nan byen Leta « yon ti klik atoufè [...] ki toujou ap renouvle tèt yo, san yo pa genyen okenn atachman ak tè a... ». Se sa ki rasin yon premye pwoblèm

fondalnatal ki se etik nan gouvènans² peyi a, koripsyon an, yo mete chita tankou sistèm epi yo fè li tounen pratik. An reyalyte, opinyon piblik la pa sanble genyen twòp pwoblèm ak sa, epi sanble li byen ranje kò li pou li viv ak pratik sa yo tankou se nòmal pou pa genyen okenn sanksyon penal ak sosyal. Ondirè genyen yon antant anbachal ant dirijan yo ak moun ki kapab vin pran pouvwa yo pou yo pa bouche bokit koule a. Anpil ladan yo genyen anbisyon petèt itilize menm bokit koule a lè tou pa yo rive, kote atirans lan se jisteman twou yo ki nan bokit la, ki pèmèt yo wouze baz gang nan ansanm ak ti klik la.

Èske nou kapab espere kandida yo, ki pral vin prezidan an, pral montre nou yon volonte tout bon yo genyen epi yo pral bay ekzanp pou yo fini ak pratik piyajè sa aki fè difikilte lavi a ap grenpe nan tout kouch natifnatal sosyete ayisyen an.

ATACHMAN AK PEYI A

Dezyèm pwoblèm serye: selon moun ki ekri editoryal (editoryalis) la, klik sa a, san atachman pou tè Ayiti a. Nan yon peyi ki chita alafwa sou yon nasyonalis tèt anba ak yon nasyonalis demagojik, kote souvan yo mete pitit gason ak pitit fi Ayiti yo, ki ap viv aletranje, nan kanpe lwen. Sa fè nou poze tèt nou kesyon pou nou mande èske si yon moun ap viv nan yon peyi, sa sifi pou li genyen atachman pou peyi a ? Se vre, genyen plizyè fason ak manyè yon moun kapab renmen peyi li. Viv ladan se yonn ladan yo, si sèlman vre se pou moun nan travay pou fè peyi a fè pwogrè. Nou wè anpil dirijan, nan tout nivo nan may politik la, montre nasyonalis yo ak atachman yo pou peyi a aklè, men an reyalyte, se pou yo anrichi pwòp tèt yo epi pou yo kraze rak epi ale pran plezi yo apre avèk byen Leta yo vòlè yo.

1. Le national, No. 310, Mèkredi 24 dawou 2016, paj 2. <http://www.lenational.org/chasser-vendeurs-temple/>

2. *Ibid.*

Èske nou kapab espere, kandida ki pral vini prezidan an, pral montre nou yon nasyonalis sensè, yon nasyonalis ki pi pwofon, nan montre li pral montre yon atachman ki pi sensè pou tè Ayiti a, nan defann li pral defann peyi a avèk entèlijans ak konviksyon nan enterè peyi a ansanm ak enterè jeneral nan fason li pral jere zizani, ki pral genyen ant gwoup enterè nasyonal ak entènasyonal yo?

MEPRI POU POPILASYON AN

Selon editoryalis la toujou, se yon ti klik moun «ki pa janm kache mepri yo genyen pou popilasyon an³...». Mepri sa nou ap pale la a, se baz prensipal mak fabrik relasyon ki genyen ant dirijan politik yo ak moun yo ap gouvène yo. Nan peyi Ayiti, dirijan politik yo genyen difikilte pou yo konprann yo osèvis popilasyon an ki ba yo pouvwa lejitim yo genyen an. Sòf si yo pa kwè se nan demokrasi yo ye vre. Yo pa kapab vin prezidan, senatè, depite oubyen majistra san popilasyon an pa vote pou yo kòm reprezantan yo avèk yon manda pou reprezantan sa yo amelyore kondisyon lavi yo.

Èske nou kapab espere, kandida a, lè li fin monte prezidan, li ap konprann manda yo ba li a, lè li fin prezidan, se pa pou li meprize pèp la, men, se pou prezidan an travay pou li amelyore kondisyon lavi pèp la?

SISTÈM EDIKASYON AN BAY TÈT CHAJE JOUK NAN TÈT LI

Repwodui pratik, pwopoze solisyon ki montre aklè kouman sistèm lekòl la pwodui [...] kreten malouk, sa vle di, moun ki te kapab avèk memorizasyon rive fè tèt yo pase pou entèlijans, men moun sa yo pa kapab genyen yon ti kras refleksyon, yo pa kapab genyen yon ti tras lojik pou pi piti, kidonk, yo pa genyen kapasite pou yo atake vrè pwoblèm yo⁴.

Nou jwenn, nan fraz sa a, yon pote boure wòdpòte kont sistèm edikasyon an, epi nou jwenn, anbachal, yon kritik piman bouk sou inivèsite nou yo kòm tèt piramid sistèm sa a. Enstitisyon sa yo pa te ap prepare pwofesyonèl vre pou fè fas ak vrè pwoblèm peyi a. Kounye a, nan moman kote inivèsite Leta nan pwovens yo ap fete dis lane ekzistans yo, nan menm moman an kote pi gwo inivèsite piblik peyi a, inivèsite Leta Ayiti a, ap travèse yon kriz sou ezistans li ki poko janm fini jouk Jodi a. Li lè, li tan pou enstitisyon sa a, ki se gid peyi a, ta jwe wòl inivèsite li tout bon vre pou tout peyi a. Li lè, li tan, pou inivèsite a patisipe

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

san gade dèyè, nan fòmasyon pwofesyonèl ki kapab reflechi, ki kapab analize, ki kapab poze pwoblèm pou yo rive ansuit soti nan chimen woutin nan, epi pou yo kase tèt yo pou yo pwopoze solisyon ki reyalis sou vrè pwoblèm peyi a.

Genyen yon lyen, prèske san fay, ant kalite inivèsite yon peyi ak nivo devlopman peyi a. Lè rannman inivèsite a mèg, kalite sistèm edikasyon an, an jeneral, tonbe nan lese ale, epi kapasite pou yo pote bon jan solisyon pou rezoud pwoblèm sosyete a rete antòtye. Men, nan okenn peyi sou latè beni, Inivèsite pa ta dwe devlope nan yon espas vid ki koupe ak rès sosyete a. Inivèsite a makònen ak yon sistèm sosyopolitik ki ba li yon valè lejitim ansanm ak yon misyon, nan founi li ap founi li tout mwayen oubyen yon pati nan mwayen li bezwen pou li reyalize misyon sa a. Se yon misyon pou li reyalize ki pa ni pou tèt pa li ni pou li refè tèt li, men pou li gide sosyete a nan revandikasyon li genyen pou li fè sou plan sosyal, sou plan ekonomik, sou plan syantifik ak teknolojik.

Èske nou kapab espere prezidan Repiblik la, ki pral monte a, ap konprann enpòtans Inivèsite, enpòtans lakonesans ak enpòtans merit ki genyen nan mete sou pye yon nasyon ki dyanm?

Èske nou kapab espere prezidan Repiblik la, ki pral monte a, ap konprann lyen sere sere ki genyen ant valorizasyon lakonesans, ant kreyasyon richès, ant kreyasyon dyòb, ant travay pou lapè sosyal epi travay pou genyen yon klima politik ekilibre?

Èske nou espere prezidan repiblik la, ki pral monte a, pral fè nou wè entèlijans li aklè tout bon vre, entèlijans ki pou fè li konprann vrè pwoblèm peyi a pou li chache rezoud yo avèk fòs dyanm peyi a?

Èske nou ka espere prezidan Repiblik la, ki pral monte a, pa pral konsidere ekzèsis pouvwa a tankou yon dwa san limit pou li jwi tout privilèj ki konekte ak grad prezidan li an?

Èske nou ka espere prezidan Repiblik la, ki pral monte a, ap konsidere tèt li kòm premye responsab peyi a ansanm ak avni li, epi nan sans sa a li pa pral lage responsablite echèk ak move fonksyonman Leta a sou do moun ki anba zòd li yo?

Èske nou ka espere prezidan, ki pral monte a, ap fyè pou reyalyasyon li pral fè nan peyi a pandan senk ane li pral pase sou pouvwa a epi èske nou pral espere peyi a ap genyen larekonesans pou li?

Èske nou ka espere prezidan Repibli, ki pral monte a, pral pran mwayen ki nesèsè pou li pase flanbo a bay yon lòt prezidan pèp la eli nan fen manda konstitisyon an ba li a?

Bòn chans mesyedam ki kandida pou nou vin prezidan peyi a! ■

Le réseau des universités publiques régionales et la refondation du système universitaire haïtien en vue du développement durable d'Haïti

P. Yves Voltaire

Résumé : La publication, le 30 juillet 2006, d'une circulaire du ministre de l'éducation nationale Gabriel Bien-Aimé, marque le début de la fondation progressive d'une université publique régionale (UPR) dans neuf des dix départements d'Haïti. En quoi ces UPR contribuent-elles à la reconstruction durable d'Haïti après le séisme du 12 janvier 2010 ? Quel type de coordination adopter entre le réseau des UPR et l'Université d'État d'Haïti (UEH) ? Cet article tente de répondre à ces questions d'intérêt national à partir d'une analyse des actions menées par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et le Conseil des Recteurs des UPR depuis dix ans pour les institutionnaliser, malgré de violentes grèves d'étudiants et de professeurs. L'auteur prend le contrepied de certaines opinions opposées aux UPR. Il démontre la pertinence sociale, économique et politique d'une université publique par département ainsi que la nécessité d'une coordination institutionnalisée entre l'UEH et le réseau des UPR dans le cadre d'une loi sur l'enseignement supérieur en attente d'être votée. Il indique, en outre, les actions stratégiques que le Conseil des recteurs des UPR compte réaliser en collaboration avec le MENFP durant la 2^e décennie de ce réseau en vue d'y améliorer la qualité de l'enseignement-apprentissage à tous les niveaux, la formation en sciences et technologies appliquées, les conditions de travail des étudiants et des professeurs et leur participation à l'élimination de la misère et à la poursuite des objectifs de développement durable en Haïti à l'horizon de 2030.



Rezime : Depi lè Minis edikasyon nasyonal la Gabriel Bien-Aimé te mande sa nan yon sikilè li te pibliye jou ki 30 jiyè 2006, Leta te bati yon Inivèsite Piblik Rejyonal (an franse, UPR) nan 9 pami 10 depatman jeyografik Ayiti yo. Ki konkou UPR sa yo pote nan rebati Ayiti yon fason ki dyanm apre Goudougoudou 12 janvyè 2010 la ? Ki jan kowòdinasyon an ta dwe fèt ant rezo UPR yo ak Inivèsite Leta Ayiti a (an franse UEH) ? Atik sa a eseye bay kèk repons sou kesyon sa yo ki nan enterè tout ayisyen. Li fè yon analiz aksyon Minisè edikasyon nasyonal ak fòmasyon pwofesyonèl la (MENFP) ansanm ak Konsèy Rektè UPR yo reyalize depi 10 zan pou mete yo kanpe dyanm, malgre vyolans plizyè grèv etidyan ak pwofesè. Otè a montre poukisa li pa dakò ak kèk opinyon ki pa anfavè UPR yo. Li bay bonjan agiman sou kouman sa fè sans, sou plan sosyal, tankou sou plan ekonomik ak politik, pou ta gen yon UPR nan chak depatman epi pou ta gen ant UEH ak rezo UPR yo bonjan kowòdinasyon ki reglemante dapre yon lwa sou ansèyman siperyè yo, yon lwa poko janm ka vote. Li fè konnen tou aksyon estratejik Konsèy rektè UPR yo gen entansyon reyalize nan kolaborasyon ak MENFP la nan 10 zan kiap vini yo dekwa pou UPR yo gen pi bon kalite ansèyman-aprantisaj ki fèt ladan yo nan tout nivo, pi bon fomasyon nan syans ak teknoloji aplike, pou pwofesè ak etidyan travay nan pi bon kondisyon epi pou yo patisipe pi byen nan konbat lamizè ak vane nan reyalize objektif devlopman total kapital Ayiti dis 2030.


INTRODUCTION

Le 30 juillet 2006, Gabriel Bien-Aimé, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) du gouvernement Préval-Alexis, a publié une « décision ministérielle » créant des universités publiques dans les 10 départements d'Haïti en vue de décentraliser l'enseignement supérieur public (voir la Figure 1). Cette circulaire s'inscrivait dans la ligne de l'article 211-1 de la Constitution de 1987, demeuré inchangé dans la Constitution de 1987 amendée, qui stipule : « *Les universités et écoles supérieures privées et publiques dispensent un enseignement académique et pratique adapté à l'évolution et aux besoins du développement national* ». Depuis lors, pendant

10 ans, le MENFP a fondé neuf universités publiques régionales (UPR) qui accueillent actuellement 8 000 étudiants, 445 chargés de cours et 33 professeurs à temps plein dans neuf départements géographiques du pays, excepté celui de l'Ouest où l'Université d'État d'Haïti (UEH) est principalement implantée depuis longtemps.

Dans quel contexte et dans quel but cette décision ministérielle a-t-elle été prise ? Quelles sont les réalisations, les difficultés rencontrées et les leçons apprises durant la première décennie de la fondation des neuf universités publiques régionales actuelles ? Quelles sont les perspectives d'action pour améliorer et harmoniser le fonctionnement et les programmes de formation de

Figure 1 Décision ministérielle créant le réseau des Universités Publiques en région


RÉPUBLIQUE D'HAÏTI


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE


No. *D.2.1295* Port-au-Prince, le 30 JUIL. 2006

Décision Ministérielle

- Vu les articles 208, 209, 210, 211.1 de la Constitution établissant les universités et écoles supérieures publiques;
- Considérant qu'il y a lieu de décentraliser l'enseignement supérieur public;
- Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) décide de créer des universités publiques dans les dix (10) départements du pays;
- Les statuts et règlements internes seront élaborés pour un meilleur fonctionnement.
- Ces universités dépendront directement du MENFP via la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS).

Fait à Port-au-Prince, le 30/07/06.


Gabriel BIEN-ÊTRE
Ministre



5, rue Dr. Audain, Port-au-Prince, Haïti, Téléphone: 223-4716 / 222-9732, Télécopieur: 223-7887

ce réseau en vue de le rendre plus apte à poursuivre sa mission de former des professionnels compétents et intègres à même d'aider la population haïtienne à éradiquer la misère et à se développer de façon intégrale et durable ? Comment s'articulent ses relations avec l'UEH ? Comment le réseau des universités publiques régionales¹ contribue-t-il à la refondation du système universitaire haïtien ?

La présente étude se propose d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions d'intérêt national.

La problématique sous-jacente à cette démarche de réflexion critique est axée autour de la manière de refonder le système universitaire haïtien dans le cadre de la refondation nationale pour le développement durable après la catastrophe provoquée par le séisme du 12 janvier 2010. L'existence, la configuration et le rôle du réseau actuel de neuf UPR font encore, en effet, l'objet de débats, d'oppositions et de réticences persistantes au sein de certaines instances supérieures de décisions politiques et dans le milieu universitaire haïtien. On invoque à cet égard les maigres ressources financières du pays, la multiplicité des priorités sociales et l'existence de l'UEH. Plus précisément, la viabilité économique et la pertinence sociale d'une université publique par département géographique ne font pas l'unanimité parmi les architectes et les stratèges politiques de la refondation économique, sociale, territoriale et institutionnelle d'Haïti.

Dès lors, l'analyse des actions menées par les principaux acteurs de l'institutionnalisation des UPR depuis 2006 constitue un apport incontournable pour alimenter la réflexion et la concertation en vue d'une vision commune sur le système d'enseignement supérieur que l'État et la société civile veulent adopter et du rôle qu'ils veulent lui faire jouer dans le développement économique et social de la nouvelle Haïti en construction.

Les données empiriques à la base de ce travail d'analyse sociologique proviennent des procès-verbaux des réunions mensuelles du Conseil des recteurs des UPR, organe de concertation et de suivi créé en 2011 et intégrant les recteurs des UPR, le chargé du dossier des UPR au cabinet du ministre de l'Éducation nationale et la directrice de la Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (DESRS). Nous avons également utilisé les données et réflexions recueillies à l'atelier consacré aux UPR lors des Assises nationales sur l'éducation de qualité et sur l'enseignement supérieur en avril 2014. Nous avons, enfin, collecté différents points de vue sur le réseau des UPR auprès d'un groupe de réflexion (*focus group*) réunissant d'éminents représentants du secteur universitaire, du Parlement, des entreprises, des étudiants, des professeurs et des doyens, à l'occasion de l'Atelier national des UPR sur le thème de l'animation

des services à la vie étudiante, tenu à Miragoâne, à l'Université Publique des Nippes (UPNip)², en juin 2015.

Nous pratiquons la réflexivité et la distanciation critique tout au long de cet article en vue d'une construction et d'une appréhension objectives de l'objet d'étude.

Après une brève présentation du contexte et de l'historique de la fondation des UPR, nous indiquerons quelques éléments d'un bilan pédagogique, social et financier de leur première décennie. Puis, nous analyserons les différentes visions de la configuration géographique des UPR dans la réforme du système universitaire haïtien. Nous soutiendrons la position d'une mobilisation autour de l'idée de maintenir une UPR par département géographique. Enfin, des orientations et des pistes d'action seront proposées pour la montée des UPR vers leur deuxième décennie en synergie avec la poursuite des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU en Haïti.

2. HISTORIQUE DE LA FONDATION DES UPR

2.1 Crise chronique du système universitaire haïtien

En 1997, Creutzer Mathurin a publié une étude sur l'état des lieux de l'enseignement supérieur en Haïti³. Il y a fait trois constats majeurs :

1. Tout d'abord, la demande croissante d'enseignement supérieur de la part des élèves terminant leur secondaire dépasse largement l'offre de formation universitaire. L'impossibilité de n'accueillir qu'un faible pourcentage des postulants à l'UEH favorise la multiplication d'établissements qui s'autoproclament « universités ». La création d'établissements d'enseignement supérieur et universitaire publics en région sera proposée pour réduire ce phénomène.
2. Ensuite, il n'existe pas de loi sur l'enseignement supérieur ni de structure d'accréditation et de régulation des établissements de ce niveau. La DESRS sera créée au MENFP même si les moyens mis à sa disposition sont nettement inadéquats par rapport à l'ampleur de sa mission.
3. Enfin, le système éducatif haïtien, où sévit l'apprentissage « par cœur » ou psittacisme⁴, ne favorise pas la culture scientifique. La recherche scientifique y est quasi inexistante. D'où l'urgence de promouvoir des structures et des pratiques de recherche scientifique dans les universités.

Face à ces observations, l'idée de décentraliser l'offre d'enseignement supérieur public et de créer des universités dans les provinces, déjà présente dans la Constitution de 1987, se

1. Pourquoi les nommer « régionales » alors que ces universités publiques sont réparties par département ? Certes, les collectivités territoriales reconnues par la Constitution haïtienne sont la section communale, la commune et le département. Dans les faits, chaque UPR dessert un espace régional qui regroupe, outre son département spécifique, les communes frontalières de plusieurs départements.

2. La Conférence des doyens des facultés d'éducation d'Haïti (CODFEH) a été fondée à cette occasion à l'initiative de Jacky Lumarque, recteur de l'Université Quisqueya.

3. Mathurin, C. (1997). *L'enseignement supérieur en Haïti : état, enjeux et perspectives*, Port-au-Prince, Ministère de l'Éducation Nationale.

4. En créole, « jako repèt ». Malheureusement les pratiques de répétition et de mémorisation sans réelle compréhension, comme un perroquet, ne favorisent pas la pensée critique et autonome chez les apprenants.

retrouvera constamment dans les documents stratégiques du MENFP. Dans ce même ordre d'idées, en 1999, le MENFP fait une ouverture sur la formation professionnelle technique supérieure en créant un Centre d'enseignement supérieur et technologique (CEST) aux Cayes. L'espoir soulevé par cette expérience conduira, sept ans plus tard, à la publication de la circulaire ministérielle créant les universités publiques régionales.

2.2 Les trois phases de la première décennie des UPR

2.2.1 L'implantation des trois premières UPR (2006-2010)

De 2006 à 2010, le MENFP commença à fonder des UPR avec une planification minimale et très peu de ressources, en utilisant l'après-midi des locaux de lycée, d'écoles nationales, et en louant des bâtiments privés. Tout d'abord, aux Cayes, le CEST a été transformé en Université Publique du Sud aux Cayes⁵ (UPSAC) le 7 novembre 2006. Trois mois plus tard, le 5 janvier 2007, l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) a été créée. Puis, le 8 octobre 2007, l'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien a été inaugurée.

Survint alors le tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui provoqua l'effondrement des maisons, des édifices publics, des églises et des écoles, causant, en moins d'une minute, la mort de plus de 200 000 personnes et en laissant des milliers d'autres handicapées dans les départements de l'Ouest, du Sud-Est et des Nippes. Parmi les victimes, on dénombre des centaines d'étudiants et de professeurs sur lesquels s'étaient écrasés des dizaines de bâtiments construits sans aucun respect des normes parasismiques. Les établissements de la capitale sont gravement affectés, mais ceux des provinces le sont moins. L'urgence de déconcentrer et de décentraliser l'offre de formation universitaire est alors devenue de plus en plus évidente. Si les UPR n'existaient pas, il aurait fallu les fonder. Puisqu'elles existent, il faut les réformer et les consolider.

2.2.2 L'extension dans six autres départements (2011-2014)

Ainsi, après le séisme, dans le cadre de la refondation du système éducatif haïtien, le MENFP adopta le document de la commission présidentielle nommée « Groupe de travail sur l'éducation et la formation » (GTEF) comme plan stratégique et publia son plan opérationnel 2010-2015. Il y décida d'étendre et de consolider le réseau des UPR. Un état des lieux fut réalisé. Des études de faisabilité furent menées dans les départements n'ayant pas encore d'UPR. Ainsi ouvrirent successivement leurs portes : l'Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) en 2011, l'Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP) en 2012, l'Université Publique du Centre (UPC)

5. Parmi les recteurs co-fondateurs d'UPR, quatre prêtres catholiques et un prêtre épiscopalien occupent cette fonction avec la permission de leur évêque. Dans le contexte haïtien actuel, ils figurent, en province, parmi les rares personnes détenant les qualifications et les compétences requises et ayant la disponibilité nécessaire pour travailler dans des conditions difficiles de pionniers dans les UPR, tout en respectant leur laïcité.

en 2012. Enfin, en 2014, on créa les trois dernières : l'Université Publique de la Grand'Anse (UPGA), l'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté (UPNEF) et l'Université Publique des Nippes (UPNIP). Cette multiplication rapide dans des conditions précaires s'explique par l'engouement soulevé dans la population par l'existence des premières UPR malgré leur fragilité institutionnelle. Les électeurs exercèrent des pressions sur les sénateurs et les députés pour avoir une UPR dans chaque département. Ces élus assurèrent progressivement l'intégration des UPR dans le budget de fonctionnement et d'investissement du MENFP. La mention de chaque UPR dans les lois de finances depuis 2008 leur a souvent servi de preuve légale de reconnaissance par l'État haïtien. Cependant, l'absence d'une loi sur l'enseignement supérieur les oblige souvent à pratiquer le « marronnage » et freine encore l'intégration de leur personnel enseignant et administratif dans la fonction publique. Enfin, l'admission des trois premières UPR à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) leur donna une visibilité internationale. Cette expérience, cependant, a été provisoirement interrompue, car les UPR doivent avoir des programmes de master pour en devenir des membres permanents.

2.2.3 La structuration du réseau des UPR (2015-2016)

La troisième phase de la première décennie est caractérisée par les efforts de structuration et d'harmonisation du réseau des UPR. Ainsi, une évaluation des programmes de 1^{er} cycle en sciences administratives et en éducation est en cours. La mise en place de structures préparatoires à des programmes de master en 2017 va bon train. Cette phase est surtout marquée par l'intensification des démarches pour la construction progressive du campus de chaque UPR.

3. DES RÉALISATIONS REMARQUABLES SUR FOND DE GRÈVES PÉRIODIQUES

Durant la première décennie des UPR, les bases de leur institutionnalisation ont pu être posées, en dépit de la rareté de ressources humaines qualifiées et disponibles ainsi que de la précarité des ressources financières. Beaucoup d'observateurs auraient sans doute préféré que leur extension se fasse selon des étapes planifiées et codifiées et avec les ressources humaines et financières adéquates. L'État aurait ainsi créé une procédure exemplaire pour la fondation des universités en Haïti. Quoi qu'il en soit, des efforts ont été consentis à tous les échelons de l'administration publique pour que les UPR continuent d'exister contre vents et marées. Ainsi, elles ont réussi à faire d'importantes avancées sous plusieurs fronts de ce combat pour leur institutionnalisation. Soulignons quelques-uns d'entre eux.

1. Chaque ministre de l'Éducation nationale a, pendant la durée souvent brève de son mandat, posé sa pierre pour l'amélioration de la gouvernance et du financement des UPR. Ainsi, un avant-projet de loi organique sur les UPR a été élaboré. Plus encore, deux projets de loi sur l'enseignement

supérieur et sur son agence de régulation ont été déposés au Parlement. Une lettre circulaire du MENFP a fixé les qualifications nécessaires pour occuper des postes supérieurs (recteur, doyen) et enseigner dans les UPR. Des appels à candidatures et des appels d'offres concernant des UPR ont été lancés par le MENFP.

2. Sur le plan du financement, les UPR sont passées d'une modique subvention annuelle à une intégration dans le budget de fonctionnement et d'investissement du MENFP. Certes, l'allocation budgétaire attribuée à l'ensemble du réseau équivaut à peine au quart de celle consacrée à l'UEH. Mais les UPR ont toujours pu compter sur le fidèle appui d'hommes d'État, comme le sénateur Joce-lerme Privert devenu président de la République, pour faire améliorer leur situation budgétaire. Chaque UPR produit régulièrement les rapports financiers indispensables à la poursuite de sa prise en charge par l'État dans le respect des normes de l'administration publique haïtienne. Enfin, les étudiants apportent tant bien que mal leur modeste contribution financière annuelle représentant environ 5 % du budget de chaque UPR.
3. Toutes les UPR ont démarré provisoirement dans des bâtiments qui n'étaient pas destinés à cette fin. Cependant, toutes ont pu acquérir les titres de propriété d'un terrain du domaine privé de l'État. L'unité chargée de l'étude des projets au MENFP les a aidé à franchir toutes les étapes nécessaires à leur intégration dans le programme quadriennal d'investissement du ministère de la Planification. Ainsi, chaque UPR travaille d'arrache-pied au démarrage de la construction de son campus.
4. Les UPR ont commencé à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur en province. Elles sont fréquentées actuellement par environ 480 professeurs et 8 000 étudiants, y compris ceux qui participent aux séminaires de formation permanente. Le manque d'espace et de variété dans les filières de formation a empêché que cet effectif soit plus nombreux.
5. Chaque UPR possède une faculté des sciences de l'éducation qui contribue déjà à l'amélioration de la qualification des enseignants du système éducatif. Des programmes de licence y sont offerts dans huit domaines : l'éducation, l'administration, la gestion des collectivités territoriales, le tourisme, l'agronomie, les sciences infirmières, la santé publique et le droit. Les quatre premières UPR préparent des programmes de master qui débiteront bientôt.
6. Les UPR ont déjà mis plus de 2 000 jeunes sur le marché du travail. Cependant, seul un faible pourcentage d'entre eux a pu produire le mémoire exigé pour l'obtention de la licence. Plusieurs tentatives de solutions à ce problème sont en cours. Des dizaines de licenciés ont pu poursuivre leur formation, parfois grâce à des bourses d'études, dans des programmes de Master et de doctorat en ligne, au Collège

doctoral d'Haïti et à l'étranger. D'autres sont allés augmenter la « fuite des cerveaux » (*brain drain*) sous des cieux plus cléments.

7. En plus de la réunion mensuelle du Conseil des recteurs, qui se tient à tour de rôle dans les différentes UPR, une dizaine de colloques et d'ateliers de réflexion ont été organisés sous l'égide du MENFP. Plusieurs thématiques ont été abordées, notamment celle de l'employabilité, du financement des UPR et des services à la vie étudiante.
8. Les UPR ont participé à la fondation de la Conférence des recteurs et des présidents d'universités haïtiennes (COR-PUHA) et développent des partenariats avec ses membres, notamment avec l'Université Quisqueya. Une fructueuse expérience de coopération et de solidarité a été réalisée entre elles et la City University of New York (CUNY), notamment à travers des bourses d'étudiants Kennedy Fellows, l'école de tourisme du Cap-Haïtien, la faculté des sciences infirmières des Gonaïves et la planification stratégique aux Cayes. Toutefois, leur participation à la création du Consortium international pour la refondation du système éducatif haïtien (CIRSEH), regroupant 10 universités canadiennes et 10 universités haïtiennes, s'est soldée, après avoir soulevé beaucoup d'espairs, par un échec dont on a tiré les leçons qui s'imposent.
9. Sur le plan de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à l'Éducation (TICE), le site Web du réseau des UPR et les liens sur les réseaux sociaux sont encore en chantier. Des partenariats sont en cours avec Haïti Futur et avec la coopération française pour la mise en place de programmes de formation en ligne.
10. Enfin, le réseau des UPR collabore avec l'Université Quisqueya et l'UNESCO à l'offre de formation professionnelle supérieure et est un fidèle partenaire de l'Association catalane des universités publiques, du Groupe de Réflexion et d'Action pour une Haïti Nouvelle (GRAHN) et de l'Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH).

Pourtant, durant cette même décennie, cinq des neuf UPR ont connu chacune au moins trois longues grèves. Qu'est-ce qui explique ces révoltes et soulèvements violents de professeurs et d'étudiants ?

En fait, les réalisations touchant chaque UPR que nous venons d'évoquer auraient dû et auraient pu être deux fois plus nombreuses. Chaque année, en effet, à peine la moitié des maigres ressources qui leur sont allouées dans le budget national sont effectivement décaissées à cause de l'instabilité politique et des lenteurs administratives. Ainsi, les rectorats font face à chaque exercice fiscal à des problèmes récurrents d'arriérés de salaires de plusieurs mois du personnel administratif et enseignant. Cette situation chronique d'endettement et de précarité démotive le personnel et rend aléatoire toute planification annuelle. Les frustrations ainsi créées conduisent souvent à des grèves

d'enseignants ou d'étudiants, utilisant volontiers la diffamation et la violence pour se faire entendre. Malheureusement, ces mouvements de protestation pour l'amélioration légitime des conditions de travail des enseignants et des étudiants sont tantôt manipulés ou entretenus par des groupuscules affichant des comportements violents, hypocrites et antisociaux au profit d'intérêts mesquins, tantôt récupérés dans certains médias par des politiciens ayant des visées électoralistes. L'ambition d'occuper des fonctions académiques, parfois sans avoir la formation nécessaire, en entretenant une mentalité et des comportements de clan, envenime ces conflits. Dans ces situations confuses, souvent une majorité d'étudiants et de professeurs, tout en désapprouvant l'emploi de moyens violents et l'usage de propos irrespectueux des personnes dans les manifestations, garde le silence: beaucoup par peur des représailles, certains par solidarité tacite et d'autres par indifférence. En tout cas, les principales victimes de ces grèves sont toujours les étudiants qui perdent ainsi des mois, voire un semestre d'études. Les rectorats et le MENFP ont appris à gérer ces situations difficiles où le dialogue, la transparence, la raison, la vérité, l'intérêt commun et le respect des droits humains finissent toujours par triompher sur des initiatives déstabilisatrices empreintes parfois de malveillance et de mauvaise foi.

Toutefois, la résistance des acteurs au changement demeure toujours assez forte. Il est difficile, en effet, d'échapper à la reproduction, au sein des universités, d'une mentalité et de comportements que l'on retrouve dans la profonde crise des valeurs morales et dans les situations de violence structurelle, de violence de rue, de luttes partisans pour le pouvoir et d'intolérance qui gangrènent notre pays. L'apprentissage de la pratique du professionnalisme, de la négociation dans le respect mutuel, de l'honnêteté, de la confiance, de la participation démocratique et de l'engagement social représente une construction ardue et lente.

De plus, en Haïti, l'enseignement supérieur n'a pas encore été sur la liste courte des principales priorités d'aucun gouvernement. La dépendance de l'aide internationale est encore trop grande et celle-ci commence à peine à s'intéresser à des projets allant au-delà de l'école fondamentale.

Enfin, sur le plan pédagogique, la reproduction dans l'ensemble du système éducatif haïtien de pratiques préférant la mémorisation à la compréhension, la répétition à la créativité, représente un défi majeur et occasionne aussi différentes formes de résistance violente au changement tant de la part des enseignants que des étudiants. Dans ce contexte, la question de la langue d'enseignement est cruciale. En pratique, l'enseignement universitaire est bilingue, mais la quasi-totalité des sources scientifiques et des manuels sont en français et en anglais. L'intégration progressive de la communication en créole à plusieurs niveaux dans des curricula des UPR contribue à améliorer la compréhension, la participation et la créativité dans les salles de classe.

4. LES UPR ET LA RÉFORME DU SYSTÈME UNIVERSITAIRE HAÏTIEN

La décision ministérielle créant les UPR a été publiée dans un contexte marqué par deux vides juridiques: l'absence d'une loi sur l'enseignement supérieur et celle d'une loi organique régulant le fonctionnement de l'UEH. Aujourd'hui encore, la question du rapport entre l'UEH et les UPR demeure en attente d'une orientation légale. Certains pensent que les UPR ont été créées pour affaiblir le rayonnement de l'UEH afin qu'elle devienne l'Université Publique de l'Ouest à Port-au-Prince. En tout cas, dans les faits, l'ampleur de la demande de formation universitaire laisse de la place pour le fonctionnement de tous les établissements privés et publics. **D'ailleurs, le nombre des élèves se présentant aux examens de fin d'études secondaires vient de doubler soudainement en passant de 78 734 en juin 2015 à 166 662 en juin 2016. Malgré la baisse du pourcentage de réussite, la demande d'entrée à l'université a fortement augmenté.** Cette situation dramatique est en train de se transformer en une tragédie nationale, car rien n'est prévu pour offrir, au fil des ans, une formation professionnelle ou universitaire à ces jeunes⁶. Par ailleurs, la collaboration entre l'UEH et les UPR se pratique déjà puisque les enseignants et les gestionnaires des UPR sont presque tous des anciens étudiants ou des enseignants de l'UEH. Quoi qu'il en soit, pour arriver à sortir de la situation actuelle de «bidonvillisation» et de «djondjonisation⁷» des établissements d'enseignement supérieur, il est important de travailler à avoir une vision commune, cohérente, efficace et efficiente de la refondation du système universitaire haïtien. Pour cela, il est nécessaire de faire un choix entre trois visions concurrentes⁸.

La première vision consiste à avoir une méga-université d'État, une grande UEH centralisée et moderne avec plusieurs campus dans des régions ou des départements géographiques. À notre avis, ni l'histoire de l'UEH ni l'expérience des UPR n'encouragent à adopter un tel modèle, peu dynamique, difficilement gérable et facilement paralysable.

La deuxième vision est celle de deux réseaux autonomes avec des missions complémentaires. Ce modèle existe dans plusieurs mégapoles des États-Unis d'Amérique. Par exemple, dans l'État de New York, on retrouve deux réseaux d'universités publiques: celui de la State University of New York (SUNY) et celui de la City University of New York (CUNY). Le premier est principalement

6. Ce phénomène inquiétant s'explique par l'élimination par le MENFP de l'examen officiel de rhétorique à partir de 2016, sans aucune mesure d'accompagnement. Pour plus de détails, consulter le site Web du MENFP.

7. Ces établissements se multiplient, en effet, de façon anarchique comme des champignons, en créole «djondjon», ou comme l'on construit des maisonnettes dans les bidonvilles: un phénomène observable dans tous les secteurs de la vie nationale.

8. Voir aussi Voltaire, Y. (2013) «Vers l'harmonisation et la consolidation du réseau des universités publiques régionales d'Haïti», *Haïti Perspectives*, vol. 2, n° 1, p. 49 à 56.

orienté vers la recherche (*Research University*) et le deuxième se consacre surtout à la formation professionnelle supérieure de courte durée (*Community College*) pour des emplois dans les entreprises publiques et privées. Académiquement et financièrement parlant, ce modèle est difficilement soutenable en Haïti.

La troisième vision est celle d'un réseau universitaire décentralisé et unifié intégrant une université autonome dans un nombre restreint de régions ou dans chaque département géographique. Ce modèle permet de respecter à la fois les prérogatives constitutionnelles de l'UEH et les acquis et potentialités des UPR. Cependant, le cœur du débat se situe dans le nombre d'universités autonomes qu'il devrait y avoir : quatre ou dix ? Des décideurs politiques influents se retrouvent dans les deux camps.

D'un côté, certains pensent que le modèle départemental coûtera trop cher aux contribuables. On devrait ainsi se contenter d'avoir un réseau de quatre grandes universités autonomes et modernes dans le Grand Nord, le Centre, l'Ouest et le Grand Sud, avec une instance de coordination et d'harmonisation.

De l'autre, on mise sur l'expérience des UPR qui montre que le modèle d'une université par département, intégrée dans un même réseau, dans le respect de la diversité et de la complémentarité, est le plus adapté à la réalité haïtienne, le plus dynamique et, au fond, le plus irréversible, politiquement parlant. Divers arguments plaident, en effet, en faveur de cette option.

Tout d'abord, la Constitution haïtienne établit trois sénateurs par département quelle que soit la taille de celui-ci. De même, chaque département peut avoir son université publique régionale. Celle-ci doit cependant être adaptée à la dimension et aux potentialités de chacun d'eux. L'appropriation d'une UPR par la population, les élus et la diaspora de son département peut faciliter la mobilisation pour son fonctionnement des ressources propres à ses différentes collectivités territoriales.

Ensuite, dans le contexte de la décentralisation administrative⁹ et du renforcement des collectivités territoriales, l'existence d'une UPR dans chaque département facilite la formation initiale et continue des professionnels des entreprises publiques et privées, du personnel administratif des collectivités territoriales et des organisations de la société civile dans le cadre de réalisations de programmes de développement territorial. Chaque UPR peut, selon ses ressources, déconcentrer ses services et développer des annexes dans son département géographique tout en respectant les normes de la coordination du réseau universitaire public.

De plus, le budget national peut fort bien financer 10 structures universitaires sans créer des déséquilibres. Il le fait d'ailleurs déjà et les calculs prospectifs doivent tenir compte de l'évolution de la structure macroéconomique du pays. De plus, l'ampleur du financement public d'une entité dépend de l'échelle des priorités

politiques adoptée par un gouvernement. On conviendra, par exemple, qu'un faible pourcentage des fonds Petro Caribe, impunément dilapidés, aurait pu servir à améliorer valablement, entre autres, le sort des universités publiques régionales et de l'UEH.

Enfin, ce modèle est celui qui a été adopté dans les deux projets de loi sur le système d'enseignement supérieur et sur son agence de régulation et de coordination, en attente d'être votés par le Sénat de la République en dépit de solides réticences.

Dans les faits, l'ouverture pour une coordination institutionnalisée entre l'UEH et le réseau des UPR existe déjà et est encouragée par des acteurs influents du champ universitaire haïtien. Ainsi, avant même son élection, le recteur Fritz Deshommes se demandait dans son ouvrage intitulé *Débats sur la réforme de l'Université d'État d'Haïti* : « Quelle relation entretenir avec les Universités Publiques Régionales ? Comment favoriser l'émergence d'un véritable système public d'enseignement supérieur qui s'appuierait sur la longue expérience de l'UEH et l'immense potentiel des Universités Publiques Régionales¹⁰ ? »

Rappelons, pour finir, que l'UEH et trois UPR sont membres fondateurs de la CORPUHA, intégrant les universités haïtiennes publiques et privées formellement reconnues par le MENFP. Cette structure représente également un lieu d'apprentissage de partenariat entre le public et le privé.

Cependant, la vision commune quant au choix d'un modèle de configuration géographique et de type de gouvernance des universités publiques, incluant l'UEH, ne suffit pas. Le plus important est que le système universitaire haïtien, intégrant le public et le privé, arrive à fournir une éducation d'excellente qualité en formant des professionnels et des citoyens responsables, performant et compétitif sur le plan international dans la recherche scientifique et l'innovation tout en ayant un impact positif visible dans le développement économique et social des collectivités territoriales.

5. ORIENTATION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES (2016-2026) DU RÉSEAU DES UPR

5.1 Intégration des objectifs de développement durable dans le plan stratégique des UPR

La commémoration du 10^e anniversaire des UPR coïncide avec l'adoption par les États membres de l'ONU, le 25 septembre 2015, de 17 objectifs de développement durable (ODD) visant à éradiquer l'extrême pauvreté à l'horizon de 2030. Le Conseil des recteurs des UPR a proposé au MENFP d'y arrimer le plan stratégique du réseau des UPR pour sa deuxième décennie. Certes,

9. Privert, J. (2008). Décentralisation et collectivités territoriales. Port-au-Prince, Éditions le Béren.

10. Deshommes, F. (2015). *Débats sur la réforme de l'Université d'État d'Haïti*, Port-au-Prince, Cahiers Universitaires.

tous les indicateurs concernant l'élimination de la misère¹¹ et la création de richesses en Haïti dans les années à venir sont au rouge et rendent perplexe quand on les compare à ceux de la République Dominicaine et des autres pays de la Caraïbe. Toutefois, une série de séminaires du Group Croissance¹² dans les UPR a montré des possibilités de progrès grâce à l'articulation entre le plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), l'élaboration et l'exécution du budget national et la poursuite des ODD. La collecte et l'analyse de données scientifiques fiables, la réalisation de programmes de réhabilitation de l'environnement et des infrastructures ainsi que l'évaluation périodique des efforts accomplis et des résultats obtenus dans la poursuite des ODD dans chaque département devraient être soutenues par des équipes de recherche à l'intérieur des UPR en collaboration avec d'autres instances nationales et internationales.

5.2 Le colloque international de l'Association des études haïtiennes en partenariat avec le réseau des UPR et l'UEH sur l'environnement

Selon cette même orientation, l'Université Publique du Nord au Cap Haïtien (UPNCH), sous le leadership de son recteur Fénel Métellus, conjointement avec le Campus Henri Christophe de l'UEH à Limonade, accueillera la 28^e Conférence internationale annuelle de l'Association des études haïtiennes (AEH) (*Haitian Studies Association ou HSA*), du 10 au 13 novembre 2016, sur la thématique de l'environnement en Haïti.

Cet événement, rendu possible grâce à la solidarité de l'AEH avec les universités haïtiennes, marquera la clôture de la commémoration du 10^e anniversaire des UPR et le point de départ d'une mobilisation renouvelée pour la formation de citoyens et de professionnels éco-responsables à tous les niveaux et dans tous les domaines du système éducatif haïtien. Le suivi prévu pour ce colloque international comporte, entre autres, la recherche de collaboration avec des programmes comme « Haïti prend racine », dans des projets de réhabilitation de l'environnement et de développement local dans les collectivités territoriales des départements.

5.3 Quelques actions prioritaires pour la deuxième décennie (2016-2026)

Pour arriver à progresser dans la ligne de cette orientation principale autour de l'axe des ODD, le réseau des UPR devra assurer la réalisation d'objectifs essentiels qu'il n'a pas pu atteindre jusqu'à présent, en vue de son développement harmonieux dans la triple mission de formation, de recherche et de service de toute université. Citons-en quelques-uns.

1. L'intégration de la mission des UPR dans une loi sur le système d'enseignement supérieur, comportant des mesures

d'application et des documents de gouvernance harmonisés (statuts, règlements internes).

2. Une vision commune pour la construction de campus verts et modernes dont la taille et la spécificité peuvent varier en fonction de la réalité de chaque département. Cela contribuera grandement à l'amélioration des conditions de la vie enseignante et de la vie étudiante.
3. La diversification du financement des UPR. L'apport budgétisé de l'État ne suffira jamais à les faire fonctionner. Il est nécessaire de trouver des sources de financement complémentaires: les donations par des mécènes en vue de fonds de réserve (*endowment*), les collectes de fonds (*capital fundraising*), les apports provenant des projets de recherche et des collaborations avec les entreprises. Un club des diplômés (*ou Alumni*) et une fondation pour la recherche et le développement sont aussi envisagés.
4. La poursuite de la réforme et de l'harmonisation des curricula et l'utilisation des TICE dans les différents domaines du savoir, spécialement les sciences de la terre et de la vie. Cela occasionnera des progrès dans l'amélioration croissante de la qualité de l'enseignement-apprentissage. La construction de programmes du niveau du master et du doctorat devra être soignée et exemplaire. Elle se fera en collaboration avec les laboratoires de recherche et le Collège doctoral de l'UEH et de l'Université Quisqueya ainsi que d'autres partenaires comme l'ISTEAH.
5. La réintégration des UPR dans l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et leur participation à d'autres réseaux internationaux. Elles resteront ainsi à la fine pointe de l'évolution du champ universitaire dans le contexte de la mondialisation et de la construction de la société du savoir.

CONCLUSION

À l'aube de leur deuxième décennie d'existence, constatant l'ampleur du chemin parcouru malgré la précarité des ressources, l'instabilité politique et des oppositions souvent violentes, les membres du réseau de neuf UPR sont habités par un profond sentiment de reconnaissance et de gratitude. Le présent article se veut, avant tout, un humble écho du professionnalisme, du civisme, de l'intégrité, des luttes, des angoisses, du dévouement et surtout de l'amour passionné pour Haïti de tous ceux et celles qui, sous le leadership des recteurs des UPR, des responsables du MENFP et de l'État haïtien, ont contribué, avec leurs forces et leurs limites, à faire du réseau des UPR le moteur d'espoir qu'il représente actuellement pour des dizaines de milliers de citoyens de nos départements. Que la mémoire des pionniers et des contributeurs qui sont déjà partis demeure toujours vivante dans chaque UPR! Honneur et mérite, de tout cœur, à ceux qui ont milité dans les UPR, y militent encore et veulent ainsi continuer à aider les jeunes Haïtiens à construire un avenir prospère pour nos familles et le monde! Remerciements sincères à tous ceux et celles qui sont solidaires de leurs rêves et de leurs luttes!

11. Godinot, X. (2008). Éradiquer la misère. Démocratie, Mondialisation et Droits de l'Homme. Paris, PUF.

12. Ces séminaires ont été animés par Kesner Pharel.

Enfin, des études sont en cours et d'autres méritent d'être menées pour approfondir et prolonger les réflexions partagées dans le présent travail d'analyse. Car la libération d'Haïti est à la portée de la nouvelle génération montante de ses fils et de ses filles. La refondation de notre système universitaire, par

la mobilisation et la saine gestion de nos ressources et de nos compétences, dans un contexte de stabilité démocratique et de réconciliation nationale, contribuera grandement à mettre enfin notre beau pays sur les rails du développement durable d'ici 2030. ■

Yves VOLTAIRE, Ph.D. est co-fondateur de l'Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC), qu'il a dirigé de 2006 à 2013, et de l'Université Publique des Nippes (UPNip) dont il est le recteur depuis 2014. Membre du conseil d'administration de l'Association des Etudes Haïtiennes (*Haitian Studies Association*), il a fait ses études doctorales en sociologie à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Paris. Il détient également un Master en théologie biblique et études juives (Jérusalem), en relations internationales (Paris) et en psycho-éducation (Montréal). Originaire de Miragoâne, où il a fait ses études classiques, il a été formé en philosophie et en théologie au Grand Séminaire Notre-Dame d'Haïti. Co-fondateur de la paroisse de Paillant, il est actuellement prêtre aumônier de la pastorale universitaire et coordonnateur des écoles catholiques du diocèse d'Anse-à-Veau et de Miragoâne. Il a publié divers articles sur les relations haitiano-dominicaines, sur l'enseignement supérieur et sur l'éducation environnementale, notamment dans le *Journal of Haitian Studies*. yvoltaire@gmail.com



10^e anniversaire des universités publiques en région : défis et perspectives

Kyss Jean-Mary

De l'Antiquité à nos jours, en passant par l'Académie de Platon et le Lycée d'Aristote, l'homme est demeuré un animal pensant. D'où le fameux « Cogito ergo sum » de Descartes. Et allant au delà de cette simple idée il franchit l'étape supérieure dans un saut qualitatif; de la simple existence, il réalise qu'il doit confirmer cette existence. Il doute. « Dubo ergo sum » (je doute, donc je suis).

C'est à l'Université (Universitas) que nous arrivons à douter. Douter de nos croyances, des idées reçues et préconçues, des conclusions et assertions toutes faites et des vérités pseudo-scientifiques; c'est là aussi que les autorités surfaites sont bousculées et que les icônes sont brisées; c'est dans l'enceinte de l'Université que se réalisent la déconstruction et la construction des savoirs. On y interroge aussi toutes les vérités à tout moment, même celles qui remontent à des temps immémoriaux. Sans complaisance et sans complexe.

L'Université c'est tout cela et plus que cela. C'est un sanctuaire qui invite à la réflexion sur ce que nous sommes comme société, comme nation et comme être. Une réflexion qui porte sur notre avenir, avec une foi inébranlable qui transcende les aléas et les transforme en possibilités infinies.

Dans la conjoncture actuelle de notre quotidien national, dans notre situation de doute sur nous-mêmes, sur notre capacité à nous resaisir, devant le désarroi profond de notre jeunesse, la cécité de nos élites, la déperdition de nos valeurs, il est venu le temps de nous « refonder » si jamais nous avons été fondés. L'Université, la nouvelle Université en gestation, au niveau du réseau des Universités Publiques en Région (UPR), doit être le fer de lance du renouveau de la nation et le creuset de cette pensée dubitative et iconoclaste. Nos jeunes, notre société devront s'ouvrir au monde pour en découvrir de nouvelles orientations.

A travers les réflexions de la décennie nouvelle, les hommes et les femmes qui ont en mains les destinées de l'Université Haïtienne, en particulier celle des Universités Publiques en région, ont de grands défis à relever et des sacrifices surhumains à supporter. La bataille contre l'obscurantisme, contre la barbarie

intellectuelle de nos dirigeants, contre les vues courtes et même trop courtes, doit être conduite avec clairvoyance et âpreté. Nul ne peut ou ne doit s'y soustraire. Tous y sont appelés.

L'Élite, notre Élite, a failli. Le constat est amer. Après plus de 200 ans d'indépendance, nous occupons la queue du peloton des pays de l'hémisphère et du monde. Nos gouvernants, les uns après les autres, ressemblent, pour la plupart, selon l'expression d'Abellard au Moyen-âge, à des ânes couronnés plutôt qu'à des hommes d'État. L'Université nationale se cherche mais ne trouve pas encore sa voie. Elle tâtonne et balbutie sans guide et sans éclairage sur une route ténébreuse et dangereuse.

Plus de 100 ans après sa naissance, elle n'a pas formé cette masse critique d'hommes et de femmes qui pourraient diriger avec dextérité, aussi bien avec une conscience citoyenne et une vision éclairante, notre pays vers la lumière. Plus cela dure, plus il empire.

L'Université Haïtienne si prometteuse au cours du siècle dernier, est aujourd'hui un fantôme, un zombi qui a perdu la saveur du sel du savoir. Avec quoi peut-on la lui rendre? Or c'est de l'Université que doit sortir le salut de cette nation. C'est elle qui doit fournir le levain nécessaire à la pâte dont sera fait le pain...

Alors devons-nous continuer à constater d'un œil marri sa décadence. L'opportunité nous est offerte de faire autrement, de douter pour mieux croire que notre situation présente n'est pas une fatalité. Notre Réseau d'Universités Publiques en Région est à son 10^e anniversaire d'existence. Actuellement, près de 10 000 étudiants de tous les coins du pays y sont admis. L'Université nationale n'a jamais été aussi largement ouverte à un si grand nombre de jeunes et en si peu de temps. De jeunes hommes et de jeunes femmes de notre pays y sont librement admis par méritocratie. Et les enfants de nos paysans y contemplant désormais un avenir dans une Haïti en voie de régénération. Cependant, tout cela est loin d'être suffisant.

Notre curriculum doit être réaménagé pour créer l'Haïtien nouveau dont nous avons besoin. L'Haïtien qui s'engage dans le développement national avec fierté et volonté, qui a le courage

de commencer le travail herculéen de construction de la nouvelle société Haïtienne et la détermination de le bien terminer; l'Haïtien dont la culture, l'intelligence et l'orgueil lui permettront de regarder le soleil, tous les soleils en face. Ce curriculum doit s'inspirer, loin des sentiers battus, en grande partie de:

- Notre Histoire, ses péripéties, ses défaites et ses victoires;
- Notre Culture et notre folklore;
- Nos savoir-faire dans les arts et dans toute entreprise humaine digne;
- Notre ouverture sur le monde;
- Les sciences humaines;
- Notre engouement pour apprendre;
- Notre sensibilité pour la paix;

- Notre esprit de tolérance;
- Notre amour de la liberté.

Un tel Curriculum enrichi de nos valeurs, sera l'œuvre de toutes les femmes et de tous les hommes qui servent dans nos UPR ou qui en feront partie à l'avenir. L'Université Publique du Centre (UPC) avec ses trois (3) facultés d'Agriculture et de l'Alimentation, d'Administration et de Gestion, et des Sciences de l'Éducation est prête à s'engager avec courage et détermination dans cette grande et belle aventure qui doit assurer et garantir l'avenir de notre pays.

A l'orée de ce 10^e anniversaire, elle formule ses vœux les plus sincères de succès à toutes les composantes du Réseau des UPR pour une Université féconde et prospère. ■

Dr Kyss JEAN-MARY, médecin-chirurgien et entrepreneur, est le Recteur de l'Université Publique du Centre (UPC). Fondateur et ancien doyen de la faculté de médecine de l'Université Quisqueya, il est professeur de gynécologie et d'obstétrique à l'Université d'État d'Haïti et à l'Université Quisqueya. Il a été également médecin et professeur à l'Université de l'État de New York et membre du Board de l'Association des gynécologues et obstétriciens des États-Unis d'Amérique. nicoleetkyss@yahoo.com

Lancement de la **5^e édition** (2016) du **PROGRAMME DES PRIX D'EXCELLENCE DU GRAHN**

Vous êtes invité-e-s à proposer des candidatures de personnes méritantes qui vivent en Haïti à un ou plusieurs des prix suivants :

1. Prix de l'Action citoyenne de l'année
2. Prix de l'Agriculteur de l'année
3. Prix de l'Artisan de l'année
4. Prix de la Collaboration et de l'entraide de l'année
5. Prix de l'Éducateur de l'année
6. Prix de l'Entrepreneuriat « Madan Sara » de l'année
7. Prix de l'Environnement et de l'aménagement de l'année
8. Prix du Jeune entrepreneur de l'année
9. Prix du Leadership de l'année
10. Prix de Littérature d'expression créole de l'année
11. Prix de Littérature d'expression française de l'année
12. Prix de l'Organisme de l'année
13. Prix de la Ruralité de l'année
14. Prix du Scientifique de l'année
15. Prix Groupe Jean Vorbe du Sportif féminin de l'année
16. Prix Groupe Jean Vorbe du Sportif masculin de l'année

Date limite pour proposer des candidatures au concours 2016: 31 juillet 2016

Formulaire de mise en candidature: <http://www.grahn-monde.org/index.php/formulaire>

Informations générales: <http://www.grahn-monde.org/index.php/activites/prix-d-excellence/liste-et-definition-des-prix>

Universités publiques en région

Marc Prou et P. Yves Voltaire

Coéditeurs invités

Comité éditorial

- Marie-Josée **Berger**, Ph.D., Canada
- Kawas **François**, Ph.D., Haïti
- Auguste **Joint**, Ph.D., France
- Creutzer **Mathurin**, Ph.D., Haïti
- Claudine **Michel**, Ph.D., USA
- Jean **Moisset**, Ph.D., Canada
- Kénold **Moreau**, Ph.D., Haïti
- Schallum **Pierre**, Ph.D., Haïti
- Lynn Marie **Selby**, Ph. D., USA
- Charles **Tardieu**, Ph.D. Haïti
- Jean-Marie **Théodat**, Ph.D., Haïti
- Herold **Toussaint**, Ph.D., Haïti
- Pierre **Toussaint**, Ph.D., Canada

Le 30 juillet 2006, le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle émet une décision créant des universités publiques dans les dix départements d'Haïti. Comme le stipule la constitution haïtienne, ces Universités Publiques en Région (UPR), présentes dans neuf de nos départements géographiques, ont pour mission de décentraliser l'enseignement supérieur public dans une perspective de développement régional.

Ce cahier thématique porte sur la problématique des universités publiques en région. Il recherche des pistes de solutions concrètes aux problèmes auxquels est confronté ce réseau d'universités publiques. Sans s'y restreindre, il s'agit de répondre notamment aux questions suivantes :

- Quel est l'historique de chacune de ces universités publiques régionales et quels sont leurs défis, leurs réalisations et leurs projets sur le plan des infrastructures, de la gouvernance, de l'enseignement supérieur de qualité, de la recherche scientifique et des services à la collectivité ?
- Comment faire pour y intégrer la formation supérieure courte en technologies appliquées et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) notamment pour la formation par internet ?
- Comment harmoniser l'orientation et le développement du Réseau des universités publiques en région (UPR) selon un plan stratégique et un plan de financement qui le font devenir progressivement un moteur incontournable du développement local durable en Haïti ?

Le mot des coéditeurs

Marc Prou et P. Yves Voltaire

Pour célébrer le dixième anniversaire (2006-2016) de sa fondation par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), le Réseau des universités publiques en région (UPR) a choisi de mener six activités. Cinq d'entre elles ont déjà été concrétisées ou sont en passe de l'être : 1) inaugurer l'année de commémoration à l'Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) en décembre 2015 ; 2) faire avancer les démarches auprès du ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCP) et du ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour la construction du campus de chaque UPR ; 3) lancer un programme de master en économie et gestion des collectivités territoriales et en sciences de l'éducation dans les quatre premières UPR, à savoir celles des Cayes, des Gonaïves, du Cap-Haïtien et de Jacmel ; 4) commencer à participer activement, à travers ses facultés de sciences de l'éducation, notamment à l'Université Publique des Nippes (UPNip), à la formation continue des enseignants de l'école fondamentale pour les habiliter à acquérir leur permis d'enseigner ; 5) organiser à l'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH), en partenariat avec l'Association des études haïtiennes (Haitian Studies Association: HSA), un colloque international sur la mobilisation pour la réhabilitation de l'environnement en Haïti. Avec la publication de ce cahier thématique sur les universités publiques en région, nous avons la joie d'assister à l'atterrissage du sixième point du programme des activités symboliques marquant le début de la deuxième décennie de ce réseau universitaire. En ce sens, ce numéro spécial de la revue *Haïti Perspectives*, se veut avant tout un bouquet de gratitude envers les pionniers dans la création des UPR, ces gens qui sont de regrettable mémoire, comme le ministre Gabriel Bien-Aimé, le recteur Michel Saint-Louis et le père Micial Nerestant, et ceux qui poursuivent encore la lutte, notamment au MENFP et dans la société civile des départements, ou qui en sont solidaires en Haïti comme à l'étranger.

D'entrée de jeu, nous remercions Samuel Pierre, James Féthière, Bénédicte Paul et toute l'équipe d'*Haïti Perspectives* d'avoir accepté d'héberger dans ce cahier thématique le fruit des réflexions et des recherches de plusieurs acteurs du réseau des UPR.

Nous avons, en effet, été heureux d'expérimenter le concept ou la méthodologie d'*Haïti Perspectives* : choisir un problème d'intérêt national puis demander à des acteurs sur le terrain de présenter l'état de leurs recherches sur cette question en vue de susciter un débat national fondé sur une analyse solide de la réalité et de mener des actions stratégiques planifiées pour résoudre le problème. Il s'agit là d'une importante contribution à la reconstruction nationale. Compliments au Groupe de Réflexion et d'Action pour une Haïti Nouvelle (GRAHN) pour cette initiative.

Haïti Perspectives a déjà publié en 2013 un cahier thématique sur le thème de l'enseignement supérieur et de l'université¹ dans lequel on retrouve deux articles sur les UPR. Tout en se situant dans son sillage, le présent numéro s'en distingue en se concentrant uniquement sur ce phénomène nouveau dans le paysage universitaire haïtien qui comprend la gestation, la naissance, le financement, la gouvernance, le fonctionnement, la construction des infrastructures, le développement, l'application des mesures d'assurance qualité et l'implantation durable des UPR dans neuf départements géographiques d'Haïti, hormis l'Ouest dont le chef-lieu est la capitale, Port-au-Prince, où tout se concentre dangereusement.

Ce cahier s'ouvre avec l'article de **Narcisse Fièvre** intitulé « Le Réseau des universités publiques en région dix ans après : vue d'ensemble sur son extension, sa première phase de consolidation et ses nouvelles perspectives de développement ». Il offre une vue synthétique qui montre la nature à la fois singulière, autonome et solidaire de l'évolution des UPR, qui leur permet d'apprendre de l'expérience de chacune d'elles et d'harmoniser leurs programmes sous la coordination à la fois du cabinet du Ministre et de la Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (DESRS). L'urgence du vote de la loi sur l'enseignement supérieur y est judicieusement soulignée. Puis, nous entreprenons, par ordre d'ancienneté, une visite guidée sur les joies, les défis et les espoirs d'un échantillon de cinq des neuf UPR. Tout d'abord, le recteur **Roldano Auguste** nous

1. GRAHN (printemps 2013). Enseignement supérieur et université, *Haïti Perspectives*, Revue thématique, vol. 2, n° 1.

emmène chez lui dans « L'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) : un outil de développement régional et de réforme de l'enseignement supérieur haïtien ». Puis, nous nous rendons à « L'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH) : une opportune contribution à la formation universitaire dans le département du nord », avec le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation, **Jean Luc Fénélus**. Ensuite, le recteur **Jomanas Eustache** nous montre l'importance de « L'Université Publique de la Grand'Anse (UPGA) : éduquer pour le progrès de la communauté ». Pour sa part, le recteur **Bernard Nemorin** nous livre des informations de première main dans « L'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté (UPNEF) : historique et perspectives de développement ». Enfin, nous avons choisi d'alimenter la réflexion sur une problématique fondamentale et transversale, non seulement dans les UPR, mais dans tout le système éducatif haïtien, à savoir celle de nos deux langues officielles, le créole et le français, comme langues d'enseignement, sans négliger les langues continentales que sont l'anglais et l'espagnol. **Marky Jean-Pierre**, membre de l'Akademi kreyòl Ayisyen (AKA), nous convoque à un dialogue sur ce thème majeur dans son article intitulé : « Kesyon Lang lan nan Anseyman Siperyè nan Peyi Ayiti ». Il y propose l'intégration dans chaque UPR et à l'Université d'État d'Haïti (UEH) d'une « Fakilte Etid Kreyòl ».

Chacun de ces articles insiste sur le fait que les UPR contribuent fortement, à un moment où le nombre des élèves finissant leur secondaire augmente de façon spectaculaire et sans une politique publique d'accompagnement, à démocratiser et à rendre accessible l'enseignement supérieur dans chacun des départements d'Haïti, malgré de nombreuses difficultés de financement et plusieurs grèves violentes de professeurs et d'étudiants. À présent, elles doivent affronter les défis de la diversification des sources de financement, de la construction des campus, de

l'ouverture à la formation dans les sciences et les technologies appliquées, et de la construction du lien entre l'enseignement de qualité, l'éthique professionnelle et l'utilisation du numérique pour avoir un impact significatif sur la création d'emplois et l'élimination de l'extrême pauvreté en Haïti à l'horizon de 2030. Autrement dit, le modèle d'une université publique par département se révèle efficace pour la décentralisation et le développement territorial durable. Il reste maintenant à structurer légalement le système d'enseignement supérieur public haïtien en harmonisant les institutions relevant de l'UEH et le Réseau des UPR, et en favorisant leur partenariat avec les universités privées, notamment à travers la Conférence des recteurs et des présidents des universités haïtiennes (CORPUHA).

L'exercice de production de ce cahier thématique en collaboration avec des partenaires des UPR s'est révélé être un « konbit » fructueux entre le Conseil des recteurs des UPR, le MENFP, le GRAHN, l'ISTEAH et des collègues professeurs-chercheurs pour une meilleure compréhension, orientation et animation de la vie étudiante et de la vie enseignante dans le Réseau des UPR.

Cette publication annonce donc la poursuite de notre collaboration dans les prochaines décennies et constitue un appel à d'autres partenaires potentiels à se joindre à nous pour aller de l'avant dans ce magnifique combat pour l'éducation d'excellente qualité au service de la culture de la paix et du développement intégral.

Ainsi, ensemble, nous arriverons peu à peu à doter Haïti d'un système adapté d'enseignement supérieur de rang mondial à même de l'aider à améliorer la compétitivité de ses entreprises et à mieux jouer son rôle dans le développement durable de ses collectivités territoriales et la sauvegarde de notre village planétaire qui est aussi notre « maison commune », pour le bien-être des générations montantes. ■

Marc Prou, Ed.D., co-fondateur et directeur exécutif de l'Association d'études haïtiennes (HSA) est professeur associé d'Études africaines et caribéennes à l'Université du Massachusetts, Boston. Il est également chercheur associé et directeur du centre de formation InnovEd-ISF à l'Université Quisqueya. marc.prou@umb.edu

Yves VOLTAIRE, Ph.D. est co-fondateur de l'Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC), qu'il a dirigé de 2006 à 2013, et de l'Université Publique des Nippes (UPNip) dont il est le recteur depuis 2014. Membre du conseil d'administration de l'Association des Etudes Haïtiennes (*Haitian Studies Association*), il a fait ses études doctorales en sociologie à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) de Paris. Il détient également un Master en théologie biblique et études juives (Jérusalem), en relations internationales (Paris) et en psycho-éducation (Montréal). Originaire de Miragoâne, où il a fait ses études classiques, il a été formé en philosophie et en théologie au Grand Séminaire Notre-Dame d'Haïti. Co-fondateur de la paroisse de Paillant, il est actuellement prêtre aumônier de la pastorale universitaire et coordonnateur des écoles catholiques du diocèse d'Anse-à-Veau et de Miragoâne. Il a publié divers articles sur les relations haïtiano-dominicaines, sur l'enseignement supérieur et sur l'éducation environnementale, notamment dans le *Journal of Haitian Studies*. yvoltaire@gmail.com

Pawòl Koyeditè yo

Marc Prou epi P. Yves Voltaire

Pou Inivèsite Piblik nan Vil Pwovens yo (*UPR* an franse) fete dizyèm ane (2006 – 2016)) depi ministè Edikasyon nasyonal ak Fòmasyon profesyonèl (MENFP) te kreye yo a, yo deside fè sis aktivite. Senk ladan yo deja fèt, oubyen yo prèske reyalize: 1) fete inogirasyon inivèsite piblik sidès la nan Jakmèl nan mwa desanm 2015; 2) kontinye avèk demach yo nan ministè Planifikasyon ak Kowoperasyon ekstèn (*MPCP* an franse) epi ministè Ekonomi ak Finans (MEF an franse) pou yo bati yon kanmpis pou chak inivèsite ki nan vil pwovens yo; 3) kreye yon pwogram metrize nan ekonomi ak jesyon kolektivite teritoryal yo epi nan syans edikasyon nan kat premye inivèsite piblik nan vil pwovens yo, sa vle di branch ki Okay, Gonayiv, Okap epi Jakmèl la; 4) kòmanse patisipe prese prese, nan tout fakilte syans edikasyon yo, espesyalman Inivèsite Piblik Nip lan (*UPNip* an franse) nan fòmasyon pwofesè lekòl fondamantal yo, san rete, jouk yo kapab genyen pèmi yo pou yo anseye; òganize nan Inivèsite Piblik ki nan Nò a, nan vil Okap, yon kolòk entènasyonal sou mobilizasyon pou repare anviwonman Ayiti a. Kolòk sa a ap fèt an kolaborasyon avèk Asosyasyon Etid sou Ayiti (*Haitian Studies Association: HAS*). Gras ak piblikasyon kaye tematik sa a sou inivèsite piblik nan vil pwovens yo, se ak kè kontan nou ap suiv fason sizyèm pwen nan aktivite senbolik yo ap ateri an dousè pou li make kòmansman dezyèm deseni rezo inivèsite sa a. Nan sans sa a, pandan *Haiti Perspectives* ap konsève fòs karaktè syantifik li, li parèt tankou yon bèl bouke remèsman pou premye moun ki te travay di pou Inivèsite Piblik nan vil Pwovens yo te kab ekziste. Genyen ladan yo ki deja pati pou peyi san chapo. Nou nonmen: Minis Gabriel Bien-Aimé, Rektè Michel Saint-Louis epi Pè Micial Nerestant. Nou dwe siyale tou, sila yo ki kontinye ap goumen nan MENFP a epi nan sosyete sivil depatman kote yo viv yo, oubyen ki rete solidè ak dosye sa a an Ayiti kou nan peyi etranje.

Alapapòt, nou ap di Samuel Pierre, James Féthière, Paul Bénédique ansanm ak tout ekip *Haiti Perspectives* la mès pou espas yo bay refleksyon ak rechèch plizyè moun sou rezo Inivèsite Piblik vil pwovens yo nan kaye tematik sa a.

Nou te genyen chans fè eksperyans ak konsèp oubyen metodoloji *Haiti Perspectives* la, sa vle di: chwazi yon pwoblèm ki gen yon enpòtans nasyonal epi mande moun ki sou teren an pou yo prezante rechèch sou dosye a, yon fason pou yo kreye yon deba

nasyonal ki chita sou yon bon jan analiz reyalite a epi vini ak aksyon estratejik byen planifye pou rezoud pwoblèm lan. Sa se yon bon jan kontribisyon nan travay rekonstriksyon nasyonal la. Konpliman pou Gwoup rechèch ak aksyon pou Ayiti tou nèf la (*GRAHN*) pou kalite inisyativ sa a.

Nan ane 2013, *Haiti Perspectives* te deja pibliye yon kaye tematik sou tèm: Anseyman siperyè epi inivèsite, kote nou jwenn de (2) atik sou Inivèsite piblik nan vil pwovens yo. Menm lè nou ap suiv menm chemen an, nimewo sa a diferan, paske li rete prensipalman nan kad yon fenomèn tou nèf nan espas inivèsite Ayiti a, ki genyen aparisyon, kwasans, finansman, gouvènans, fonksyonman, konstriksyon enfrastrikti, devlopman aplikasyon prensip asirans pou kalite epi prezans dirab Inivèsite piblik nan vil pwovens yo nan nèf depatman jeyografik Ayiti, san konte depatman Lwès la, ki genyen chèflye li Pòtoprens, ki se kapital peyi a. Se la, malerezman, tout administrasyon konsantre.

Kaye sa a kòmanse avèk atik **Narcisse Fièvre** la ki rele:

« *Le Réseau des universités publiques en région dix ans après: vue d'ensemble sur son extension, sa première phase de consolidation et ses nouvelles perspectives de développement* ». Atik la prezante yon rezime sou ekstansyon Inivèsite piblik nan vil pwovens yo nan karaktè inik yo kòm enstitisyon otonòm epi solidè. Se sa ki pèmèt yo aprann yonn nan men lòt apati eksperyans chak enstitisyon, epi pou yo ajanse pwogram yo sou kowòdinasyon kabinè Minis la epi direksyon anseyman siperyè epi rechèch syantifik (*DESRS*). Nesesite epi ijans pou genyen yon lwa sou anseyman siperyè parèt aklè nan atik la. Apre sa, nou antreprann, nan lòd yo te bati yo a, yon vizit gide nan senk pami nèf Inivèsite piblik ki nan vil pwovens yo avèk kè kontan yo, divès defi yo epi tout kalite espwa yo genyen. Pou kòmanse, rektè **Roldano Auguste** mennen nou nan Inivèsite li a « *L'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG): un outil de développement régional et de réforme de l'enseignement supérieur haïtien* ». Apre sa, nou ale nan « *L'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH): l'opportune contribution à la formation universitaire dans le département du nord* » avèk dwayen Fakilte syans edikasyon an, **Jean Luc Fénéus**. Apre sa, rektè **Jomanas Eustache** montre nou enpòtans « *L'Université Publique de la Grand'Anse (UPGA): éduquer pour le progrès de la communauté* ». Bò kote

pa li rektè **Bernard Nemorin** ban nou kèk enfòmasyon tou nèf sou « *L'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté (UPNEF): historique et perspectives de développement* » Pou nou fini, nou deside louvri yon refleksyon sou yon pwoblematik fondamantal epi ki parèt nonsèlman nan UPR yo, men nan tout sistèm edikasyon ayisyen an, nou vle di: pwoblèm de (2) lang ofisyèl nou yo, kreyòl ak franse, kòm lang pou ansèyman, san nou pa bliye lòt lang ki nan kontinan an, tankou anglè ak espayòl. **Marky Jean-Pierre**, manm Akademi Kreyòl Ayisyen an (AKA), envite nou nan yon dyalòg sou yon tèm esansyèl, ki parèt nan yon atik li a, ki rele: « Kesyon Lang lan nan Ansèyman Siperyè nan Peyi Ayiti » Nan atik sa a, otè a pwopoze pou nou entegre yon Fakilte Edid Kreyòl nan chak branch UPR yo ak nan Inivèsite Leta Ayiti a.

Chak grenn, pami atik ki parèt nan nimewo sa a, demontre UPR yo kontribye agranjman pou demokratize epi rann ansèyman siperyè a posib nan chak grenn depatman an Ayiti, malgre divès difikilte finansman epi kèk grèv akonpaye ak vyolans pwofesè yo ak etidyan yo te fè. Tout sa rive, nan yon moman kote kantite elèv ki ap fini etid segondè yo ap monte an flèch, poutan, pa menm genyen yon politik nan sistèm ansèyman an pou akonpaye yo. Kounye la a, inivèsite piblik ki nan vil pwovens yo twouve yo nan yon sityasyon kote yo dwe leve defi nan varye sous finansman yo, nan bati nouvo kanmpis, nan kreye plis plas pou fòmasyon nan syans ak teknoloji aplike, nan kreye lyen ant ansèyman ki gen bon jan kalite epi etik pwofesyonèl ansanm ak itilizasyon sistèm nimerik pou yo kab genyen yon enpak enpòtan sou kreyasyon travay epi elimine povrete wòdpòte ki gen Ayiti a ozalantou ane 2030. Konsa, modèl pou nou kreye yon inivèsite piblik nan chak depatman jeyografik la trè efikas pou desantralizasyon peyi a, epi pou devlope li yon fason dirab. Sa ki rete kounye a, se estriktire legalman sistèm ansèyman siperyè piblik ayisyen an apati yon amonizasyon ant enstitisyon ki sou kont UEH yo epi Rezo UPR yo, epitou favorize yon partenarya avèk inivèsite prive yo, an patiklye apati Konferans rektè yo epi prezidan inivèsite ayisyen yo (CORPUHA an franse).

Travay nou fè pou nou mete kaye tematik sa a sou pye avèk kolaborasyon kèk patnè nan UPR yo, se yon konbit wololoy ant Konsèy rektè UPR yo, MENFP, GRAHN, ISTEAH epi kèk kòlèg pwofesè-chèchè pou yon pi bon konpreyansyon, oryantasyon epi animasyon nan lavi etidyan yo ak lavi anseyan yo nan Rezo UPR la.

Piblikasyon nimewo sa a se yon siyal pou endike nou ap rapousuiv kolaborasyon an nan dizan ki ap vini yo, epi li se yon rèl rasanbleman pou lòt patnè potansyèl yo vin kole zèpòl ak nou yon fason pou nou kontinye batay pou genyen yon edikasyon ak kalite wòdpòte nan sèvis lakilti, lapè epi yon devlopman entegral

Kon sa, ansanm, nou va rive, piti piti, kreye an Ayiti yon sistèm ansèyman siperyè nasyonal nan yon nivo mondyal. Yon sistèm edikasyon siperyè ki kab ede amilyore antrepriz ki nan peyi a, rann yo konpetitif epi pou pèmèt peyi a byen jwe wòl li nan devlopman dirab kolektivite teritoryal li yo epi pwoteje vilaj mondyal la ki se an menm tan « kay nou tout », pou byennèt jenerasyon ki nan wout ap vini yo. ■

Marc Prou, Ed.D., co-fondateur et directeur exécutif de l'Association d'études haïtiennes (HSA) est professeur associé d'Études africaines et caribéennes à l'Université du Massachusetts, Boston. Il est également chercheur associé et directeur du centre de formation InnovEd-ISF à l'Université Quisqueya. marc.prou@umb.edu

Yves VOLTAIRE, Ph.D. est co-fondateur de l'Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC), qu'il a dirigé de 2006 à 2013, et de l'Université Publique des Nippes (UPNip) dont il est le recteur depuis 2014. Membre du conseil d'administration de l'Association des Etudes Haïtiennes (*Haitian Studies Association*), il a fait ses études doctorales en sociologie à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) de Paris. Il détient également un Master en théologie biblique et études juives (Jérusalem), en relations internationales (Paris) et en psycho-éducation (Montréal). Originaire de Miragoâne, où il a fait ses études classiques, il a été formé en philosophie et en théologie au Grand Séminaire Notre-Dame d'Haïti. Co-fondateur de la paroisse de Paillant, il est actuellement prêtre aumônier de la pastorale universitaire et coordonnateur des écoles catholiques du diocèse d'Anse-à-Veau et de Miragoâne. Il a publié divers articles sur les relations haïtiano-dominicaines, sur l'enseignement supérieur et sur l'éducation environnementale, notamment dans le *Journal of Haitian Studies*. yvoltaire@gmail.com



Le Réseau des universités publiques en région dix ans après : vue d'ensemble sur son extension, sa consolidation et ses nouvelles perspectives de développement

Narcisse Fievre

Résumé : *A l'occasion du dixième anniversaire du Réseau des universités publiques en région, l'auteur, Chargé de ce dossier au cabinet du ministre de l'Éducation Nationale depuis 2011 et donc témoin privilégié, présente une vue d'ensemble des phases d'extension et de consolidation de ce réseau. Après une mise en contexte, il fait le point sur la situation actuelle du réseau au regard de sa couverture géographique. Il poursuit avec une analyse des différents aspects de la première phase de consolidation du réseau puis présente les nouvelles perspectives de développement envisagées dans le cadre de sa deuxième phase de consolidation.*



Rezime : *Nan okazyon dizyèm anivèsè Rezo inivèsite piblik nan vil pwovens yo, otè a, ki responsab dosye sa nan kabinè Minis Edikasyon Nasyonal ak Fòmasyon Profesyonèl depi 2011, kidonk se yon temwen privilejye, ki ap prezante yon lide global sou faz ekstansyon ak konsolidasyon rezo sa a. Aprè li fin mete nou nan kontèks pwojè a, li ap prezante nou sityasyon aktyèl rezo a pa rapò ak kouvèti jeyografik li. Li ap kontinye ak yon analiz diferan aspè premye faz konsolidasyon an, epi apre li ap prezante nouèl pèspektiv devlopman rezo a nan kad dezyèm faz konsolidasyon an.*

1. MISE EN CONTEXTE

Depuis Adam Smith [1], la plupart des économistes reconnaissent que les compétences de la main d'œuvre d'un pays représentent un de ses atouts concurrentiels les plus importants. La vaste littérature sur le capital humain, qui a commencé avec les travaux de Mincer [2], de Schultz [3] et de Becker [4] a permis d'explorer la valeur ajoutée de l'éducation aux individus et à la société. Les hauts niveaux de capital humain sont fortement associés avec des revenus per capita plus élevés, de plus hauts taux de croissance économique, des progrès dans les indicateurs de développement humain et une plus grande équité à travers les fruits partagés de la croissance.

Ayres établit fortement que les opportunités éducationnelles accrues pour une large part de la population, ou encore l'accumulation du capital humain, sont les moyens les plus certains pour une société de promouvoir les programmes économiques et sociaux [5]. Dans ce même ordre d'idées, Cypher insiste sur le fait qu'en ce qui concerne les pays en développement, les gouvernements ont un rôle important à jouer pour l'extension de la scolarisation universelle, et du secondaire, la réduction des écarts entre les garçons et les filles et entre les zones rurales versus les zones urbaines [6]. La Banque Mondiale a modifié ses positions antérieures selon lesquelles elle offrait peu de soutien à l'enseignement supérieur des pays en développement, en affirmant désormais que l'enseignement tertiaire devrait bénéficier d'une place considérable dans le cadre de l'agenda général de développement d'un pays [7].

L'économie haïtienne se trouve aux prises depuis de nombreuses années à une situation de trappe de pauvreté qui s'est aggravée avec le tremblement de terre de janvier 2010, et sa capacité d'en sortir dépend en grande partie de ses investissements dans l'éducation et en particulier dans l'enseignement supérieur [8]. Ce point de vue rejoint celui de Berthélémy qui explique qu'un pays pauvre ne peut connaître une croissance qui le place en dehors de la pauvreté à moins que ne soient mises en œuvre des initiatives de politique pour changer les conditions initiales d'une telle façon que ce pays puisse sauter d'un équilibre initial, bas, stable à un autre équilibre plus élevé mais également stable [9]. En effet, quand les connaissances disponibles à l'intérieur d'une population sont insuffisantes, les gains à partir de cette externalité ne peuvent se matérialiser, et comme résultat, la croissance ne peut se produire à moins que l'État n'implante une politique d'éducation fortement pro-active.

Ce positionnement se situe aussi dans la ligne des travaux de Azariadis et Drazen qui ont démontré qu'un bas niveau de développement éducationnel peut bloquer une économie dans une situation de sous-développement [10]. Dans les économies de ce type, la faible dimension des ressources initialement disponibles réduit l'efficacité du système éducationnel et des retours sur l'éducation et conséquemment obstrue le processus d'accumulation du capital, puisque le rendement privé sur le capital humain tombe si bas que les parents peuvent difficilement investir dans l'éducation de leurs enfants.

Pour faire face à cette situation socio-économique extrêmement difficile, les autorités haïtiennes se sont engagées depuis 2010 dans la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) dont l'objectif principal est de faire d'Haïti un pays émergent d'ici 2030. Afin d'atteindre cet objectif général, elles ont établi un ensemble de priorités assorties de financement afin de réaliser à court terme une plus grande justice sociale, une plus grande valorisation de l'investissement et des ressources naturelles nationales ainsi qu'une forte création d'emplois tout en réformant l'État, en dynamisant l'économie et en prévoyant un soutien renforcé du secteur privé.

Ce plan s'articule sur quatre axes de refondation, à savoir la refondation sociale, la refondation économique, la refondation institutionnelle et la refondation territoriale. Dans le cadre de la refondation sociale, une large place est accordée à l'éducation. Dans le plan triennal 2014-2016, la priorité du gouvernement est accordée à l'éducation et au développement humain et social notamment à l'accroissement de l'accès à l'éducation fondamentale, à l'éducation secondaire, professionnelle, technique et universitaire avec un tournant sur la qualité de l'éducation à partir des Assises d'avril 2014.

Il est aussi opportun de souligner que les recommandations du Groupe de Travail sur l'Éducation et la Formation, et le Plan Opérationnel 2010-2015 du Secteur de l'Éducation ont prôné une politique d'éducation pro-active. Plus particulièrement, en ce qui concerne l'enseignement supérieur et universitaire en Haïti, la recommandation numéro 19 du Groupe de Travail sur l'Éducation et la Formation préconisa de développer et de consolider un deuxième réseau public d'universités autonomes en région, dotées des moyens de mettre en œuvre de véritables programmes de recherche et de services à la société, en soutien de l'effort de décentralisation et de diversification de l'enseignement supérieur [11].

Il convient de rappeler pour conclure cette mise en contexte que le Plan national d'éducation et de formation [12] exprimait déjà, dans le cadre de la définition de la Politique Générale du secteur éducatif pour la décennie 1997-2007, la vision d'une éducation haïtienne de qualité accessible à tous les citoyens. Toutefois, les résultats obtenus dans les sous-secteurs de l'éducation lors de la mise en œuvre du Plan Opérationnel 2010-2015, ont permis de constater qu'en dépit des progrès enregistrés au regard de l'accès et de la gouvernance, la question de la qualité de l'éducation dispensée dans le pays doit être réévaluée en profondeur dans tous les sous-secteurs si on veut aboutir à cette transformation de l'homme haïtien tant souhaitée et permettre au secteur éducatif de jouer pleinement son rôle dans le cadre de l'exécution du (PSDH).

Nous entendons ici faire le point sur les avancées de la structuration du Réseau des universités publiques en région depuis sa création en juillet 2006 et discuter des nouvelles dispositions à envisager pour placer ce Réseau sur une nouvelle trajectoire de développement et en faire, dans un avenir pas trop lointain, des universités d'excellence au service de leurs communautés

d'implantation en particulier et du pays en général, compte tenu de leur mission fondamentale d'appui au développement territorial.

2. CRÉATION ET EXTENSION DU RÉSEAU DES UNIVERSITÉS PUBLIQUES EN RÉGION

La circulaire ministérielle du 30 juillet 2006 a créé le Réseau des universités publiques en région avec, comme nous l'avons mentionné plus haut, une mission d'appui au développement territorial. L'Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC) a ouvert ses portes en septembre 2006, suivie de l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) en janvier 2007 et de l'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH) en septembre 2007.

Après à l'implantation de ces trois premières universités publiques en région, et conformément à l'objectif d'extension et de consolidation de ce réseau prévu dans le Plan Opérationnel 2010-2015, le Ministère a appuyé la mise en place de nouvelles universités publiques dans tous les autres départements à l'exception de celui de l'Ouest. Plus concrètement, au cours de l'exercice 2011-2012, l'Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) a démarré ses premiers programmes, et, en 2012-2013, c'était au tour de l'Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP) et de l'Université Publique du Centre (UPC) de recevoir leurs premiers étudiants. Durant l'exercice 2013-2014, les Universités Publiques des Nippes (UPNIP), de la Grande Anse (UPGA) et du Nord-Est (UPNEF) ont également commencé à fonctionner.

En avril 2016, le Réseau dispose d'un effectif d'environ 7, 900 étudiants et offre des programmes de licence dans les domaines des sciences de l'éducation, des sciences administratives, des sciences juridiques, des sciences de l'agriculture, des sciences infirmières et du tourisme (voir le tableau I).

L'encadrement des étudiants dans le cadre de la préparation et de la soutenance de leur mémoire de sortie à la fin du cycle d'études du programme de licence reste encore un irritant. Un programme d'intervention à caractère pédagogique et financier préparé en collaboration avec l'Université d'État d'Haïti (UEH) en 2013 n'a pas pu être mis en branle.

Ainsi, la phase d'extension du Réseau qui a débuté à l'automne 2006 avec la création de l'UPSAC s'est achevée en avril 2014 avec le démarrage de l'UPNIP, ce qui permet au Réseau de couvrir actuellement neuf des dix départements du pays à l'exception du Département de l'Ouest où l'UEH est très fortement implantée depuis bien longtemps.

3. PREMIÈRE PHASE DE CONSOLIDATION DU RÉSEAU (2011-2016)

Dans son rapport de 2009 sur les évolutions de l'enseignement supérieur au niveau mondial, l'UNESCO mentionnait que malgré les initiatives prises ces dernières années, la participation

Tableau I Situation de l'enseignement dans les UPR en avril 2016

UPR	PROGRAMMES DE LICENCE	NOMBRE TOTAL D'ÉTUDIANTS	NOMBRE DE PROFESSEURS À TEMPS PLEIN	NOMBRE DE PROFESSEURS VACATAIRES
UPSAC	Sciences juridiques Sciences administratives Sciences de l'Éducation	1600	6	60
UPAG	Sciences infirmières Sciences administratives Sciences de l'éducation	975	3	73
UPNCH	Tourisme Sciences administratives et gouvernance locale Sciences de l'éducation	1815	9	92
UPSEJ	Sciences agronomiques Sciences administratives Sciences de l'éducation	939	9	56
UPNOPP	Sciences administratives Sciences de l'éducation	804	2	34
UPC	Sciences agronomiques Sciences administratives Sciences de l'éducation	691	-	67
UPGA	Sciences administratives Sciences de l'éducation	517		19
UPNEF	Sciences de l'éducation	221	3	18
UPNIP	Sciences de l'éducation	314	1	26
Total		7876	33	445

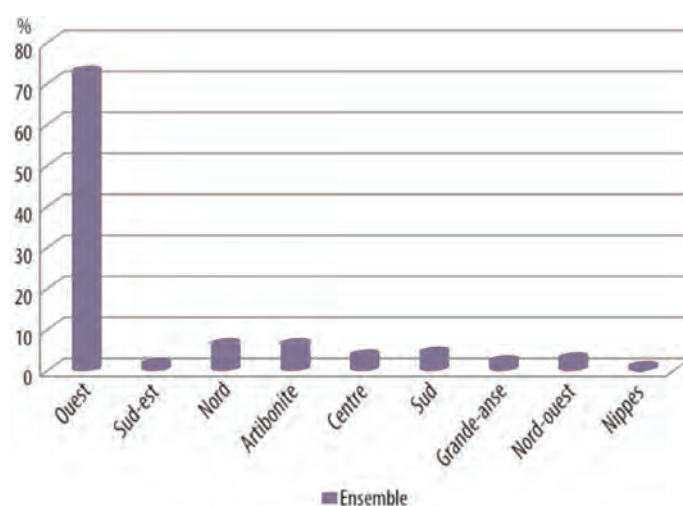
Source : Réseau des universités publiques région

post-secondaire n'a pas profité également à toutes les catégories sociales [13].

En effet, faire accéder à l'enseignement supérieur toutes les catégories de la population, c'est s'attaquer à des inégalités sociales qui sont profondément ancrées dans l'histoire, la culture et la structure économique et qui influent sur l'aptitude des individus à faire face à des conditions de concurrence. La géographie de même que l'inégale répartition des richesses et des ressources

sont autant de facteurs contribuant à désavantager certains groupes de population.

Les résultats préliminaires du recensement de 2013 relatifs aux Institutions d'enseignement supérieur (IES) oeuvrant en Haïti mené par la Direction de la planification et de la coopération externe (DPCE) ainsi que la Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (DESRS) du ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle traduisent cette distribution inégale affichant une nette prépondérance du département de l'Ouest (voir la figure 1) et confortent l'option de dynamiser le développement de l'enseignement supérieur dans les autres départements.

Figure 1 Répartition des Institutions d'enseignement supérieur par département

Source : Recensement IES, 2013, DESRS et DPCE, MENFP

Toutefois, il convient de mentionner que la recommandation 18 du Groupe de Travail sur l'Éducation et la Formation avait préconisé en 2010 de développer et consolider un deuxième réseau public d'universités autonomes en région, dotées des moyens de mettre en œuvre de véritables programmes de recherche et de services à la société, en soutien de l'effort de décentralisation et de diversification de l'enseignement supérieur.

De plus, le Plan Opérationnel 2010-2015 du Secteur de l'Éducation avait prévu de construire et d'équiper les campus pour les universités publiques en région existantes, d'en créer de nouvelles dans les différents départements, d'élaborer la loi organique des universités publiques en région, de mettre en place un conseil d'orientation et de développement des universités en région ainsi que des mécanismes appropriés pour le développement en réseau et la complémentarité entre ces universités, et finalement d'encourager le développement d'activités de recherche orientées vers les besoins spécifiques des régions [14].

Durant la première phase de consolidation du Réseau, les actions menées ont concerné principalement les domaines ci-dessous :

3.1 Cadre légal de fonctionnement du Réseau

Un texte d'avant projet de loi de fonctionnement du Réseau est déposé par le MENFP depuis mars 2014 au niveau de la Primature pour les suites appropriées au Parlement dans l'attente du vote de l'avant-projet de loi sur l'enseignement supérieur en général.

3.2 Renforcement de la gouvernance du Réseau

De manière concrète, la phase de consolidation de ce Réseau a démarré effectivement à la fin de 2011 et au début de 2012 avec les premières missions d'observation aux Gonaïves, aux Cayes, au Cap-Haïtien, et à Jacmel dirigées par le consultant Narcisse FIEVRE qui ont débouché sur la production d'un certain nombre de recommandations à la suite du constat suivant lequel de nombreuses contraintes telles que l'absence de cadre légal, le financement inadéquat, la faible gouvernance, l'insuffisance quantitative et qualitative du Corps Professoral, et autres entravaient l'efficacité des efforts jusque-là consentis pour le développement du Réseau.

Elle s'est poursuivie en juin 2012 avec l'atelier de réflexion sur la planification stratégique du Réseau en partenariat avec la City University of New-York (CUNY). Faisant suite à cet atelier, un partenariat a été développé entre le MENFP, la CUNY, la Kellogg Foundation, et a mené à l'élaboration du plan stratégique de l'UPSAC en 2014. Dans ce même ordre d'idées, un partenariat a été établi entre l'Agence de Coopération Espagnole, l'Association Catalane des Universités Publiques(ACUP) et l'UPSEJ pour la préparation de son plan stratégique en 2015. Des ateliers de réflexion, de formation et de validation se sont tenus en 2014 et en 2015 avec l'ensemble du Réseau aux Cayes et à Jacmel sur cet important outil de planification. De plus, l'UPGA et l'UPNIP disposent de leur plan stratégique depuis leur création en 2014. Parallèlement, le Conseil des Recteurs des UPR a jugé important de disposer également d'un plan global pour le Réseau.

Le premier atelier international de consolidation du Réseau s'est tenu en septembre 2012 sur le thème de la gouvernance des Universités en Réseau avec la participation de la direction du siège social de l'Université du Québec, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de l'Université des Antilles et de la Guyane, de l'ACUP, de l'Université West Indies, de la CUNY ainsi que de l'Agence Universitaire de la Francophonie(AUF), et de Réseaux Institutionnels tels la Conférence Internationale des Dirigeants des Institutions d'Enseignement de Gestion et de Recherche d'Expression Française (CIDEGEF) et du Centre International des Mouvements Économiques et Sociaux (CEDIMES). Il s'agissait pour les UPR de bénéficier de l'expérience accumulée en matière de gestion de Réseaux d'Universités par ces Partenaires.

3.3 Amélioration des liens avec les entreprises

Le Réseau des UPR a développé des relations privilégiées avec la CIDEGEF, un Réseau Institutionnel en Sciences de Gestion

de l'AUF, en particulier en ce qui concerne la compréhension et l'appropriation du concept d'employabilité et de ses exigences en matière de transmission des savoirs et des compétences, de modification des curricula, des relations avec les entreprises et autres. Des ateliers nationaux se sont tenus aux Gonaïves en juillet 2013 et au Cap-Haïtien en novembre 2013 et ont culminé en un atelier de synthèse en janvier 2015. Ces ateliers ont bénéficié également du support technique et financier de l'UNESCO ainsi que de la participation de partenaires nationaux tels l'Université Quisqueya, l'Université Notre-Dame d'Haïti, l'UEH et le Group Croissance, et de partenaires internationaux tels la CUNY, l'Université du Québec à Montréal, l'Université des Antilles et de la Guyane, l'Université de la Havane, l'ACUP, l'Université de West Indies, l'University of Technology de la Jamaïque, l'AUF, le Conservatoire National des Arts et Métiers de France, GRAHN- Monde, la CIDEGEF, la Banque Mondiale, l'Université Gaston Berger du Sénégal, les HEC de Montréal, et l'Université de Kenitra au Maroc

Les principales recommandations du dernier forum sur l'employabilité en janvier 2015 ont porté sur les actions urgentes à prendre à court et à moyen terme en vue de l'amélioration du processus de recherche en adéquation formation-emploi, de l'adaptation des méthodes pédagogiques, de l'amélioration de l'encadrement des étudiants, de l'élaboration de programmes de stage en entreprises, de l'organisation des services de placement, de la mise en place de programmes d'alternance en entreprise, de la formation des étudiants à l'entrepreneuriat, de l'augmentation du nombre de programmes de formation professionnalisante, du développement accru des filières scientifiques, et de l'organisation d'un nouveau forum d'ici 2017-2018 avec pour point fondamental la signature d'un pacte national pour l'employabilité sur la base de la mobilisation de toutes les parties prenantes.

3.4 Évaluation externe des programmes d'enseignement

La consolidation du Réseau s'est aussi réalisée dans le domaine de l'évaluation de certains de ses programmes d'enseignement. Les Programmes de licence en sciences administratives de l'UPSAC, de l'UPAG et de l'UPNCH ont été évalués par la CIDEGEF à la fin de septembre 2015 suite à plus d'un an de discussions et de préparation entre le MENFP, le Réseau des UPR et la CIDEGEF [15]. Les recommandations de cette mission d'évaluation transmises au MENFP en novembre de la même année 2015 ont fait l'objet de discussions avec les responsables concernés. Les programmes de licence en sciences de l'éducation de l'UPSAC, de l'UPSEJ, de l'UPAG ont été évalués en janvier et mars 2016 dans le cadre de modifications à y apporter en vue d'une participation plus efficace de ces Universités au Programme de formation des maîtres que doit mettre en place le MENFP.

3.5 Construction de campus

Plusieurs UPR disposent actuellement de propriétés et sont inscrites au budget d'investissement en vue de disposer de

financement pour la construction à moyen terme de leur campus.

3.6 Dispositions budgétaires

Les UPR disposent depuis octobre 2015 d'une ligne budgétaire propre au niveau du budget de fonctionnement de la République, ce qui devrait réduire les tracasseries administratives dans le cadre des décaissements relatifs aux salaires et aux autres dépenses de fonctionnement.

3.7 Développement du numérique

L'UPSAC, l'UPAG, l'UPNCH, l'UPSEJ disposent de campus numériques qui leur permettent de participer à des programmes d'enseignement à distance. L'ensemble du Réseau développe depuis 2015 un programme de collaboration avec l'entreprise Cyberlybris en vue d'un abonnement donnant droit à l'utilisation pleine et entière de sa bibliothèque numérique.

4. NOUVELLES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

Lors des assises sur l'enseignement supérieur en avril 2014, les défis auxquels font face les UPR ont été identifiés, à savoir : la généralisation de documents de planification stratégique, la construction et l'équipement des campus adéquats, la fiabilité du réseau informatique, la disponibilité de revues spécialisées, la qualification du corps professoral, la certification des programmes, le développement de la recherche dans les régions, le renforcement des liens avec les communautés, l'employabilité des diplômés, l'adéquation du budget avec les besoins réels de ces universités [16].

Pour accomplir sa mission d'appui au développement territorial, le Réseau devra s'efforcer d'apporter des réponses concrètes et urgentes à ces défis. Il devra, à cet effet, accorder la priorité à un ensemble de valeurs telles la prépondérance du savoir et de la culture, la gouvernance pédagogique collégiale et responsable garantissant l'unité du Réseau dans la diversité et l'autonomie des universités, la valorisation de toute la communauté universitaire avec les étudiants au cœur de ses préoccupations, la permanence du dialogue avec les milieux économiques, sociaux, culturels, politiques et éducatifs.

Le Réseau des UPR devra également encourager l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le développement de l'apprentissage ouvert et à distance, en plus d'accorder une place de choix à la professionnalisation supérieure, à la formation à l'entrepreneuriat et aux programmes d'apprentissage tout au long de la vie, tout en s'assurant de la mise en place de système d'assurance qualité et de programmes d'évaluation ainsi que de la promotion d'une culture de la qualité au sein des universités.

De même, le Réseau des UPR sera appelé, au cours de cette deuxième phase de consolidation 2016-2021, à devenir un acteur incontournable du développement des régions en se distinguant

par la qualité de son enseignement, par la dimension transversale et pluridisciplinaire de sa recherche, par sa volonté de jouer un rôle moteur dans les projets et partenariats avec les acteurs politiques et socio-économiques de son espace, et en formant des citoyens compétents dans leur domaine de formation, socialement responsables et capables d'apporter leur contribution aux grands enjeux collectifs.

De manière plus opérationnelle, dans le cadre de cette deuxième phase de consolidation 2016-2021, des objectifs stratégiques ont été retenus. à savoir : promulguer le texte légal de fonctionnement du Réseau (2016-2017) ; accroître la qualité, la pertinence et l'efficacité des programmes de formation actuellement dispensés (et à venir) au premier cycle (2016-2021) ; élaborer des programmes de professionnalisation supérieure (2017-2021) ; mettre en place des groupes de recherche disciplinaires et multidisciplinaires (2017-2021) ; élaborer des programmes de deuxième cycle (2017-2021) ; et procurer au Réseau les moyens institutionnels, infrastructurels et financiers nécessaires à la réalisation de sa mission (2016-2021)

On note des avancées significatives en ce qui a trait à la programmation d'actions devant permettre la réalisation de certains des objectifs mentionnés ci-dessus. Par exemple, l'UPNCH lance en janvier 2017 un nouveau programme de licence en santé publique en partenariat avec l'Université Washington à St-Louis dans le Missouri ainsi qu'un programme de master en économie et gestion des collectivités territoriales en mars 2016 en partenariat avec l'Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale d'Aix-en-Provence et de concert avec le Ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales. L'UPAG développera en octobre 2017 un master en gestion des services de santé avec l'Université d'Aix-Marseille. L'UPSAC et l'UPSEJ démarreront en octobre 2017 un programme conjoint de master en éducation en partenariat avec Paris-Ouest Nanterre.

En ce qui concerne la professionnalisation supérieure, des modules de formation initiale et de formation continue sur courte période seront élaborés au cours des deux prochaines années dans les domaines de la gouvernance territoriale, de la gestion touristique, de la petite enfance, de l'éducation spéciale, des métiers de l'eau, des métiers de la mer et de l'agro-industrie.

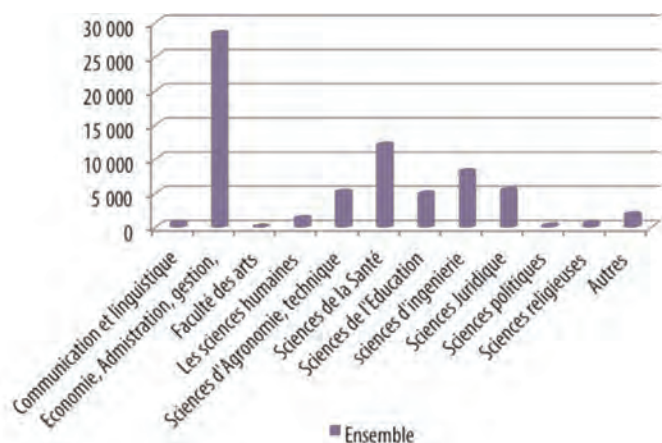
Des réflexions profondes vont se poursuivre au cours de cette première sous période sur le modèle financier devant soutenir la soutenabilité des différents programmes et projets du Réseau.

Elles porteront également sur les conditions nécessaires à l'établissement futur de filières scientifiques dans le Réseau étant donné la forte prépondérance actuelle de filières non-scientifiques en Haïti (voir la figure 2).

Ces réflexions aborderont en outre le renforcement de la qualification du Corps Professoral dans le Réseau vu le nombre insuffisant d'universitaires hautement qualifiés en Haïti (voir la figure 3) ainsi que sur l'octroi de bourses pour l'intégration en priorité des futurs diplômés des programmes de master dans les

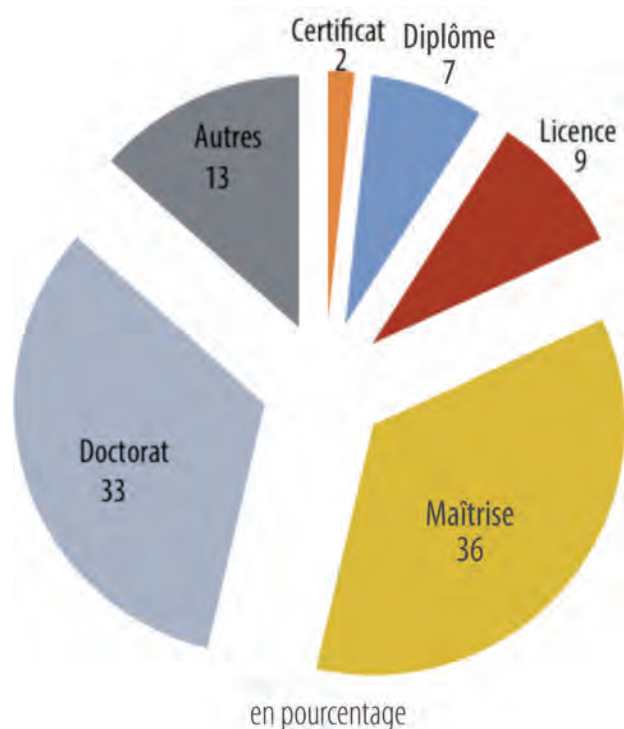
écoles doctorales existantes au pays, et le cas échéant la poursuite de leurs études doctorales à l'étranger.

Figure 2 Répartition des étudiants par domaine de formation



Source: Recensement IES, 2013, DESRS et DPCE, MENFP

Figure 3 Répartition des Professeurs selon leur formation



Source: Recensement IES, 2013, DESRS et DPCE, MENFP

Enfin, il convient de noter que l'UPSAC dispose depuis juillet 2016 d'un nouveau campus à Laborde pouvant accueillir dans l'état actuel plus de 3000 étudiants et présentant des possibilités de nouvelles constructions. L'UPAG, l'UPNOPP, l'UPSEJ,

l'UPC et l'UPNIP bénéficient dans le cadre du budget d'investissement d'un projet quadriennal qui devrait leur permettre de construire et d'équiper leurs nouveaux bâtiments.

5. CONCLUSION

Dans le cadre de cet article, nous avons volontairement évité de parler de bilan, puisque cinq des neuf universités du Réseau ont encore moins de quatre ans même s'il est vrai que dans les départements du Sud, de l'Artibonite et du Nord et du Sud-Est, les diplômés des UPR prêtent déjà leurs services aux administrations publiques et privées concernées.

Sous un autre angle d'analyse, il ne fait pas de doute que ce Réseau contribue déjà à la décentralisation et à la modernisation de l'enseignement supérieur en Haïti [17].

Plus particulièrement, dans le contexte précis de mise en œuvre d'une stratégie de développement territorial en conformité avec l'objectif général de décentralisation retenu dans la Constitution de 1987, le développement du Réseau des UPR constitue sans aucun doute un pas dans la bonne direction. Toutefois, il faut bien reconnaître que le Réseau existe depuis dix ans et qu'il devra relever de nombreux défis pour pouvoir appuyer convenablement et durablement les collectivités territoriales dans leur quête de progrès, de croissance et d'équité au bénéfice de leurs populations. Les défis, mentionnés antérieurement sont donc multiples et de taille, mais pas insurmontables.

Il est opportun de rappeler à cet effet que selon le modèle de la triple hélice [18] revendiqué ces dernières années comme un paradigme de la dynamique du développement territorial, l'interaction entre l'université, les entreprises et les administrations publiques doit viser à stimuler le développement économique et social du territoire. Il faut pour réaliser cette synergie combiner le potentiel de savoir concentré au sein des universités, les ressources économiques, l'expérience dans les affaires et le marché des entreprises, et les incitations et le déploiement d'entreprises publiques organisées par les administrations.

Le Réseau des UPR doit donc s'efforcer au cours des prochaines années de développer, en plus de sa mission d'enseignement, les deux autres missions de recherche et de services à la communauté dans le souci d'être un moteur d'innovation et un stimulant du développement du territoire. Il devra également développer des compétences entrepreneuriales au bénéfice de ses étudiants dans l'ensemble de ses programmes facultaires. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 Smith, A (1776). Recherche sur les causes et la richesse des nations. Londres, W. Strahan et T. Cadell.
- 2 Mincer, J (1958). « Investment in human capital and personal income distribution ». Journal of Political Economy, vol. 66, p. 281-302.
- 3 Schultz, T.W (1960). « Capital formation by education ». Journal of Political Economy 6, 8 p. 511-83.
- 4 Becker, Gary (1975). « Human capital: a theoretical and empirical analysis with special reference to education ». National Bureau of Economic Research.

- 5 Ayres, C. (1991). «Economic development an institutionnal perspective», p. 89-97 dans James Dietz (dir.) Latin America's Economic Development, 2^e éd., London and Boulder, Co Lynne Renner Publishers.
- 6 Cypher, J.M (2013). The Process of Economic Development. 4^e éd., Routledge.
- 7 World Bank (2002). «Constructing knowledge societies: new challenges for tertiary education». Washington.
- 8 Fièvre, N. (2014-b). «État des lieux et perspectives de développement du Réseau des universités publiques en région», 26^e Conférence Haitian Studies Association, Université Notre Dame, Indiana, É.A., 6-8 novembre.
- 9 Berthélémy, J.C. (2006). «Club de convergence et équilibres multiples: comment les économies émergentes ont-elles réussi à échapper au piège du sous-développement». Revue Économie du développement, 2006/1, vol.14.
- 10 Azariadis, C. et Drazen, A. (1993). Endogenous fertility in models of growth. Revista de Analisis Economic, vol. 8 n° 2.
- 11 Groupe de Travail sur l'Éducation et la Formation (2010). «Pour un Pacte National sur l'Éducation en Haïti», Port-au-Prince, Haïti.
- 12 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (1997). Plan National de Formation.
- 13 UNESCO (2009). La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement. Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur. Paris.
- 14 Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (2010). Vers la Refondation du Système Éducatif Haitien. Plan Opérationnel 2010-2015 des Recommandation de la Commission Présidentielle Éducation et Formation.
- 15 Fièvre, N. (2015-a). «Illustration d'un processus d'évaluation: le cas des Universités Publiques Régionales (UPR)». Texte présenté au Colloque international sur l'employabilité et l'entrepreneuriat dans les universités ouest africaines Université Gaston Berger, St-Louis, Sénégal, 8-10 avril 2015.
- 16 Fièvre, N. (2014-a). «Extension et consolidation du Réseau des universités publiques en région: état des lieux, défis et perspectives». Texte présenté aux Assises sur la qualité de l'éducation en Haïti (avril 2014).
- 17 Etkowitz, H. et Leidesdorf, L. (1997). «Universities in the Global Economy: a triple helix of University-Industry-Government Relations», Londres, Casell Academy.
- 18 Fièvre, N. (2015-b). Contribution du Réseau des Universités Publiques Régionales (UPR) à la décentralisation et à la modernisation de l'enseignement supérieur en Haiti, Texte présenté à la 27^e Conférence HSA «Haiti dans le monde: présences, représentations, performances» Université de Montréal, 22-24 octobre 2015.

Narcisse FIEVRE, Ph. D., est licencié de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de l'UEH et diplômé du Centre de Formation des Statisticiens. Il détient une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal et a effectué sa scolarité de doctorat également à cette même université (examens de synthèse réussis en microéconomie et en macroéconomie, examen de spécialisation réussi en développement économique). Il est aussi détenteur d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des systèmes d'éducation et de formation ainsi que d'une maîtrise en éducation de l'Université de Montréal. Il est chargé du dossier des UPR au cabinet du Ministre. nfiev@hotmail.com



Rhum
Barbancourt[®]



Ann mache men nan men

pou nou reyisi ansanm
pou ayiti ka vanse

Marchons ensemble

vers une réussite
collective pour Haïti

L'Économie du savoir pour créer de la richesse pour tous

Cité du Savoir

Secteur agriculture
Secteur scolaire
Secteur services
Secteur universitaire

Alors, où que vous soyez dans le monde, **donnez** pour doter Haïti d'un joyau qui propulsera le pays dans le 21^e siècle.

À travers ses différentes branches internationales et en Haïti, GRAHN-Monde lance une grande campagne de financement pour la construction du **Pôle d'Innovation du Grand Nord** et de sa **Cité du Savoir**.

Le CPE - Paul Gérin-Lajoie ouvrira ses portes **en octobre 2016**.

www.pigran.org

L'Université Publique de l'Artibonite Gonaïves : un outil de développement régional et de réforme de l'enseignement supérieur haïtien

P. Roldano Auguste

Résumé : Fondée par l'État haïtien le 5 janvier 2007, l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) possède trois facultés, soit de sciences infirmières, d'éducation et d'administration. Elle accueille 1 400 étudiants et possède 80 professeurs et un personnel administratif de 45 membres. D' Michel Saint-Louis, de regrettée mémoire, fut son premier recteur. Comme les autres UPR, elle est menacée par une crise financière et salariale. Cependant, les démarches administratives pour la construction de son campus avancent lentement. L'UPAG développe une fructueuse collaboration avec la City University of New York (CUNY) dans le domaine de la santé. Des démarches sont en cours pour une coopération avec d'autres universités pour offrir de nouveaux programmes, notamment en éducation préscolaire et en agronomie. Elle lancera bientôt un programme de master en économie et gestion des collectivités territoriales.



Rezime : « Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves » (UPAG), se yon zouti desantralizasyon pou soulaje popilasyon Latibonit lan ki te swaf fòmasyon ak edikasyon siperyè. Se yon zouti devlopman ekonomik ak sosyal. UPAG gen vizyon pou ekselans nan pedagoji ak nan domèn rechèch nan plizyè disiplin tankou edikasyon lasante ak jesyon. UPAG te kòmanse louvri pòt li de batan jounen ki te 5 Janvye 2007 la avèk twa fakilte : syans infimiyè, syans edikasyon ak syans administrasyon. Se Doktè Dr Michel St-Louis ki te premye rektè li. Direksyon UPAG gen yon rektora. Se yon konsèy etidyan, CONEUPAG, ki regle koze ki konsènen etidyan yo. Demach pou bati Kanmpis UPAG a ap vanse ti pa ti pa. Pwoblèm ki pi frape UPAG se pwoblèm lajan ak bidjè, menm si genyen pwogrè ki fèt pandan lane 2015-2016 la. UPAG ap travay pou li mete nouvo pwogram sou pye pou satisfè bezwen popilasyon an. Pou sa fèt, UPAG devlope relasyon patenarya ak ini-vèsite ki anndan Ayiti ansanm ak inivèsite ki aletranje. UPAG ap travay pou kesyon desantralizasyon ak devlopman tounen yon reyalyte nan rejyon Latibonit lan..

1. INTRODUCTION

La création de l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG) est une réponse de l'État haïtien aux attentes de la population de l'Artibonite. Ce faisant, l'État entame dans les faits le processus de décentralisation effective du pays en vue de trouver des solutions adéquates aux problèmes auxquels se heurtent les jeunes vivant dans une situation de grande précarité en termes d'offre de formation et obligés de partir vers la capitale ou à l'étranger pour poursuivre leurs études universitaires.

Ainsi, la mission de l'UPAG, outre la décentralisation du pays, est de contribuer au développement socioéconomique par la formation des ressources humaines qualifiées et par des appuis

technologiques qu'elle apporte aux administrations publiques et parapubliques, particulièrement aux collectivités territoriales et aux entreprises publiques et privées.

L'UPAG vise aussi l'excellence académique en favorisant le plein épanouissement de ses étudiants par l'acquisition des connaissances et le développement continu de leurs compétences. Elle entend mettre sur pied des centres de recherche sur les thématiques de la gestion des ressources humaines, de la gestion des ressources agricoles, de la gestion des petites et moyennes entreprises (PME), de la santé communautaire, de l'épidémiologie, de l'échec scolaire et du développement de la petite enfance. Mais le manque de moyens financiers et de ressources humaines ne permet pas d'avancer dans ces domaines de recherche si importants pour le développement du pays et de l'institution.

2. PRÉSENTATION DE L'UPAG

L'UPAG est un établissement public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP). Elle a ouvert ses portes le 5 janvier 2007 avec trois facultés : la Faculté des sciences de l'éducation¹ (FSED), la Faculté des sciences infirmières (FASI) et la Faculté des sciences économiques, comptables et de gestion² (FSECG). Elle a démarré avec un effectif de 300 étudiants, et le personnel enseignant et administratif comptait 25 personnes. D^r Michel Saint-Louis, de regrettée mémoire, fut son premier recteur.

L'UPAG est gérée par un rectorat qui constitue un collège de pairs formé de trois doyens, d'un secrétaire général, d'un recteur remplissant la fonction de président et d'un représentant du corps des professeurs (conseil académique). Un administrateur et un comptable s'ajoutant au rectorat forment le conseil administratif. Un conseil des étudiants, le CONEUPAG, a été créé pour faciliter la gestion de la vie étudiante sur le campus de l'UPAG par le secrétariat général. Les étudiants ne sont pas représentés au rectorat dans ses réunions et délibérations en conseil, mais le président du CONEUPAG est souvent invité par le rectorat à lui présenter les doléances et revendications de ses membres.

Pour l'année 2016-2017, l'UPAG atteindra plus de 1 400 étudiants, avec un effectif du personnel enseignant de plus de 80 professeurs (à temps plein, à temps partiel et chargés de cours) et plus de 45 membres du personnel administratif. Elle possède un terrain de 27 carreaux et les démarches administratives pour la construction de son campus avancent lentement mais sûrement.

3. DÉFIS MAJEURS

Sur le plan managérial, l'UPAG fait face à une crise financière due à la crise politique du pays en général et à un traitement en parent pauvre des universités publiques régionales (UPR) par le MENFP en particulier. En effet, depuis le mois de septembre 2015, l'UPAG est en proie à des problèmes budgétaires majeurs. Sur les 12 000 000 gourdes allouées à l'UPAG depuis tantôt neuf ans, 8 000 000 gourdes ont été reçues en deux tranches, ce qui laisse l'Université avec plus de 4 000 000 gourdes d'arriérés de salaires tant pour les membres du rectorat (deux doyens et un secrétaire général) que pour les professeurs dans plusieurs facultés.

Pour l'exercice fiscal 2015-2016, les UPR bénéficient d'une ligne budgétaire propre et l'UPAG est dotée d'une allocation budgétaire de plus de 31 000 000 gourdes, soit 29 000 000 gourdes

1. Elle compte trois options : philosophie et lettres, histoire-géographie et mathématiques-physiques.

2. Elle offre à présent deux options : gestion des affaires et sciences comptables.

pour les salaires des personnels enseignant et administratif et 2 700 000 gourdes comme frais de fonctionnement. Cela constitue un pas important vers l'amélioration de la situation financière des UPR en général et de l'UPAG en particulier. Entre-temps, l'UPAG devra développer ses capacités institutionnelles et managériales d'absorber le montant alloué. Il faut signaler toutefois que le décaissement des frais de fonctionnement prévus pour les UPR est paralysé au MENFP.

Ainsi, l'UPAG fait partie des universités publiques en région qui sont actuellement menacées par une crise financière et salariale. Les professeurs commencent à manifester leur désenchantement quant à la manière dont l'UPAG et le MENFP gèrent le personnel enseignant dans les UPR. La menace la plus critique est celle de la perte en ressources humaines qualifiées à laquelle l'Université devra faire face dans les jours qui viennent. Les UPR deviennent de moins en moins attrayantes aux yeux des cadres supérieurs du pays. Pour le moins, même les postes de doyen et de secrétaire général offerts par l'UPAG peuvent attendre des mois sans faire l'objet de candidatures intéressantes. Cela n'est pas bon signe pour le développement des universités, tant sur le plan académique que sur le plan administratif. Mais, en dépit de toutes ces difficultés financières, une lueur d'espoir pour un cadre juridique plus sécurisant et une allocation budgétaire plus adaptée à sa mission fait vivre et rêver les dirigeants du réseau.

4. NOUVEAUX PROGRAMMES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Il est important qu'une université offre régulièrement de nouveaux programmes à la société. L'ouverture du programme Child Development Associate (CDA) et la mise sur pied de nouveaux programmes de cycles courts³ pour la nouvelle année répondent à la diversité de l'offre de programmes universitaires tant souhaitée.

Sur le plan de la coopération avec le monde académique national et international, l'Université maintient des rapports privilégiés avec le réseau des universités publiques sœurs des Cayes, de Port-de-Paix, de Jacmel, du Cap, de Fort-Liberté, de Miragoâne, de Jérémie et de Hinche, ainsi qu'avec l'Université Quisqueya (UNIQU). Des démarches sont en cours pour formaliser un partenariat avec l'Université du Massachusetts (UMASS) à Boston et l'Université d'État de la Floride (FSU) à Tallahassee.

Malgré sa jeunesse, l'UPAG développe plusieurs autres types de coopération universitaire.

- Elle est membre provisoire de l'Agence universitaire francophone (AUF), l'un des grands réseaux universitaires du monde avec plus de 750 établissements universitaires et centres d'études supérieures affiliés. Elle doit cependant

3. Ces programmes seront ajoutés suivant les besoins de la région.

développer des programmes de master pour en devenir membre permanent.

- De même, elle siège à la Conférence des recteurs, des présidents d'université et institutions d'enseignement supérieur de la Caraïbe (CORPUCA).
- Elle est membre fondateur de la Conférence des recteurs, des présidents d'université d'Haïti (CORPUHA).
- Elle a aussi été membre fondateur du Consortium international pour la reconstruction et l'amélioration de l'enseignement supérieur en Haïti (CIRSEH) incluant 8 autres institutions haïtiennes et 20 institutions et réseaux d'enseignement supérieur des Caraïbes, du Canada, de l'Espagne et des États-Unis d'Amérique qui collaborent afin d'améliorer l'enseignement supérieur en Haïti.
- Elle a signé un accord de partenariat durable avec la City University of New York (CUNY) depuis 2010-2011.
- Dans le cadre d'un partenariat avec l'ambassade du Canada, sept bourses d'études au niveau de la maîtrise ont été offertes et octroyées à sept cadres de l'UPAG dans les domaines de la santé publique, de la gestion, des finances publiques et de la comptabilité. Ces bourses ont pour finalité de promouvoir le renforcement institutionnel de l'UPAG.
- L'UPAG est sur le point de conclure un accord avec l'ambassade américaine en ce qui concerne les programmes d'échanges et de bourses au niveau de la maîtrise et du doctorat.
- L'UPAG est en train de finaliser un accord de partenariat également avec l'Université Quisqueya sur un projet d'établissement d'un programme de maîtrise en sciences de l'éducation avec une spécialisation dans le développement de la petite enfance. Dans le cadre de ce partenariat, l'Université organisera cette année, entre juillet et août 2016,

l'Université Estivale 2016. Les professeurs proviendront de la CUNY et de UMASS-Boston et leurs interventions couvriront des thèmes d'extrême importance pour le développement d'Haïti, dont l'éducation préscolaire, la petite enfance, les sciences infirmières, la santé communautaire et le développement de l'enfant (CDA).

Le succès de ces programmes et séminaires, notamment ceux qui sont orientés vers l'éducation et la petite enfance, servira de leitmotiv dans la mise sur pied d'un département d'études sur la petite enfance cohérent devant affronter la grande pénurie de ressources humaines à laquelle le secteur du préscolaire fait face. Pour le lancement réussi du CDA, l'Université compte énormément sur l'expertise des professeurs de UMASS-Boston, qui nous aideront dans les enseignements techniques et la mise sur pied d'un laboratoire de recherche en psychopédagogie de l'enfance. L'UPAG lancera bientôt un programme de master en économie et gestion des collectivités territoriales.

5. CONCLUSION

À un moment de notre histoire de peuple où l'on parle de la revalorisation de l'enseignement supérieur public, la création des UPR répond non seulement à un besoin de notre pays de finalement emprunter la voie de la science et de la recherche, mais aussi à une interpellation constante de la civilisation à s'ouvrir et à s'engager dans la voie de la modernisation, de la décentralisation et du développement durable, qui sera obligatoirement régional, même lorsqu'il s'agit de l'approche départementaliste ou de « transversalité de la région » adoptée par nos gouvernants. Le développement dont rêvent tous les Haïtiens passera obligatoirement par les universités régionales, publiques ou privées, et ne sera certainement pas « port-au-princienne » centralisé, comme persistent à le croire beaucoup de politiciens. ■

Roldano Auguste est prêtre de l'Église épiscopale d'Haïti et travaille à titre de recteur à l'Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves. Juriste de formation, il finit sa thèse en criminologie (justice criminelle) à la Capella University de Minneapolis, aux États-Unis. rauguste80@aol.com

L'université publique du nord au Cap-Haïtien : une opportune contribution à la formation universitaire dans le département du nord

Jean Luc Fénéus

Résumé : L'Université Publique du Nord au Cap Haïtien (UPNCH) revêt une importance capitale en termes d'opportunités et d'alternatives pour des milliers d'étudiants et parents qui en ont tant besoin pour combler la carence en centres d'enseignement supérieur capables d'offrir un enseignement de qualité et accessible dans le département du nord. En matière d'employabilité et de placements, grâce à son corps professoral de plus de 80 enseignants et enseignants-chercheurs, très dynamiques, habiles et coopératifs, elle s'est taillée, depuis sa fondation en 2007, une place de choix au sein de la communauté capoise en mettant à la disposition du marché du travail, tant au niveau du Grand Nord qu'ailleurs, plus de 1.000 licenciés dans divers domaines, avec un fort pourcentage accepté dans les banques et les hôtels de la place. Un franc partenariat s'est rapidement développé avec les institutions financières qui reçoivent, soit en stage, soit pour emplois directs les jeunes licenciés de l'université. Dans le contexte de la solidarité après le séisme du 12 janvier 2010, l'UPNCH bénéficie de l'appui de la City University of New York (CUNY), pour la mise en place et le fonctionnement d'une Ecole Supérieure de Tourisme et d'Hôtellerie (ESUTH). Durant l'année académique 2016-2017, elle prévoit mettre en place un programme de maîtrise en Economie et Gestion des Collectivités Territoriales en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille de France et un programme de licence en santé publique et médecine tropicale en collaboration avec la Washington University in St Louis.



REZIME : Inivèsite Piblik Nò a ki Okap la (IPNO an kreyòl) se yon gwo opòtinite pou paran ak etidyan ki pa gen lòt kote pou voye pitit yo nan Inivèsite aprè lekòl segondè yo. IPNO vin bouche vid ki te genyen nan zafè egzistans bon jan sant ansèyman siperyè pou bay ansèyman bon kalite epi ki pre kay etidyan yo nan depatman Nò a. Nan zafè chache ak jwenn travay pou lisansye li yo, IPNO fè gwo jèfò. Depi Leta te fonde li an 2007, ak sipò plis pase 80 profesè ki toujou montre yo dinamik, abil epi kolaboratif, te genyen plis pase 1000 lisansye ki te rive diplome nan inivèsite a, epi pi fò nan yo jwenn debouche, kit se nan bank, nan lotèl ak nan sektè edikatif la kòm pwofesè lekòl. Inivèsite a devlope bonjan relasyon patenarya ak anpil enstitisyon finans ki resevwa etidyan yo kòm estajyè, epi yo konn tou kenbe yo pou yo travay. Nan kad solidarite ak Ayiti apre tranbleman tè 12 janvier 2010 la, IPNO jwenn sipò « City University of New York (CUNY) » pou li fè fonksyone lekòl Touris ak Otèlri li a. Nan ane akademik 2016-2017 la, IPNO ap mete kanpe 2 lòt pwogram : yon pwogram Metriz ki ap chita sou Ekonomi ak jesyon kolektivite tèritoryal yo ki ap fèt an patenarya ak Inivèsite « Aix-Marseilles, France » ; lòt la ap fèt nan sante piblik ak lamedsin twopikal avèk èd « Washington University in St-Louis ».

1. HISTORIQUE

Le 8 octobre 2007 est né un nouvel établissement universitaire dans le monde de l'enseignement supérieur en Haïti, plus particulièrement dans le département du Nord. Il s'agit de l'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH) dont le siège est au Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays.

Ce centre universitaire représente l'une des entités du jeune Réseau des universités publiques en région (UPR) créé à la suite d'une décision ministérielle prise le 30 juillet 2006 à partir d'une circulaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP).

2. MISSION

Comme le stipule la Constitution haïtienne, la création de l'UPNCH, comme celle des autres universités sœurs dudit réseau, s'inscrit dans une dynamique de démocratisation et de décentralisation fonctionnelle de la formation universitaire en Haïti dans une perspective de développement régional.

La présence de cette université dans la cité christophienne répond à un besoin urgent de milliers de jeunes du Nord et de

ses zones avoisinantes, désireux de faire leurs études universitaires sans quitter leur département natal. De même, la disponibilité de l'UPNCH auprès de la population, sa proximité ainsi que son offre en matière de formation constituent une solution de rechange à de nombreux jeunes ne disposant pas des moyens financiers suffisants pour aller suivre une formation universitaire soit à Port-au-Prince, soit en République dominicaine, soit dans d'autres pays étrangers.

Ainsi, des milliers de cadres qualifiés vont pouvoir se former sur place, lesquels contribueront à la structuration, à la prospérité et au renforcement des institutions publiques et privées du département et même d'ailleurs.

3. CORPS ENSEIGNANT

Le corps professoral de l'UPNCH est constitué d'un groupe d'enseignants très dynamiques et coopérants, triés sur le volet, dont la plupart sont engagés soit à temps plein, soit à temps partiel. Certains sont détenteurs de maîtrises, d'autres ont des doctorats ou sont doctorants. Des licenciés, quoiqu'en nombre restreint, réputés dans la communauté pour fournir un apport à la formation supérieure associé à plusieurs années d'expérience,

offrent eux aussi leurs services à l'Université à titre de professeurs.

L'absence d'infrastructures et de dispositifs de recherche dans le pays, particulièrement dans la région du Nord, fait que nos professeurs souffrent d'un déficit de formation en matière de recherche scientifique au sens propre et classique du terme. C'est pourquoi, en dépit de leur attachement à la cause de l'enseignement supérieur, nonobstant leurs efforts et la volonté de continuer à soutenir l'Université dans la perspective d'accomplir sa mission, ils souhaitent ardemment recevoir des formations additionnelles, à portée spécialisée, à travers des partenariats développés par le jeune Réseau des UPR, par le biais de séminaires de courte durée ou de programmes de formation spécialisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

NIVEAU D'ÉTUDES	EFFECTIF	ENSEIGNANTS PERMANENTS	ENSEIGNANTS VACATAIRES
Licence	2	0	2
Maîtrise	61	5	56
Doctorant	13	3	10
Doctorat	4	1	3
Total	80	9	71

4. OFFRES DE FORMATION ET POPULATION D'ÉTUDIANTS

Pour bien remplir sa mission, l'UPNCH veut se conformer aux principales fonctions de toute université qui se respecte, à savoir : la production et la diffusion du savoir ; la formation d'humains cultivés et éclairés ; la formation de personnes capables de contribuer au développement social, culturel, politique et économique ; la formation de personnes capables d'effectuer des choix de vie et de prendre des décisions informées ; la formation de personnes possédant des bases solides qui leur permettent de poursuivre leur apprentissage au gré des besoins sans cesse changeants et de l'évolution de la société.

L'UPNCH compte, pour l'instant, deux facultés qui offrent chacune des formations spécifiques. Il s'agit de la Faculté des sciences de l'éducation, ayant en son sein des spécialités en psychopédagogie, en administration scolaire, en mathématiques/physique et en histoire/géographie, et de la Faculté des sciences administratives et de gouvernance locale regroupant les filières de l'administration, de la gouvernance locale et de l'École supérieure de tourisme et d'hôtellerie (ESUTH). Pour la prochaine année d'études, elle compte étendre ses formations en offrant une licence en santé publique et une maîtrise en économie et gestion des collectivités territoriales.

Du point de vue pédagogique, l'UPNCH offre des formations pour les grades suivants : un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) d'une durée de trois ans, et une licence délivrée après quatre ans d'études réussies. Avec ses deux facultés et l'École supérieure de tourisme et d'hôtellerie, l'UPNCH accueille aujourd'hui plus de 1850 étudiants. Plus d'un millier d'étudiants ont reçu un DEUG qui leur permet de réaliser, dans certains cas, un stage et de se faire embaucher en attendant de terminer la rédaction et la soutenance de leurs travaux de sortie.

5. EMPLOYABILITÉ ET TAUX DE PLACEMENT PAR SECTEUR

Aujourd'hui, les statistiques disponibles montrent que, pour nos quatre dernières promotions, il y a plus de 300 licenciés pour les deux facultés, dont 75 % sont embauchés dans diverses entreprises du Grand Nord, particulièrement le Nord, le Nord-est et le Nord-Ouest, y compris le Centre et l'Artibonite. Toujours est-il que certaines institutions privées en sont les principales bénéficiaires, notamment dans le secteur des affaires : banques, coopératives, institutions de micro finance (IMF), multiservices, hôtels, restaurants. Par ailleurs, nombre d'entre eux intègrent aussi le secteur de l'éducation, soit en enseignement secondaire ou supérieur.

6. PARTENARIATS

L'UPNCH a mis en œuvre deux types de partenariats :

- Pour une formation complète de ses étudiants et une intégration facilitée dans le marché du travail, l'UPNCH établit des partenariats avec plusieurs entreprises et institutions de la région, comme la Chambre de commerce, d'industrie et des professions du Nord (CCIPN), les banques privées, la banque nationale de crédit (BNC), les Caisses populaires/Coopératives et les hôtels. Des partenariats sont aussi créés avec des établissements de formation tels le Groupe croissance et l'Association nationale des institutions de micro finance (ANIMH) qui assurent depuis quelque temps une sorte d'ajout de formation à la réalité ou à la pratique professionnelle en lien avec l'employabilité de nos jeunes diplômés.
- Depuis près de quatre ans, l'UPNCH bénéficie de l'appui de la City University of New York (CUNY), surtout en matière de ressources humaines, pour la mise en place et le fonctionnement de l'ESUTH. CUNY envoie chaque année des professeurs et spécialistes qui donnent des cours répondant aux standards internationaux. Les deux premières cohortes de l'ESUTH se sont déjà spécialisées et préparent leur mémoire ou rapport de stage en vue de l'obtention de leur licence. La quasi-totalité de ces deux promotions est déjà absorbée par le marché du travail, soit dans les hôtels de l'endroit, soit dans les ports et aéroports du pays.

7. IMPACT ET DÉFIS

Au vu de ses engagements et des résultats attendus, après moins d'une décennie, l'UPNCH occupe une place importante au sein de la communauté nordiste et au classement des établissements d'enseignement supérieur de qualité en Haïti. Cela grâce à sa politique visant à augmenter le taux de diplômés au sein de la société haïtienne, à accroître et à promouvoir la participation des femmes dans le processus de développement du pays afin de répondre aux demandes des personnes qui ont besoin d'un diplôme attestant de leurs compétences scientifiques et professionnelles.

Pour l'heure, dépendant de l'appui de l'État pour couvrir son budget et promouvoir certains programmes, l'UPNCH manque cruellement de financement pour faire face à ses obligations envers les professeurs et continuer d'engager les ressources humaines qualifiées indispensables à une formation adéquate, répondant aux normes et standards internationaux.

8. PERSPECTIVES

L'UPNCH travaille à l'ajustement continu de l'enseignement qu'elle donne en s'adaptant à la réalité mouvante de la société. Aussi entend-elle créer des laboratoires et des centres de recherche destinés aux travaux de recherche et de vulgarisation scientifique concernant la réalité haïtienne. Les recherches se concentreront sur les thématiques comme: les collectivités locales, le développement durable, la décentralisation, la gouvernance locale, etc.

À l'aube de l'année académique 2016-2017, l'UPNCH prévoit de mettre en place un programme de maîtrise en économie et gestion des collectivités territoriales et un programme de licence en santé publique et médecine tropicale. Il est à signaler que ces initiatives obtiennent le support du MENFP, des partenaires internes et externes de l'UPNCH et de la communauté universitaire dans son ensemble. ■

Jean Luc FÉNÉLUS est doyen de la Faculté des sciences administratives et de gouvernance locale de l'Université Publique du Nord au Cap Haïtien (UPNCH). Professeur de Finances publiques et de Politique générale de l'entreprise, il est doctorant en éducation à l'ISTEAH. Il détient aussi une maîtrise en Gestion Financière de l'Université Montesquieu de Bordeaux-IV, après avoir décroché une licence en Gestion des affaires à l'Institut national d'Administration, de Gestion et de Hautes Etudes internationales (INAGHEI) puis en sciences juridiques à la faculté de droit et des sciences économiques de Port-au-Prince. Loucko32@yahoo.fr

JobPaw . C O M

Connecter professionnels, entreprises et universités

L'Université Publique de la Grand'Anse : éduquer pour le progrès de la communauté

P. Jomanas Eustache

Résumé : Deux ans après sa création en 2014 par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), l'Université Publique de la Grand'Anse (UPGA) a déjà permis à 300 jeunes d'accéder à une formation universitaire en sciences de l'éducation et en gestion. Elle soulève beaucoup d'espoir pour le développement durable de la Grand'Anse. Car, la formation universitaire apprend à devenir des citoyens du monde ayant un souci particulier et constant pour la sauvegarde et la protection de l'environnement, la construction de la solidarité entre les hommes et le maintien de la paix mondiale. Cependant, comme les autres UPR, en dépit des efforts d'un très grand nombre de gens de bonne volonté, l'UPGA vit une situation de très grande précarité. Elle ne dispose pas encore d'un local propre ou d'infrastructures adéquates pouvant lui permettre de répondre valablement à sa vocation et à sa mission. Les citoyens du département doivent donc s'approprier cette UPR afin de l'aider à être plus performante au service du progrès de leur communauté.



Rezime : Dezan apre Ministe Edikasyon Nasyonal ak Fomasyon Pwofesyonèl (MENFP) fin fonde li, « Universite Publique de la Grand'Anse (UPGA) » deja pèmèt 300 jenn gason ak fi kòmmanse fòmasyon yo nan syans edikasyon ak nan jesyon. UPGA se yon solèy lespwa ki ap leve nan Grand'Anse lan. Bonjan fòmasyon inivèsite aprann moun vin tounen yon sitwayen pou tout moun sou latè ki ap kalkile, tout tan, kijan pou yo pwoteje li epi amelyore anviwonman an, pou yo bati solidarite ant moun epi travay pou kontinye gen lapè nan lemonn. Sepandan, tankou tout lòt UPR yo, malgre jefò yon pakèt moun ki gen bon volonte, UPGA ap viv nan yon sityasyon malouk san parèy. Li poko gen lokal pal ni tout ekipman ak lòt materyèl ki nesèsè pou pèmèt li fè misyon li kòm sa dwa. Sitwayen ki ap viv nan depatman an dwe fè « Université Publique en Région » (UPR) sa a tounen zafè pa yo pou yo ede li bay plis randman nan sèvis kominote a.

1. INTRODUCTION

Dans toute communauté humaine ou tout regroupement humain qui aspire au développement, l'éducation joue et doit jouer un rôle de premier plan, car l'éducation assure, dit-on, le progrès d'une nation. D'où la justification du choix de la devise de l'Université Publique de la Grand'Anse (UPGA) : « *Educare pro communitatis progressio* » (Éduquer pour le progrès de la communauté).

La création d'une université correspond toujours à cette volonté de contribuer à la transmission du savoir au plus haut niveau, par l'enseignement, la recherche, les échanges, les débats contradictoires et le service à la communauté, afin d'assurer le progrès des peuples. Pour reprendre l'essentiel de ce qui est dit de la vision et de la mission de l'UPGA, la qualification et la compétence universitaires ouvrent la voie à la réussite professionnelle et facilitent l'insertion dans la société. Par sa mission d'enseignement, l'université a la lourde tâche d'enseigner les théories et les techniques qui régissent le fonctionnement de la société. Pour assurer un enseignement supérieur utile, fiable et réaliste, l'université doit forcément s'arc-bouter à sa mission de recherche généralement considérée comme l'une des plus importantes.

La formation universitaire est censée théoriquement permettre à l'étudiant de mieux appréhender et vivre sa socialité ou son caractère naturellement social, ainsi que la nécessité pour lui

de se former de plus en plus et de mieux en mieux, pour être, comme l'entendait Aristote, un véritable « *Zoon Politikon* », c'est-à-dire un animal politique. En d'autres termes, un citoyen responsable, capable d'agir positivement sur son milieu et de prendre en main à la fois son propre destin et celui de sa communauté, selon le vœu des Romains : *Boni bonum publicum curant* (Les gens de bien se soucient du bien public). De plus, cette responsabilité citoyenne devrait l'aider à s'acquitter de ses devoirs diligemment et à assumer honnêtement ses obligations. Quant à ses droits, elle devrait lui permettre de chercher toujours à en user avec sagesse et les revendiquer, au besoin, avec la plus grande pondération.

Cette responsabilité citoyenne devrait aussi pouvoir porter le citoyen à vouloir toujours sacrifier ses intérêts particuliers sur l'autel de la collectivité. Ainsi que nous le rappelle l'esclave philosophe romain Sénèque (4-65 de notre ère) : « *Sanis hominibus publica privatis potiora sunt*¹ » (Pour tout homme sain d'esprit, le bien commun précède le bien privé). Et il ajoute même que l'homme est un animal social né pour le bien commun (*socialis animal communi bono genitum*)².

1. Voir Reginaldo Pizzorni, *Il diritto naturale dalle origini a San Tommaso d'Aquino*, Pontificia Università Lateranense, Citta Nuova Editrice, 2^e éd., 1985, p. 102.

2. *Ibid.*

De plus, nous pensons que la formation universitaire peut aider entre autres à mettre en place un véritable parcours civique des étudiants, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements utiles ; leur faire prendre une conscience plus accrue de la nécessité de développer le sentiment d'appartenance à leur communauté, à leur pays, dans le respect dû à la diversité des choix de chacun et de ses options personnelles par l'application quotidienne du principe « Pas toujours d'accord, mais amis quand même » ; à exercer leur liberté en pleine conscience des droits d'autrui ; à refuser la violence sous toutes ses formes ; à devenir des citoyens du monde en ayant un souci particulier et constant pour la sauvegarde et la protection de l'environnement, la construction de la solidarité entre les hommes et le maintien de la paix mondiale. Ici, la pensée de l'empereur philosophe romain Marc-Aurèle (121-180 de notre ère) garde encore toute sa fraîcheur : « *Civitas et Patria mihi ut Antonio Roma, ut homini mundus* » (Comme Antonin, ma ville et ma patrie c'est Rome, mais en tant qu'humain, c'est le monde).

Tandis que nous célébrons cette année le deuxième anniversaire de fondation de notre université publique en région (UPR), l'UPGA, et le dixième anniversaire de création du Réseau des universités publiques en région, nous sommes tous invités à nous laisser habiter tour à tour par le noble sentiment de gratitude pour ce que nous avons pu réaliser chacun dans et pour notre UPR respective, et ensuite par le nécessaire devoir d'évaluation de ce qui a été fait, et enfin par l'élaboration objective et pratique de perspectives d'avenir.

2. LES UPR OU LA RÉPONSE PARTIELLE AU BESOIN DE FORMATION DES JEUNES DES PROVINCES HAÏTIENNES

Aujourd'hui, en Haïti, il est généralement admis que, grâce à la présence des UPR dans presque tous les départements du pays – à l'exception de l'Ouest où se trouvent déjà concentrées la plupart des institutions d'enseignement supérieur –, l'accès à l'université n'est plus un défi ou une pensée cauchemardesque pour les parents et les jeunes des couches sociales économiquement défavorisées. En effet, depuis maintenant une dizaine d'années, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a pris la noble et louable décision de mettre un terme graduellement mais sûrement au clivage qui a malheureusement trop longtemps existé entre gens des provinces et de la capitale par l'ouverture d'une UPR dans neuf départements géographiques du pays.

Dans le cadre de cet effort, l'UPGA a commencé à offrir ses services à la communauté grand'anselaise il y a deux ans seulement, par l'ouverture de deux facultés : la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté des sciences de la gestion et de l'administration.

Pour mieux comprendre la nécessité d'une telle initiative, est-il besoin de rappeler que de nombreux jeunes Grand'anselais ont

péri à Port-au-Prince dans le terrible tremblement de terre de 2010 tout simplement parce qu'ils n'avaient pas la possibilité de commencer ou de poursuivre des études supérieures ou universitaires dans leur département d'origine ?

Selon les données statistiques de la direction départementale du MENFP, au cours des deux années scolaires qui ont précédé l'ouverture de l'UPGA, les pourcentages de réussite des jeunes aux examens officiels de la classe terminale (BAC II) sont respectivement de 65,95 % pour un total de 950 participants en 2012-2013 ; de 71,73 % pour un total de 1 765 participants en 2013-2014 (l'année de l'ouverture de l'UPGA), et de 84 % pour le baccalauréat unique, pour un total de 1 173 participants, alors que la capacité d'accueil des quelques établissements locaux de formation supérieure ne dépassait pas 20 à 25 %. Quid donc des 75 à 80 % restants ? Selon nos observations, en général, ceux d'entre eux qui le peuvent partent faire des études soit à l'étranger (une infime minorité) ou à Port-au-Prince, la capitale. Mais la grande majorité reste sur place pour vivre presque dans le farniente.

Face à ce constat plutôt alarmant, l'UPGA peut quand même s'enorgueillir d'avoir permis à plus de 300 jeunes d'accéder à la formation universitaire dans au moins deux filières : la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté des sciences de la gestion, et ce, en seulement deux ans d'existence.

Qui comprendra mieux que les parents et les principaux bénéficiaires directs l'importance de la présence d'un tel établissement d'enseignement dans le département ? Malgré ses moyens très limités et les défis auxquels l'UPGA fait face journellement, pour la grande majorité des gens qui la fréquentent et pour les observateurs avisés du département notamment, on devrait impérativement l'inventer si elle n'existait pas.

C'est donc l'occasion de saluer l'effort de tous ceux qui ont concouru à la mise sur pied de l'UPGA et de leur dire que la Grand'Anse leur est perpétuellement reconnaissante, et, pourquoi pas, la nation haïtienne tout entière, s'il est encore vrai l'adage bien connu et qui dit joliment : « Tant vaut l'école, tant vaut la nation » !

Toutefois, force est de reconnaître que, bien que les UPR se révèlent plus qu'une nécessité pour le développement et la dynamisation de nos provinces, elles font quand même face en général à des défis d'envergure qui impactent négativement sur les objectifs qu'elles s'étaient préalablement fixés. Ces défis sont nombreux, mais nous n'en mentionnons que quelques-uns ici.

En dépit des efforts d'un très grand nombre de gens de bonne volonté, les UPR vivent une situation de très grande précarité. Elles ne disposent en général d'aucun local propre ni d'infrastructures adéquates qui leur permettraient de répondre utilement à leur vocation et à leur mission.

Le manque de ressources de toutes sortes est évident. N'ayant pas les moyens financiers de leur politique, les UPR peinent généralement à mettre à leur service les ressources humaines

disponibles, qui se trouvent préférablement dans la capitale et de manière rarissime dans les provinces. L'absence d'une bonne bibliothèque dans les différents centres de formation est presque une constante. La capacité d'hébergement des étudiants fait défaut ainsi que l'existence d'un service de transport.

Il y a encore une très grande réticence qui nuit à l'établissement d'un véritable contact avec le secteur privé des affaires, dont la plupart des membres ignorent l'importance et le rôle d'une université dans une communauté. Ce qui a pour effet aussi d'entraver ou de retarder la mise sur pied du conseil de l'UPGA. Dans ces conditions, et instruits de l'expérience du passé, nous croyons nécessaire de prendre certaines dispositions et mesures appropriées afin que l'UPGA connaisse des lendemains beaucoup plus prometteurs.

3. PERSPECTIVES D'AVENIR OU L'UPGA DANS LES DIX PROCHAINES ANNÉES

En tout premier lieu, nous entendons tout mettre en œuvre pour que les obstacles majeurs ou les grands défis auxquels l'UPGA fait face aujourd'hui soient pris en compte et aplanis graduellement, mais définitivement, afin que cette jeune structure universitaire puisse non seulement offrir aux étudiants qui la fréquentent un authentique cadre de formation et d'information, mais surtout répondre valablement et efficacement à sa mission principale qui consiste à dispenser un enseignement de qualité.

Nous comptons aussi établir une véritable passerelle de communication qui devra déboucher sur une nécessaire et utile collaboration avec le secteur privé des affaires, afin de faciliter la formation pratique et l'employabilité de nos futurs diplômés; des démarches seront entreprises en vue de mettre sur pied un fructueux partenariat avec l'État pour l'exécution de certains travaux de recherche ou de formation; enfin, nous souhaitons construire une meilleure et réelle synergie entre la société et l'Université sur le rôle et la mission de celle-ci dans la communauté, à travers les médias locaux.

Comme on le sait, il est tout à fait évident qu'il existe un rapport très étroit, voire dialectique, entre la société et l'éducation de ses membres, de sorte que l'on peut dire, sans courir le risque d'être démenti: « Telle société, telle éducation. » Donc, celle-ci peut facilement servir d'aune pour mesurer le degré de développement, d'évolution, de celle-là.

Pour faciliter notre réflexion sur ce nécessaire et indispensable binôme société et éducation, la lecture de la loi d'orientation du 23 janvier 2008 sur l'éducation de la République d'Algérie nous a fortement marqués et inspirés [1].

Pour Haïti, comme pour tout autre pays qui a l'ambition d'aller de l'avant, la qualité des ressources humaines s'impose comme un enjeu stratégique majeur et un facteur déterminant dans la satisfaction des besoins de développement durable du pays et l'ouverture à la concurrence internationale, marquée par la pression exercée par les cultures et les modèles économiques des puissances dominantes, ainsi que par une compétition élevée où les seuls paramètres de réussite sont la productivité, la performance et l'efficacité.

L'université haïtienne est appelée à s'aligner sur les standards internationaux en matière d'organisation, de fonctionnement et de rendement afin de permettre à ses diplômés d'être réellement compétents, compétitifs sur le marché du travail et d'assurer de façon quasi certaine leur employabilité.

Alors que le monde devient un village planétaire, l'UPGA, consciente de l'importance des échanges universitaires, entend renforcer la collaboration *ad intra* et *ad extra*, c'est-à-dire avec des universités tant haïtiennes qu'étrangères. Comme le souhaite notre document d'implantation, l'UPGA aura la tâche de préparer les ressources humaines qui seront mises au service du développement de la Grand'Anse, de la valorisation de ses ressources naturelles, et d'assurer sa gestion stratégique, selon la perception de ses usagers potentiels directs et indirects.

Nous n'insisterons jamais assez sur le fait que la formation universitaire ne peut ni ne pourra faire l'économie d'une formation à la citoyenneté responsable. Elle devra toujours mettre l'accent impérativement sur le lien qui existe et qui doit exister entre le binôme université et citoyenneté, afin d'assurer un meilleur service à la communauté ainsi que le veut joliment le dicton « Rendre l'université à la cité ». En d'autres termes, au cours de la prochaine décennie, nous nous engageons à travailler pour que les membres de leurs communautés respectives s'approprient les UPR et puissent dire, non sans une certaine fierté: « Les UPR, c'est notre affaire! » ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 *Bulletin officiel de l'Éducation nationale, Loi d'orientation, n° 08-04 du 23 janvier 2008, Numéro spécial, février 2008, p. 19-20.*

Jomanas EUSTACHE, Ph.D., prêtre catholique, est titulaire d'un doctorat en Droit canonique de l'Université Pontificale Urbainienne de Rome et d'un diplôme en droit civil. Il est co-fondateur de l'École Supérieure Catholique de Droit de Jérémie (ESCDROJ) qu'il dirige depuis sa fondation en 1995. Il est professeur de droit et auteur de plusieurs articles publiés notamment dans le *HASTINGS INTERNATIONAL AND COMPARATIVE LAW Review*. Il est Recteur de l'Université Publique de la Grand'Anse (UPGA) depuis sa fondation en 2014. jomanaseustache@hotmail.com

Vœux du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle

Florence Pierre-Louis

Il est malaisé de rebrousser le temps où notre désir se mit au service du projet de création d'instituts universitaires dans les différentes provinces du pays, projet conçu et, plus tard, mis en pierre par l'éminent disparu, professeur Michel Saint-Louis. La puissance de sa volonté s'attarda en route, mais porta bonnes nouvelles.

Depuis le temps qu'elles s'en sont allées en guerre et qu'elles résistent, les universités publiques en région se sont attelées à mettre en œuvre des missions possibles. Alors s'est promue entre elles une compétition paresseuse qui les fit exister. Ainsi ont-elles commencé à tracer les chemins ascendants d'une histoire du pays, même et autre, juste pour essaimer sur nous une part du Bien de Platon, notre part des dons de Prométhée.

Elles ont commencé à rapatrier nos enfants, à assoiffer leurs intelligences, à percer des innovations, à rallumer des rêves tués, à créer des destins, à déjouer les fatalités, à caresser d'étonnantes chimères, à accoucher des âmes belles.

Elles s'essayent à tolérer « nos méditatifs et nos contemplatifs » sans qui nous sommes perdus.

Les institutions, encore dans leur prématurité, ont ouvert les brèches de vases communicants, entre elles et, dans les replis des différentes tranches de science, la science est vagabonde, buissonnière, transfuge, et les liens qu'elle tisse malgré elle entre ces étroits compartiments sont souvent comme une petite pluie bienfaisante provocatrice d'idées neuves.

Les grands maîtres ont jadis investi les maisons de savoir pour nous apprendre à nous affranchir des chaînes du réel afin que nous puissions élire domicile en terre d'abstraction, lieu des plus grandes créations de l'esprit humain. L'espace de nos campus décentralisés s'en est souvenu.

Pour qu'Haïti devienne « pays conquis », nos actuels chercheurs ont l'urgente tâche de débusquer les lieux et les jeux de fonctionnement positif de la société haïtienne, de rattraper les parcelles de lumière perdues de notre passé de peuple. Pour aller plus loin, il leur faudra sans cesse récidiver.

Et puisque nul peuple n'est surnuméraire, une nation qui sombre est déjà une perte désespérée dans notre marche vers l'Humanité. Mais si l'ouvrage ne nous est une trop lourde charge, le monde surprendra notre diacoute, hébergé au fin fond des étoiles, par-delà les galaxies. Frankétienne sera notre passeur.

Nos universités publiques en région, partagées en pays décalé, représentent la concession la plus méritoire consentie à l'exigence de distribution de la culture humaniste dans notre société. C'est à elles, et à toutes les maisons de savoir de la place, qu'il est prescrit d'augmenter l'élite des gardiens de notre panier à connaissances, rempli à mesures timides et répétées, parfois explosives, de morceaux de science et de conscience. Donnons-leur grand vent si nous souhaitons que, par les voies douces dégradées, pacifiantes peut-être, nous accordons volontiers à l'université, elles atteignent leur plus grand large.

Florence Pierre-Louis est Directrice de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique au Ministère de l'éducation Nationale et de la formation professionnelle (MENFP). florence-pierre_louis@yahoo.fr

L'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté: historique et perspectives de développement

Père Bernard Nemorin

Résumé: Fondée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle MENFP l'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté (UPNEF) a vu le jour en avril 2014 dans le but de répondre aux besoins du département du Nord-Est en matière d'enseignement supérieur. L'implantation de l'UPNEF a comblé un grand vide en ce sens qu'elle dessert, actuellement, toutes les treize (13) communes du département car les étudiants arrivent d'horizons différents. En Juillet 2016, nous recensons vingt-deux (22) professeurs à l'UPNEF. Trois (3) à temps plein et dix-neuf (19) charges de cours. Quant aux étudiants, d'avril 2013 à Juillet 2016, leur nombre est passé de soixante-dix (70) à deux cent cinquante (250) en Sciences de l'Éducation et nous nous apprêtons à accueillir en octobre prochain les premières promotions en Sciences Administratives et Comptables. Nos problèmes sont surtout liés au mode de financement des UPR. Face à cela, l'État doit penser à honorer à temps son obligation budgétaire relative au fonctionnement des UPR, nommer les membres du personnel et les professeurs à temps plein et à temps partiel. Pour assurer leur survie, les Universités Publiques en Région ont eu l'idée de créer le Réseau des UPR. Le réseau doit être vu, non seulement, comme outil de promotion de valeurs, mais aussi comme garant des intérêts collectifs des Universités Publiques en Région.



Rezime: Nan mwa avril 2014 la, Ministè Edikasyon Nasyonal ak Fòmasyon Pwofesyonèl fonde Inivèsite Piblik Nòdès la nan Fòlibète (IPNEF). Inivèsite sa a te fèt pou pèmèt depatman Nòdès la jwenn avantaj pa li nan zafè anseyman siperyè. Nan sans sa a, kreyasyon Inivèsite a vin ede elimine ratman ki genyen nan Nòdès la nan domèn edikasyon siperyè. Aktyèlman, Inivèsite a bay sèvis li nan tout 13 komin ki nan depatman an. Sa fasilite lavi etidyan yo ki soti toupatou nan vil ki alentou Fòlibète yo. Nan mwa jiyè ane 2016 la, nou te konte vennde (22) pwofesè nan inivèsite a. Twa (3) pami yo te travay tanplèn epi diznèf lòt yo sou kontra. Kanta pou etidyan yo, soti avril 2013 rive jiyè 2016, nou te genyen swasanndis (70) etidyan jouk rive desan senkant 250 nan Syans Edikasyon. Nan mwa oktòb ki ap vini la a, nou ap genyen premye gwoup etidyan nou nan Administrasyon ak Kontabilite. Pwoblèm nou chita sou fason Leta finanse Inivèsite ki nan vil pwovens yo. Fòk Leta kouvri depans ki an rapò ak fonksyonman Inivèsite ki nan vil pwovens yo; fòk li chwazi pwofesè tanplèn epi tanpasyèl yo. Pou Inivèsite ki nan vil pwovens yo rive kenbe, yo gwoupe tèt yo an rezo. Rezo sa a la, nonsèlman pou li fè pwomosyon Inivèsite sa yo, men tou, pou yo garanti enterè kolektif Inivèsite ki nan vil pwovens yo.

1. BREF HISTORIQUE DE LA FONDATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'UPNEF

L'histoire de l'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté (UPNEF) se situe entre les démarches du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) pour la promotion de développement et la consolidation des universités publiques en région (UPR), d'une part, et la volonté des membres de la Société civile du Nord-Est, particulièrement Fort-Liberté, Ouanaminthe, et de la Direction départementale de l'éducation Nord-Est de soutenir le projet de manière inconditionnelle, d'autre part. À ce stade, nous nous souvenons encore de l'appui du coordonnateur des UPR, en l'occurrence Narcisse Fièvre, qui n'a pas marchandé son temps pour la réalisation du projet.

L'UPNEF a ouvert ses portes en avril 2014 avec 70 étudiants en sciences de l'éducation. Depuis lors, l'établissement continue son cheminement vers le succès. Nous devons reconnaître que l'implantation de l'UPNEF a comblé un grand vide dans le département du Nord-Est en ce sens qu'elle dessert, actuellement, les 13 communes du département, les étudiants provenant d'horizons différents. À cet égard, elle s'efforce quotidiennement

vers la pérennité de cette œuvre combien importante pour le plein épanouissement des jeunes du département tout entier.

Par la qualité des services offerts, la présence de l'UPNEF a un impact sans précédent dans le Nord-Est: d'abord, elle diminue le déplacement des élèves du Nord-Est vers d'autres départements en ce qui concerne les activités d'études, et ensuite, elle fournit une nouvelle visibilité au département. En plus, elle augmente les chances d'aller à l'université pour les jeunes, ce qui permet de réduire l'inégalité au regard de l'accès aux études. Elle permet également aux cadres de se perfectionner. Enfin, elle rapatrie les cadres pour mieux exploiter leurs services.

2. STRUCTURE ADMINISTRATIVE, CORPS PROFESSORAL ET ÉTUDIANTS

2.1 Structure administrative

Pour poursuivre ses objectifs, l'UPNEF doit répondre aux besoins du département en ressources humaines qualifiées capables d'offrir aux enfants de la région une éducation de qualité. Pour ce faire, tout un ensemble de cadres s'associe pour promouvoir la qualité des services offerts par l'UPNEF

et assurer la pérennité de l'établissement. Ils constituent le personnel administratif. Le personnel comporte les échelons suivants :

1. le conseil de direction (CD);
2. le conseil d'administration (CA);
3. les représentants du comité d'étudiants;
4. le personnel de soutien.

Le Tableau 1 indique la répartition du personnel administratif de l'UPNEF dans ces échelons.

Tableau 1 Répartition du personnel administratif de l'UPNEF

CONSEIL DE DIRECTION
Rectorat
Administration
Décanat
Secrétariat général
CONSEIL D'ADMINISTRATION*
Société civile de Fort-Liberté
Société civile de Trou-du-Nord
Société civile de Ouanaminthe
Société civile de Vallières
Direction départementale d'éducation du Nord-Est (DDN-E)
Délégation du Nord-Est
BDS de Trou-du-Nord
BDS de Vallières
Comité des étudiants
Agent intérimaire exécutif de Fort-Liberté
Maire élu de Fort-Liberté
Représentant du personnel de l'UPNEF
PERSONNEL DE SOUTIEN
Agent de livraison
Agent de sécurité
Ménagère

* Quatrième réunion du conseil d'administration de l'Université Publique du Nord-Est à Fort-Liberté, 5 février 2016.

Ce personnel est appelé à subir des modifications en qualité et en quantité, car l'implantation de nouvelles facultés exigera de nouvelles compétences avec de nouveaux cahiers de charge, comme le prévoit le chapitre 3 de notre Plan opérationnel.

2.2 Corps professoral

Quant à nos professeurs, ils sont, en ce mois de juillet 2016 et comme il est indiqué au Tableau 2, au nombre de 22 : 3 à temps plein et 19 vacataires, dans des champs disciplinaires et des niveaux différents. Cependant, nous avons plus d'une vingtaine de curriculum vitae à l'étude.

Tableau 2 Données sur les professeurs de l'UPNEF¹

À TEMPS PLEIN	VACATAIRES	CHAMPS DISCIPLINAIRES	NIVEAUX
3	19	Psychologie Médecine Philosophie Droit Théologie Sciences informatiques Sciences de l'éducation Lettres Sociologie Mathématiques	Doctorat Doctorant Maîtrise

2.3 Étudiants

L'UPNEF a ouvert sa première faculté, la Faculté des sciences de l'éducation, en avril 2013, avec une première promotion de 70 étudiants en tronc commun. Cette promotion constitue le noyau dur de l'Université en ce sens qu'elle a contribué à créer ses souvenirs les plus marquants. D'avril 2013 à novembre 2015, l'UPNEF a un effectif de 250 étudiants issus de différents collèges et lycées du département et d'autres universités. Le Tableau 3 montre la répartition des étudiants selon l'année d'études et le sexe.

1. La répartition est faite selon que le professeur soit à temps plein ou vacataire.

Tableau 3 Répartition des étudiants de l'UPNEF selon l'année d'études et le sexe, 2014-2015²

ANNÉE	SEXE		TOTAL
	Féminin	Masculin	
1 ^{re}	18	60	78
2 ^e	30	70	100
3 ^e	12	60	72
TOTAL	60	190	250

3. PRINCIPAUX DÉFIS

Comme institution du MENFP, l'UPNEF fait face à des défis inhérents, pour certains, à ceux du Ministère lui-même et, pour d'autres, à la situation du département du Nord-Est, en particulier. Il s'agit :

- de l'insuffisance de ressources humaines dans le département du Nord-Est;
- de l'absence de campus.

2. 16 novembre 2015.

4. AMÉLIORATION ET DIVERSIFICATION DU MODE DE FINANCEMENT DES UPR

En ce qui concerne la volonté d'améliorer et de diversifier le mode de financement des UPR, nous pensons que l'État devrait prendre les décisions suivantes :

- honorer à temps son obligation budgétaire relative au fonctionnement des UPR;
- nommer les membres du personnel administratif et de soutien;
- nommer les professeurs à temps plein et à temps partiel.

5. NOTRE PERCEPTION DU RÉSEAU DES UPR

Il serait illusoire pour une UPR de penser pouvoir fonctionner de manière isolée. De par leur mission, les UPR ont des objectifs communs. Et, tenant compte de la bonne logique des choses et des réalités socioéconomiques et culturelles de notre Haïti, les luttes individualistes n'apportent, fort souvent, pas de résultats durables. De ce fait, le Réseau des UPR doit être vu non seulement comme *outil de promotion de valeurs*, mais aussi comme le *moteur des intérêts collectifs des universités publiques en région*.

L'amélioration du fonctionnement du Réseau des universités publiques en région est fonction d'une prise de conscience effective de la responsabilité de chaque entité en vue de la survie du groupe. Pour y arriver, chaque UPR doit faire en sorte qu'elle soutienne chaque autre UPR dans ses forces et dans ses faiblesses. ■

Bernard NEMORIN, Ph.D., prêtre de l'Église catholique est le recteur de l'Université Publique du Nord-Est à Fort Liberté (UPNEF). Il a obtenu son doctorat en philosophie à la Pontificia Università URBANIANA de Rome. Il a enseigné la philosophie au Grand Séminaire Notre-Dame, à l'Université Quisqueya, à l'Université d'État et à l'Université Episcopale d'Haïti. Comme fruit de ses recherches, il a publié : « Profil de l'Homme Total dans l'Emile de Jean-Jacques Rousseau », 1994. Éd. CIDIHCA, Montréal, 252 p.; « Actualité de la pensée de Rousseau: Repères pour refonder la démocratie haïtienne » (2009). Éd. Fleuriot (SDB), Port-au-Prince, 116 p. bnemorin@yahoo.com



Kesyon Lang nan Ansèyman Siperyè nan Peyi Ayiti

Marky Jean-Pierre

Résumé : Cet article discute la question de la langue par rapport au développement des établissements universitaires en Haïti. Au moment où Haïti s'apprête à cerner les meilleures stratégies qui vont permettre à la société d'emprunter la voie du développement, l'expansion et l'amélioration des établissements universitaires se révèlent de plus en plus cruciales, bien qu'elles doivent faire l'objet d'un examen minutieux. En effet, parmi les problèmes auxquels se heurtent les établissements universitaires en Haïti, la question de la langue est l'une des plus préoccupantes. Suivant un cadre théorique divers sur la langue, l'auteur soutient qu'il est nécessaire de voir la langue comme un capital et, dans cette optique, de prioriser la langue créole dans l'enseignement supérieur. Cette démarche entrera dans le cadre d'une vision à long terme d'une société plurilingue englobant l'anglais, le français et l'espagnol – un plurilinguisme qui se basera sur la langue mère, le créole. Cet article examine le rôle que joue la langue dans les cursus de certaines universités du monde occidental et propose un moyen d'approcher la question de la langue dans l'intérêt des étudiants haïtiens et du développement du pays.



Rezime : Atik sa a pale sou koze lang parapò ak devlopman enstitisyon inivèsité yo an Ayiti. Nan yon moman kote peyi a ap prepare li pou li chwazi pi bon estrateji ki pou pèmèt sosyete a rantrè nan wout devlopman. Nan moman sa a, kreyasyon pi plis inivèsité epi amilyorasyon enstitisyon inivèsité yo vin pi difisil. Poutan, nou fèt pou nou ekzaminen yo an detay. Anfèt, pami divès pwoblèm enstitisyon inivèsité yo, kesyon lang lan mande yon atansyon espesyal. Atik sa a demontre, dapre yon kad teyòrik miltip, li nesèsè pou nou konsidere kesyon lang lan tankou yon resous, ki bay lang kreyòl la yon plas primòdyal nan ansèyman siperyè. Fason panse sa a, se yon vizyon sou yon peryòd tan byen long, kote pral genyen yon sosyete miltieng, ki va konsidere anglè, fransè, espayòl – yon miltiengwis ki ap genyen pou li chita sou lang tout moun pale nan peyi a, kreyòl. Atik sa a ap ekzamine wòl lang jwe nan sik etid kèk inivèsité ki nan monn oksidantal la, epi otè atik la pwopozè yon fason pou nou abòde kesyon lang lan nan enterè etidyan ayisyen yo ansanm avèk devlopman peyi a.

1. ENTWODIKSYON

Ayiti se yon peyi ki gen pase 10 milyon moun. Menm lè peyi a kontinye ap fè fas ak anpil kriz – kriz politik, kriz ekonomik, kriz sosyal, kriz sou plan medikal, kriz sou plan agrikilti, oubyen kriz sou plan devlopman moun ak devlopman teritwa a an jeneral – nasyon an oblije anvizaje mwayen ki kapab pèmèt jèn ayisyen yo devlope bon jan konpetans pou Ayiti ka vin pran plas li tout bon vre nan mitan nasyon devlope yo, oubyen, omwen, pou li antreprann demach pou li mete sou pye estrikti ki nesèsè pou yon peyi ki dwe antre nan pwosesis devlopman; selon jan monn kontanporen an wè nosyon peyi devlope a. Pa gen pyès dout sou sa, milye akademik la se yon poto mitan nan yon demach konsa. Anfèt, lè nou konsidere popilasyon Ayiti a ap ogmante oframezi, tandike espas jewografik la pa pe ogmante, nou ta ka menm di Ayiti gen enterè pou li ta estriktire sistèm inivèsité li yo, yon jan pou peyi a ofri yon fòmasyon akademik ki gen yon repitasyon wòdpòte, ki ka menm atire atansyon monn entènasyonnal la, epi ki ka atire kapital ekonomik. Nan sans sa a, efò Leta ayisyen fè pou mete sou pye Inivèsité piblik nan Rejyon yo ap pèmèt plis jèn ayisyen ale nan inivèsité. Men, gen anpil efò ki pou fèt toujou pou de (2) sistèm inivèsité sa yo rive gen bon repondong pou yo jwe wòl yo dwe jwe a, tout bon, nan ede Ayiti antre sou wout devlopman. Yon nan efò sa yo konsènen kesyon lang lan nan 2 sistèm inivèsité yo anndan peyi a. Atik sa a antre

nan yon refleksyon sou kesyon lang lan nan ansèyman siperyè, sitou nan nivo Inivèsité Leta Ayisyen ak Inivèsité Piblik nan Rejyon yo. Apasa, li fè yon pwopozisyon sou jan dirijan yo ta dwe apwoche kesyon lang lan pou fasilite devlopman akademik etidyan Ayisyen yo epi ranfòse ansèyman siperyè a.

2.1 Kesyon lang lan nan pwoblematik reyisit ak echèk eskolè nan peyi Ayiti

Menm jan pou tout sektè nan sosyete a, anndan peyi Ayiti, kesyon lang lan poze yon gwo defi pou ansèyman siperyè a. Petèt, li enpòtan pou nou raple, sou 1000 elèv ki antre lekòl nan premye ane, gen mwens pase 50 ladan yo ki rive fini klas segondè yo¹. Se yon pòsyon nan 50 elèv sa yo ki rive fini lekòl segondè, epi ki ka patisipe nan konkou pou yo antre nan inivèsité. Epi tou, se yon pòsyon nan 50 elèv sa yo, ki patisipe nan konkou yo, ki rive antre nan inivèsité Leta a². Sa vle di, si nou konsidere done sa yo, nou ka wè nan chif 1000 elèv sa yo, ki antre nan premye ane lekòl primè a, genyen mwens pase 50 ki rive fini klas tèminal, epi se yon pòsyon nan 50 elèv sa yo ki

1. Ministère de l'Éducation Nationale. (1985). Plan National d'Éducation 2004 – Rapport de Synthèse Diagnostique Technique du Système Éducatif Haïtien. Port-au-Prince, Haïti.
2. Refleksyon nou ap fè la a plis konsènen Inivèsité Leta Ayisyen an.

antre nan inivèsite. Nou pa gen done sou konbyen nan elèv sa yo ki pase konkou yo. Men, lè nou gade sityasyon an byen, nou doute genyen 20³ nan yo ki pase, epi ki antre nan inivèsite a.

Men, pwen ki atire atansyon nou nan atik sa a, sèke malgre Inivèsite Leta a pa gen kapasite pou li satisfè demann kantite etidyan ki vle fè etid inivèsite yo, sistèm nan gen gwo difikilte pou li pèmèt etidyan ki antre yo byen reyisi etid yo. Nan difikilte sa yo, gen pwoblèm lojman pou etidyan, sal klas ki pa fin reponn ak egzijans pedagogik yo, pwoblèm motivasyon anseyan ki mal touche, oubyen ki pa touche alè, pwoblèm bibliyotèk, pwoblèm pou antreprann bon jan rechèch selon nòm entènasyonal, etsetera. Men, malgre tout pwoblèm sa yo, nou oblije mande nan ki lang etidyan Ayisyen yo ka ekri pi byen ki pou pèmèt yo ekri Memwa sòti yo avèk mwens difikilte? Kesyon sa a mete nou anfas yon lòt pwoblèm ki pa mansyone nan lis pwoblèm nou sot mansyone a : pwoblèm lang lan nan ansèyman siperyè a.

Done nou ta bezwen pou nou fè analiz objektif sou pwoblèm lang lan nan inivèsite a, epi jan li enfluyans devlopman akademik etidyan yo nan inivèsite a pa vrèman disponib. Men, depi nou antre nan refleksyon ki chita sou baz rasyonnalite, nou ka wè inivèsite a pa ka chape poul li anba pwoblèm lang ki travèse tout sistèm edikatif la nan peyi Ayiti epi ki menm travèse tout sektè nan sosyete a. Li petèt itil pou nou raple enfòmasyon tout moun ki te travay sou Ayiti oubyen ki ap reflechi sou edikasyon ak devlopman nan peyi a, oubyen sa majorite Ayisyen sanse gentan konnen. Ayiti se yon peyi ki gen yon lang ki rele li chèmètchè-mètchè. Lang sa a se lang kreyòl la. Pa gen Ayisyen ki fèt Ayiti ki pa pale lang kreyòl la kòm lang natifnatal yo. Menm minorite moun ki pale lang franse a byen yo pale kreyòl tou. Men, se lang franse a ki sanse lang prensipal nan sistèm edikasyon an, paske liv ki gen matyè pou elèv yo etidye yo se an franse yo ye. Fason pwoblèm lang nan enfluyans negativaman devlopman akademik elèv Ayisyen yo, se yon pwen plizyè chèchè diskite nan rechèch yo. Egzanp, nou jwenn yon travay Dejean bibliye sou tit: *Yon lekòl tèt anba nan yon peyi tèt anba*⁴, kote otè a pran swen pou li byen detaye pwoblèm lang lan nan edikasyon nan peyi Ayiti. Jean-Pierre fè sa tou nan yon liv li bibliye sou tit: *Language and Learning in a Post-Colonial Context - A Critical Ethnographic Study in Schools in Haiti*⁵. Se de (2) nan chèche yo sèlman nou site la a,

- Li enpòtan pou nou souliye tou, chif ki soti nan etid la se anviwon 34 elèv ki rive fini etid segondè yo sou 1000 elèv ki antre nan premye ane lekòl primè. Si nou konsidere done sa a jan li ye a, nou ta ka di : kòm se 34 sa yo ki pase, se yo ki ka patisipe nan konkou yo ; kòm konkou yo fèt pou yo ka elimine pi fò nan elèv ki enskri yo, epi pran enpe, si nou ta di genyen mwaye ladan yo ki rive antre nan inivèsite a, chif sa a ta 17 sou 34. Men, kòm inivèsite a pa gen kapasite pou li menm pran mwaye elèv ki patisipe nan konkou yo, nou pa ka menm pale de 17 sou 34. Li ta sanble menm pi bon pou nou di petèt gen mwens pase 10 elèv ki rive antre nan inivèsite yo 1000 elèv ki antre nan premye ane lekòl primè.
- Dejean, Y. (2007). *Yon lekòl tèt anba nan yon peyi tèt anba*. Port-au-Prince: Fondasyon Konesans ak Libète.
- Jean-Pierre, M. (2016). *Language and Learning in a Post-Colonial Context - A Critical Ethnographic Study in Schools in Haiti*. New York, Routledge, 234 p.

men, gen lòt toujou ki montre jan kesyon lang nan bay pwoblèm nan sistèm edikasyon an. Se menm pwoblèm nan tou nou jwenn nan nivo inivèsité. Se vre, etidyan nan nivo inivèsité yo rive akimile yon nivo konpetans, nan lang franse a, ki pi avanse, akoz tan yo pase nan lekòl primè ak lekòl segondè nan resite leson an franse pa kè, men konpetans yo nan lang franse a pa kanmarad konpetans yon etidyan ameriken gen nan lang anglè a kòm lang matènèl yo, oubyen konpetans Fransè yo genyen nan lang franse a kòm lang matènèl yo. Nan sans sa a, li enpòtan pou nou konsidere pwoblèm lang nan kòm youn nan gwo pwoblèm Inivèsite Leta Ayisyen an (ILA) genyen. Menm pwoblèm nan menase Inivèsite Piblik nan Rejyon yo, ki kòmanse pran rasin nan plizyè departman jewografik nan peyi a. Nou kwè, li enpòtan pou nou aksepte antre nan yon diskisyon rasyonèl sou fason nou ka apwoche pwoblèm lang lan nan ansèyman siperyè a, epi an patikilye nan Inivèsite Leta Ayisyen an ak Inivèsite Piblik nan Rejyon yo.

Premyèman, nou ap gade kesyon lang lan nan yon diskisyon ki pi laj konsènan refleksyon sou lang. Dezyèmman, nou ap gade jan kesyon lang nan ye nan kèk gwo inivèsite nan lemond, twayèmman nou ap gade enpòtan lang kreyòl la pou inivèsite a ak posiblite pou ta gen yon departman lang kreyòl **nan chak fakilte anndan** inivèsite a.

2.2 Kad teyorik

Kad teyorik ki sèvi pou refleksyon nou sou lang nan ansèyman siperyè ann Ayiti baze prensipalman sou travay Bourdieu⁶ (1982), ki wè lang kòm yon kapital, ak travay Foucault yo sou relasyon ant lang oubyen diskou, konesans ak pouvwa⁷. Travay save sa yo fè nou konsewa lang kòm yon zouti pou devlopman ekonomik ak pou devlopman lakonesans. Gen plizyè apwòch ki marinen ak konseptyalizasyon sa a. Gen *Apwòch Ekolojik* la ki baze sou kontinyòm bileng oubyen miltileng⁸, ki wè lang kòm resous pou devlopman pou nasyon.

Nan sa ki konsènan zafè lang, *Apwòch Ekolojik* la sanse gen menm oryantasyon avèk *Apwòch jewopolitik* ki baze sou travay Grosfoguel⁹, Mignolo¹⁰, epi Madonado-Torres¹¹. Lè nou aplike apwòch jewopolitik la ak *Apwòch Ekolojik* la nan refleksyon sou kesyon lang, nou wè nesite pou yon endividi metrize lang aktè enfluyan yo itilize pou yo pran desizyon ki konsène rejyon

- Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. (Translation of the 1982 volume ??? Langage et pouvoir symbolique. Paris: Editions Fayard). Cambridge (Massachusetts), 291 p. Harvard University Press
- Foucault, Michel (1980). *Power/knowledge: Selected interviews and other writings, 1972-1977*. New York, Vintage Books, 288 p.
- Hornberger, N. H. (1989). Continua of biliteracy. *Review of Educational Research*, vol. 59, n° (3), p. 271–296.
- Grosfoguel, R. (2002). Colonial difference, geopolitics of knowledge, and global coloniality in the modern/Colonial capitalist world-system. *Review (Fernand Braudel Center)* p. 203-224.
- Mignolo, W. (2002). The geopolitics of knowledge and the colonial difference. *The South Atlantic Quarterly*, vol. 101, n° 1, 57-96.
- Maldonado-Torres, N. (2004). The topology of being and the geopolitics of knowledge: Modernity, empire, Coloniality. *City*, vol. 8, n° 1, 29-56.

kote yo ap viv la. *Apwòch Ekolojik* la avèk *Apwòch jewopolitik* la rekonèt enpòtans lang lokal ak lang ki enfliyanse lavi nan rejyon yo. Apwòch sa yo konekte ak refleksyon sou *Miltiliterasi* ki prevwa yon ouvèti pi laj sou konesans yon fason pou pèmèt etidyan yo konprann lakonesans nan lòt lang epi itilize pwòp lang yo pou yo pwodi lakonesans epi patisipe nan konvèsasyon toupatou nan lemond¹². Nan menm sans la, nou jwenn *Apwòch Aksyonèl*¹³ la ki kwè etidyan yo se aktè sosyal yo ye, epi edikasyon yo ap resevwa dwe prepare yo pou yo asire wòl yo kòm aktè sosyal olye pou yo ap suiv yon kouran edikasyon ki ap rann yo pasif. Daprè *Apwòch Aksyonèl* la, ni nan sans apwòch ni nan sans metòd, yo dwe ansye lang yon fason pou pèmèt etidyan yo pran responsablite yo kòm aktè sosyal, kòm ajan devlopman. Etidyan yo dwe itilize lang pou yo pou yo aji, pou yo poze aksyon sosyal nan divès kontèks, kote yo ka twouve yo, epi pou divès rezon¹⁴. Nou jwenn tou *Apwòch Posmodèn*¹⁵ lan sou kesyon lang, ki kwè aprantisaj plizyè lang, se yon egzizans peryòd kontanporen an epi, aktè nan monn kontanporen an, se yon moun mobil ki ap evolue nan yon monn ki pa toujou previzib epi ki ap chanje rapidman – moun lan dwe pare pou li bouje avèk monn lan (nan sans lengistik, nan ka sa a). Finalman nou jwenn *Apwòch Fenomenolojik*¹⁶ la ki kwè monn nan se rezilta pwòp kreyasyon nou epi defansè apwòch sa a kwè pou yon moun a rive devlope, fòk li ka rive konprann se limenm ki kreye fenomèn sosyal yo, epi li kab reyapropriye yo pou byenèt li. Nan sans sa a, lang yon kominote, se yon kapital li genyen, daprè Bourdieu, epi kominote a dwe reyapropriye kapital sa a pou li itilize li nan devlopman byenèt li. Menm jan an tou, moun sa a ka trape lòt lang ki ka sèvi li kòm kapital, pou li aprann yo epi itilize yo, kote ki nesè, olye pou li kite lang sa yo alyene li.

Selon apwòch sa yo, sou kesyon lang, li nesè pou responsab ansèyman siperyè nan peyi Ayiti kreye bonjan regleman pou pèmèt etidyan yo metrize lang ki nesè pou yo avanse nan etid yo. Lè nou gade enpòtans kesyon lang nan devlopman akademik etidyan yo, epi pwoblèm lang lan nan sosyete a nan peyi Ayiti, li vin yon nesè nasyonal, istorik epi patriyotik pou lidè edikasyon yo kreye regleman ki dyanm pou yo abòde pwoblèm lang nan. Li nesè pou gen yon Fakilte Etid Kreyòl ak yon Fakilte Lang Vivan ki pou travay sou kesyon lang lan nan Inivèsite Leta Ayisyen ansanm ak Inivèsite Piblik nan vil pwovens

yo ki ap devlope nan divès departman jewografik yo. Nan atik sa a, nou ap plis panche sou posiblite kreyasyon yon Fakilte Etid Kreyòl. Nou va panche sou Fakilte Lang Vivan yon nan yon lòt okazyon. Men, anvan nou pale de Fakilte Etid Kreyòl la, an nou gade ki jan departman lang fonksyone nan kèk lòt inivèsite.

2.3 Ansèyman lang nan inivèsite monn oksidantal la: *Ka Inivèsite Masachosèt Amès, Inivèsite Pari Didro, Inivèsite Sòbòn, ak Inivèsite Monreyal*

Jan anpil nan lektè yo konnen li deja, an jeneral, ansèyman oubyen etid lang yo fèt de (2) fason nan inivèsite yo: yo fèt kòm lang etranje oubyen yo fèt kòm lang natifnatal – byenke gen inivèsite an Frans ki pa itilize konsèp lang etranje a, yo itilize pito lang womèn, lang Azi, elatriye. Nan nivo lang etranje, yon etidyan ka fè yon bachelò (lisans), sa vle di kat (4) ane etid. Si li vle ale pi lwen, li ka fè yon metrize (2 ane etid an jeneral). Si li vle ale pi lwen toujou, li ka rive fè yon Doktora (4-7 ane etid apre metrize an jeneral). Egzanp, nan ka Etazini, lang yo pi anseye nan inivèsite yo kòm lang etranjè, se fransè, panyòl, alman. Nan nivo ansèyman yon lang nan kòm lang natifnatal, nenpòt etidyan ka chwazi devlope yon ekspètiz nan lang lan nan nivo bachelò (lisans) epi li ka fè metrize (2 ane etid an jeneral) oubyen doktora si li vle ale pi lwen toujou. Yon etidyan ka rive fè yon doktora nan lang anglè, ki se lang prensipal nasyon an. Se menm jan tou pou lang fransè a an Frans oubyen pou lang alman nan peyi Almay, oubyen nan ka lang fransè a ak lang anglè a nan peyi Kanada. Egzanp sa yo moutre, nan ka Ayiti, ansèyman lang dwe vize posiblite pou yon etidyan ayisyen devlope nenpòt nivo akademik nan lang kreyòl la – soti nan nivo lisans ale nan nivo metrize epi rive nan nivo doktora. An menm tan, inivèsite yo dwe ofri etidyan yo opòtinite pou yo devlope nenpòt nivo akademik nan yon seri lang ki enpòtan nan rejyon an tankou: lang anglè, lang panyòl ak lang fransè. Pou lang fransè a menm, li pi enpòtan toujou pou de (2) rezon sa yo: yon kote, se yon lang ki marinen ak istwa peyi a, yon lòt kote, epi sou menm baz istwa a dayè, devlope bonjan konpetans nan lang fransè a ka kontribye nan pèmèt yon etidyan konprann lang kreyòl la pi byen epi evite melanje de (2) lang yo, tankou sa fèt souvan nan diskou politik anndan peyi a ak nan laprès.

Nan kad devlopman konpetans nan lang natifnatal yon peyi, lè nou voye je sou pwogram lang anglè a nan Inivèsite Masachosèt Amès (*University of Massachusetts – Amherst*), ki se yon inivèsite nan Nòdès peyi Etazini, nou wè fakilte etid lang anglè a ofri senk (5) domèn kote yon etidyan ka chwazi pou li espesyalize li. An jeneral, yon etidyan chwazi youn nan espesyalizasyon ki nan pwogram lan. Yon lè konsa, petèt nou ka jwenn yon etidyan espesyalize li nan plis pase yon branch. Gen youn nan espesyalizasyon yo ki santre sou Etid sou lavi entèn Etazini. Etidyan, ki chwazi konsatrasyon sa a, ka konsantre refleksyon li yo ak rechèch li yo sou nosyon ras, klas, etnisite, jan (maskilinite, feminite, omoseksyalite, transjan). Gen yon lòt espesyalizasyon ki santre sou Ekriti/Redaksyon kreyatif pou etidyan ki

12. Cazden, C; Cope, B. Fairclough, N. Gee, J. *et al.*; (1996). A pedagogy of multiliteracies: Designing social futures. *Harvard Educational Review*, vol. 66, n° 1; Research Library p. 60-92.

13. Cadre Européen Commun de Référence de Langue – CECR. http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf. (Dat konsiltasyon: out 2016)

14. Cadre Européen Commun de Référence de Langue – CECR http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf. (Dat konsiltasyon: out 2016)

15. Mann, S. J. (1999). « A postmodern Perspective on Autonomy ». *Bells: Barcelona English language and literature studies*, vol. 10, p. 35-46.

16. Miller, D. (1987). *Material culture and mass consumption*. Oxford and Cambridge (Massachusetts), Basil Blackwell, 240 p.

vle devlope talan ekri yo oubyen talan ekriyen yo. Yon twazyèm espesyalizasyon fokis sou ekriyen pwofesyonèl pou plizyè kalte biznis tankou edite tèks lòt moun ekri, prepare dokiman pou pwojè, prepare dokiman pou lojisyèl ak hadwè, prepare rapò epi divès kalte kominikasyon pou biznis. Nan menm sans lan, gen yon lòt espesyalizasyon ki santre sou konpetans pou ekri pou òganizasyon imanité, domèn lasyans, domèn medikal, domèn legal, literati ki pa nan fòm woman, piblikasyon akademik epi komèsyal, devlopman nouvo medya, epi koreksyon tèks. Finalman, gen yon senkyèm espesyalizasyon ki santre sou ansèyman lang anglè a nan nan lekòl segondè.

Nan Inivèsite Pari Didro (Université Paris Diderot), an Frans, gen plizyè jan tou, etidyan ka devlope konpetans nan lang franse a, ki se lang natifnatal peyi a. Etidyan yo ka chwazi fè lisans, oubyen Metriz oubyen Doktora nan yon domèn kèlkonk nan lang franse a. An jeneral, etid sa yo konsantre yo sou lèt, domèn atizay epi sinema. Yon etidyan ka fè yon lisans nan franse ki santre sou sinematografi, li ka fè yon lisans tou nan lèt ak atizay ki ka pèmèt li chwazi yon lòt espesyalizasyon nan domèn lang nan nivo metrize ak doktora. Nan nivo metrize, yon etidyan ka chwazi fè etid li nan lèt, atizay ak lapanse konptanporen, li ka chwazi fè etid metrize li nan domèn ki ap pèmèt li devlope konpetans pou li vin yon ekriyen pwofesyonèl, li ka fè metrize nan ansèyman lang franse ak nan lekòl segondè, oubyen tou li ka chwazi fè metrize li nan sinema, dokimantasyon ak medya. Yon etidyan ka chwazi konsantre rechèch li nan nenpòt branch sa yo pou nivo doktora. Inivèsite Pari Didro (Université Paris Diderot) ofri plizyè opsyon nan nivo etid lang etranje¹⁷.

Nan Inivèsite Sòbòn (Université Paris-Sorbonne), yon lòt inivèsite an Frans, yon etidyan ka fè yon lisans nan kilti antik ak kilti monn kontanporen an, lang franse ak teknik enfòmatis, literati klasik, literati modèn, literati ak lang nan nivo medya. Yon etidyan ka chwazi fè yon doub lisans nan domèn atizay, lèt, lang epi konsantrasyon sou kilti grèk ak laten, literati franse ak literati konpare, oubyen nan lang franse. Nan nivo metrize, yon etidyan ka fokis sou literati medyeval, lang franse, lang franse aplike, lèt klasik, lengistik franse, literati konpare, literati ak lang pou medya odyovizyèl, teyori literè. Nan kad diplòm sou lang etranje, Inivèsite Sòbòn ofri anviwon venn senk (25) opsyon nan nivo metrize¹⁸.

Nan Inivèsite Monreyal Kebèk (Université de Montréal à Québec), nan peyi Kanada, etidyan yo ka chwazi fè lisans yo nan literati lang franse, literati lang franse ak filozofi, literati lang franse ak lengistik, literati konpare, tradiksyon, franse kòm dezyèm lang. Apre lisans, an jeneral, yon etidyan ka deside kontinye etid avanse li nan nivo metrize oubyen doktora nan nenpòt

nan branch sa yo. Nan nivo lang anglè ak lang etranje, Inivèsite Monreyal nan Kebèk ofri plizyè opsyon pou etidyan ki vle fè ni lisans, ni metrize, ni doktora¹⁹.

2.4 Pwopozisyon konsènan lang kreyòl la nan devlopman ansèyman siperyè ann Ayiti

Nan ka Ayiti, kòm nou di li deja, pandan peyi a ap devlope etid siperyè yo, li enpòtan pou gen bonjan pwogram ni nan nivo lang natifnatal la, ki se lang kreyòl la, ni nan nivo lang panyòl, lang franse ak lang anglè. An nou gade ki jan inivèsite yo ta ka devlope bonjan pwogram fòmasyon konsènan lang kreyòl la.

Lè nou gade enpòtans lang kreyòl la pou Ayiti, li nesè pou gen yon depatman ki panche sou zafè lang lan nan sistèm Inivèsite Leta Ayisyen an ak Inivèsite Piblik ki nan vil pwovens yo. Depatman sa a ta ka pote non *Fakilte Etid Kreyolofòn*. Men, non sa a, li ta plis baze sou aspè pale oubyen entèraksyon nan mitan moun yo. Kesyon kreyòl la ale pi lwen pase aspè pale lang nan nan sans sentaks, fonetik, semantik. Nou te ka rele li *Fakilte Kreyòl, kilti, ak literati*. Men nou ka annik di *Fakilte Etid Kreyòl*, paske apelasyon sa a sanse anglobe etid ki ka bezwen fèt sou lang kreyòl la ansansm avèk aspè kilti, literati, elatriye. Men, kèlkeswa non an, yon depatman ki santre sou etid lang kreyòl la ka ofri plizyè konsantrasyon nan domèn lang pou etidyan yo. Nan paragaf ki pi ba yo nou idantifye sèt (7) nan konsantrasyon sa yo.

1. *Konsantrasyon / Espesyalizasyon Tradiksyon*. Etidyan ki chwazi konsantrasyon sa a ap devlope konpetans nan tradiksyon ak entèpretarya, nan lang kreyòl la ak lòt lang li enterese a. Etidyan sa a ap gen pou devlope yon dezyèm espesyalizasyon, sa vle di yon minè, nan omwen de (2) nan lang sa yo: panyòl, franse, anglè (Petèt pita nou ka ajoute pòtigè tou).
2. *Konsantrasyon / Espesyalizasyon ansèyman*. Etidyan ki chwazi konsantrasyon sa a ap devlope konpetans espesyal nan ansèyman lang kreyòl la nan tout nivo. Yo ap gen pou pran kou sou pedagoji nan Lekòl nòmal pou yo konble kisis etid yo a.
3. *Literati kreyolofòn*: Etidyan ki chwazi konsantrasyon sa a ap devlope konpetans espesyal sou literati peyi Ayiti, literati Karayib kreyolofòn nan, ak literati lòt peyi kreyolofòn yo pou syèk ki soti nan ane 1800 rive nan ane 2000.
4. *Literati kreyolofòn kontanporen*: Etidyan ki chwazi konsantrasyon sa a ap devlope konpetans espesyal sou literati Ayiti, literati Karayib kreyolofòn nan, ak literati lòt peyi kreyolofòn yo pou peryòd soti nan ane 1980 rive peryòd tan prezan an.

17. Konsilte adrès elektwonik inivèsite a pou enfòmasyon sou opsyon sa yo: <http://www.univ-paris-diderot.fr/english/sc/site.php?bc=formations&np=ficheufr&n=1&g=sm>.

18. Konsilte adrès elektwonik inivèsite a pou enfòmasyon sou branch sa yo: <http://vof.paris-sorbonne.fr/fr/index/master-XB.html>.

19. Konsilte adrès elektwonik inivèsite a pou enfòmasyon sou opsyon sa yo: <https://admission.umontreal.ca/programmes-de-cycles-superieurs/lettres-et-langues/>.

5. *Literati Afrik pòskolonyal ak teyori pòskolonyal*: Etidyan ki chwazi konsantrasyon sa a ap devlope konpetans espesyal sou literati Afrik pòskolonyal la ak teyori pòskolonyal an jeneral.
6. *Literati Konpare*: Etidyan ki chwazi konsantrasyon sa a ap devlope konpetans espesyal sou literati kreyolofòn ak literati frankofòn. Yo ap kapab apwofondi rapò ant literati Ayiti a ak literati franse depi fen 18yèm syèk la.
7. *Espesyalite kòm pwodikè tèks an kreyòl pou divès domèn*: Etidyan ki chwazi konsantrasyon sa a ap devlope konpetans espesyal pou yo ekri materyèl nan divès domèn tankou administrasyon piblik oubyen prive, materyèl pou pwajè, domèn dwa, lamedsin, elatriye. Yo ap kapab espesyalize nan kategori ki aplike nan chak domèn an patikilye. Etidyan sa yo ap gen pou yo pran kou ki bay enfòmasyon jeneral sou domèn yo chwazi a pou yo kapab gen yon lide sou kalte langaj ki aplike nan domèn yo pral travay la.

Espesyalizasyon sa yo se kèk nan domèn etid ki ka devlope nan Fakilte Etid Kreyòl la. Li enpòtan pou nou siyale, kèlkeswa konsantrasyon yon etidyan chwazi nan lis sèt (7) konsantrasyon sa yo, li ap gen pou li pran kredi nan yon seri domèn. Pi ba a, nou prezante yon lis 16 domèn, kote yon etidyan ap gen pou li pran kou pou li devlope konpetans entèlektyèl jeneral li kòm manm kominote akademik la:

1. ideyoloji epi ideyoloji lang
2. kreyolistik,
3. lengwistik,
4. lengwistik aplike,
5. Lang (omwen 2 lòt lang)
6. Istwa Ayiti ak istwa Karayib la,
7. Istwa monn nan,
8. Sèvis nan sektè piblik, sèvis nan sektè prive
9. Kominikasyon
10. Administrasyon piblik,
11. Woutin pouvwa lejislatif, jidisyè, epi ekzekitif,
12. Lavi pati ak òganizasyon politik epi òganizasyon polipè,
13. Kolektivite tèritoryal,
14. Lavi ak istwa diplomasi Ayiti.
15. Agrikilti ak resous natirèl
16. Enviwònman, jesyon dezaz epi meteyoloji

Aprè li fin pran kou nan 16 domèn sa yo, etidyan an ap gen pou li pran kou nan anviwon 4 lòt domèn ankò tankou: rechèch, estaj aplike, piblikasyon epi espas jeyopolitik Karayib la. Nan sans sa a, pou yon etidyan diplome avèk yon lisans (4 ane etid) li ap kapab pran yon kou 3 kredi nan chak kou nan lis sa a, ki ap pèmèt li genyen 60 kredi. Epi, li ap pran lòt 60 kredi ki rete yo nan kou sou espesyalizasyon li an. Nan nivo metriz ak

doktora, etidyan an ap kapab pran kou ki pi avanse nan domèn sa yo epi devlope rechèch li. Menm jan kèk inivèsite fè sa nan Etazini, etidyan sa a ta ka antre nan pwogram doktora apre lisans yo (bachelò). Apre etidyan fin konplete de (2) ane etid li yo avèk siksè, li ka resevwa yon diplòm nivo metriz. Li ka pran kou pou yon ane ankò epi pran de (2) ane pou li konsantre li sou tèz doktora li. Gen kèk inivèsite ki te ka menm fè li antre nan peryòd de (2) ane rechèch la dirèkteman apre de (2) ane metriz li yo. Grenn ane ki nan mitan an ta ka sèvi tou pou li rann sèvis yo nan kominote a, tankou: ede nan kesyon alfabetizasyon, ede nan devlopman kolektivite tèritoryal yo, oubyen ede nan kesyon òganizasyon kominote ak preparasyon eleksyon.

2.5 Diferans ant Fakilte Etid Kreyòl ak Fakilte lengistik Aplike nan inivèsite Leta ayisyen an

Nan refleksyon pou etabli yon Fakilte Etid Kreyòl, yon moun ka gen tandans mande ki nesite ki genyen pou UEH / ILA kreye yon Fakilte konsa, paske deja genyen Fakilte Lengistik Aplike ak Lekòl Nòminal nan Inivèsite Leta Ayisyen an. Pou nou adrese kesyon sa a, nou vle raple, nan inivèsite nou sot site pi wo yo, epi nan anpil lòt sistèm inivèsite rejyonal, nasyonal, mondyal oubyen inivèsite prive yo, depatman oubyen fakilte lang ak depatman oubyen fakilte lengwistik se pa menm domèn etid yo ye. Li enpòtan pou nou pa konfonn domèn etid sa yo nan refleksyon nou ap fè pou etabli yon Fakilte Etid Kreyòl nan Inivèsite Leta Ayisyen an ak nan Inivèsite Piblik nan vil pwovens yo nan peyi Ayiti. Ekzanp, nan Inivèsite Masachosèt Amès, Etazini, gen yon Depatman ki ap fè etid sou lang anglè, gen yon depatman, kote etidyan yo etidye lengistik, gen yon depatman ki konsantre travay li sou lang ak literati, epi gen yon pwogram nan Depatman edikasyon an ki santre sou lang, edikasyon ak kilti. Se sanse menm konfigirasyon an ki genyen nan Inivèsite Konektikèt *Storrs*, ki se yon lòt inivèsite nan Nòdès Etazini. Gen yon Depatman ki ap fè etid sou lang anglè, gen yon depatman, kote etidyan yo etidye lengistik, gen yon depatman ki konsantre li sou lang, literati ak kilti, epi nan Depatman Edikasyon an, yon etidyan ka santre etid li sou lang, edikasyon ak kilti.

Nan sans sa a, nan ka Ayiti a, li enpòtan pou nou sonje, Fakilte Lengistik Aplike ak yon Fakilte tankou Fakilte Etid Kreyòl se de (2) domèn etid diferan. Chak domèn etid yo gen wòl presi yo. Nan efò Ayiti ap fè pou li gen inivèsite ki nan ran entènasyonal, inivèsite yo ta dwe gen yon Fakilte Lengistik menm. An jeneral, Fakilte Lengistik santre sou kèk nan aspè lang tankou aspè entèn lang: etid sentaks, semantik, fonoloji, istwa ak devlopman lang, elatriye. Fakilte Lengistik Aplike fòkis, grosomodo, sou aspè aplike lang lan an patikilye. Nan sans sa a, nou wè Fakilte Lengistik Aplike tankou yon antite akademik pou kont li, li pa ranplase ni Fakilte Lengistik, ni Fakilte Etid lang tankou Fakilte Etid Kreyòl, ni Fakilte sou lang, literati ak kilti. Petèt, li bon pou Fakilte Lengistik Aplike, ki nan Inivèsite Leta a, vin tounen yon Fakilte Lengistik menm, ki ta gen ladan li Lengistik Aplike ak Kreyolistik kòm de (2) konsantrasyon /espesyalizasyon diferan.

Fakilte Etid Kreyòl se pa menm ak Depatman Edikasyon tankou Ekòl Nòmàl. Fakilte Etid Kreyòl santre sou etid lang lan nan aspè kiltirèl li, literè, ak nan aspè kritik an jeneral – **epi, aspè sa yo se kèk nan bonjan konesans rive devlope**. Depatman Edikasyon tankou Ekòl Nòmàl konsantre yo sitou sou aspè pedagoji a. Epi, Ekòl Nòmàl se pa menm chan etid li ye avèk Fakilte lang ak literati ki etidye lang etranje yo an pwofondè. Men, dwe gen bon relasyon ant depatman yo. Ekzanp, etidyan yo dwe pran kou elektif / twon kòmen yo nan depatman ki ofri yo a. Nan kad sa a, chak Fakilte ta dwe konsantre sou espsyalizasyon respektif yo epi fè etidyan yo pran lòt kou pou konesans jeneral akademik yo nan lòt fakilte ki ofri yo.

3. Konklizyon

Pou nou fini, zafè lang nan, se yon gwo moso li ye nan devlopman ansèyman siperyè yo. Zafè lang nan tèlman enpòtan, souvan

dirijan yo ka menm rive bliye li nan planifikasyon sistèm akademik yo. Jan nou sot moutre li a, lang se yon fenomèn ki konekte ak pouvwa epi kapital ekonomik. Kreyasyon yon Fakilte Etid Kreyòl ap pèmèt inivèsite a fè fas ak pwoblèm lang nan poze nan sistèm edikasyon an, epi li ap kontribye nan siksè akademik etidyan yo. Dezyèmman, li ap kontribye nan devlopman lang kreyòl la piske pral gen plis chèchè ki ap itilize lang kreyòl la nan pwodiksyon materyèl akademik, literè epi syantifik. Twazyèmman, ap gen plis ouvèti pou elèv ki fin fè klas segondè yo. An gwo, li nesesè pou nou fòkis sou wòl lang nan jwe nan devlopman Inivèsite Leta Ayisyen an ak Inivèsite piblik nan Rejyon yo, epi rive etabli yon Fakilte Etid Kreyòl nan inivèsite yo ap pèmèt nou fè sa pi byen. ■

Marky Jean-Pierre se profesè nan Inivèsite Tulane (Tulane University) nan vil Nouvèl Òleyan, Etazini. Li anseye lang ak literati franse; lang, kilti, epi literati kreyòl; etid karayib epi ideyoloji lang. Jean-Pierre resevwa yon doktora nan domèn edikasyon nan Inivèsite Leta Masachosèt (UMass Amherst) epi yon doktora nan etid franse ak frankofoni nan Inivèsite Leta Konektikèt (UConn Storrs). Li se otè « *Language and Learning in a Post-Colonial Context: The Case of Haiti* ». Li ekri plizyè lòt atik tou sou lang ak edikasyon nan peyi Ayiti. mjeanpie@tulane.edu



Haiti's Eco-systems

Focus on Environmental Realities and Hopes

Registration is now open for 28th Annual Haitian Studies Association meeting, Haiti's Eco-systems. Focus on Environmental Realities and Hopes, to be held November 10-12, 2016, in Cap Haïtien, Haiti.

This year's conference focuses on the environment, and more precisely our eco-systems, which by definition encompass all our activities, endeavors, research, studies, and expressive behavior. When we consider environment and its multiple eco-systems, we consider the whole range of our concerns in Haitian Studies. Haiti's larger eco-systems—humans, non-humans animals, plants, geology, and climate—has been under stress since December 1492. Species extinction, extreme weather events, loss of topsoil, deforestation, compromised clean water sources, degradation of shorelines and coastal waters, and the ensuing problems in public health, education, and general welfare of population are at least partially reversible, as the successes of several Haitian organizations and some international efforts have demonstrated.

Coinciding with this year's conference of the UN Framework Convention on Climate Change (COP 22), and responding to urgent calls for the participation of everyone everywhere, the HSA 2016 meeting can contribute to the amelioration efforts. A conference centered on the many complex issues will raise consciousness and can lead to helpful, responsible studies and actions. We propose to have our meeting fully dedicated to environmental/ecological issues.

When?

Thursday, November 10, 2016, 5 PM EST
to
Saturday, November 12, 2016, 11:55 PM EST

Where?

Auberge Villa Cana, Cap Haïtien, Haiti

Register now!

http://bit.ly/HSA2016_Register

Please note late registration begins September 15, 2016.



Un bilan des multiples facettes du choléra en Haïti¹

Compte-rendu de lecture de *Deadly River*
de Ralph R. Frerichs²

Jean-Marie Bourjolly

La maison d'édition Cornell University Press vient de publier *Deadly River – Cholera and Cover-Up in Post-Earthquake Haiti*, de Ralph R. Frerichs. L'auteur est professeur émérite d'épidémiologie à UCLA. Il raconte l'histoire du choléra en Haïti, de son introduction par les Casques bleus des Nations Unies en 2010 jusqu'aux efforts déployés en 2014-2015 pour contenir la bactérie, sinon pour l'éliminer.

Tout comme l'histoire du choléra dont il rend compte, il s'agit d'un livre aux multiples facettes. Un livre, tout d'abord, où la méthode scientifique est à l'honneur. En ce sens, il s'apparente à un roman policier à la manière d'Agatha Christie, un roman où des détectives-épidémiologistes, animés par la passion de comprendre et armés essentiellement de la puissance déductive du raisonnement logique, s'évertuent à reconstituer la trame d'un événement tragique à partir de quelques indices. Ils doivent tout d'abord « salir leurs souliers », c'est-à-dire aller enquêter sur le terrain. Puis, partant des informations ainsi glanées, ils doivent les suivre dans l'espace et dans le temps pour en comprendre l'évolution ; tenter de remonter à la source de l'épidémie, à la recherche du « patient zéro ». Peu importe où mène cette quête.

Mais, contrairement à ce que nous persistons tous à présupposer malgré ce qu'enseigne l'expérience – et les démissions récentes à l'Institut Karolinska de Suède où l'on choisit les récipiendaires du prix Nobel de médecine sont là pour nous le rappeler –, non seulement les gens de sciences ne sont pas tous animés par la recherche désintéressée de la vérité, mais encore ils peuvent parfois se comporter avec une malhonnêteté et un cynisme dignes de n'importe quel politicien douteux. Or, des politiciens, il en est question ici également. Le livre raconte donc aussi une autre histoire, une histoire de vilénie et de vilains, où la force fait la loi ; une histoire de manquements à l'éthique, de manipulations de la réalité et de l'opinion, de défense d'intérêts particuliers aux dépens du bien commun, de calculs mesquins et de couardise. En font foi les titres de ces chapitres : furtivité, réalité altérée (dans le sens de falsifiée), secret (dans le sens de dissimulation), obscurcissement (dans le sens de brouillage), la politique avant la science. D'un autre côté, et c'est heureux – cela aide à garder confiance dans le genre humain –, il est aussi question dans ce livre de comportement éthique et de courage ; du fait de résister au plus fort et de parler au pouvoir le langage de la vérité.

COVER-UP DES ORGANISATIONS LIÉES AUX NATIONS UNIES ET AU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), les Centers for Disease Control (CDC) des États-Unis, l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies sont des

1. Nous publions ici la version intégrale d'un texte paru en cinq parties dans le quotidien haïtien *Le National* entre le 13 et le 19 juillet 2016 (voir, par exemple : <http://www.lenational.org/bilan-multiples-facettes-cholera-haiti/>).
2. Ralph R. Frerichs, *Deadly River – Cholera and Cover-Up in Post-Earthquake Haiti*, Cornell University Press, 2016. Le site officiel du livre contient la traduction anglaise des cinq parties du présent commentaire parues dans *Le National* : <http://deadlyriver.com/reviews.html>.

institutions que l'on associe généralement à la vérité scientifique et au soulagement des souffrances humaines. En l'occurrence, elles ont tourné le dos à leur mission et compromis leur intégrité en œuvrant délibérément à orienter les recherches sur de fausses pistes pour les éloigner du camp de la MINUSTAH des Nations Unies d'où l'épidémie est partie.

Alors que l'on enseigne dans les départements d'épidémiologie que « trouver la source [d'une épidémie] est de la plus grande urgence », ce que le Dr Gabriel Thimothé, directeur général du ministère de la Santé publique et de la Population (MSPP), a rappelé dès le départ (p. 22), voilà que ces organisations « déconseillaient fortement d'enquêter sur les origines de la maladie » (p. 33), sous prétexte que cette information « pourrait mettre en danger la sécurité et la stabilité d'Haïti, particulièrement si elle devait être exploitée pour des raisons politiques » (p. 34). Ce faisant, elles se rendaient coupables de la mauvaise action qu'elles accusaient *a priori* d'autres de vouloir commettre : mettre la politique au-dessus du bien-être, de la santé et des intérêts de la population haïtienne. Sans rien dire de l'arrogance inouïe de prétendre décider à leur place de ce que les Haïtiens devaient ou ne devaient pas savoir sur leur propre sort alors qu'ils étaient des milliers à tomber malades ou à mourir d'une maladie nouvelle dont ils n'avaient pas la moindre idée, contre laquelle ils étaient totalement démunis.

Pourtant, ce n'était pas comme si on était devant une énigme absolue. Il y avait une abondance d'informations concordantes quant à la source de l'épidémie. Les brigades médicales cubaines basées à Mirebalais, dans le département du Centre, ont sonné l'alarme dès le 18 octobre. Des épidémiologistes haïtiens ont été dépêchés dans la zone, du 19 au 24 octobre. Leur enquête les a menés au camp de la MINUSTAH : « l'équipe haïtienne avait voulu vérifier si des soldats étaient malades, mais on ne leur a pas permis de pénétrer dans le Camp Annapurna » (p. 164). Les reportages de Sebastian Walker d'Al Jazeera, de Jonathan Katz de l'Associated Press (27 octobre) et celui de Roberson Alphonse du *Nouvelliste* (3 novembre) ont documenté le rôle de ce camp dans le déclenchement de l'épidémie. Après s'être salés les souliers dans les départements du Centre et de l'Artibonite, l'épidémiologiste français Renaud Piarroux, envoyé par le gouvernement français à la demande du président Préval, a recueilli un faisceau d'indices pointant vers le camp de la MINUSTAH ; il en a fait part à Edmond Mulet, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, qui « n'a pas semblé surpris » (p. 79). On a su très vite qu'une épidémie de choléra avait éclaté à Katmandou peu avant le départ du contingent népalais et que celui-ci était arrivé au camp quelques jours avant l'éclatement de l'épidémie. Selon les analyses de laboratoire, les différents échantillons étudiés révélaient une origine bactérienne commune similaire à des souches présentes en Asie du Sud, y compris au Népal.

Il n'y avait rien à faire. La MINUSTAH a nié en bloc. De son côté, l'OCHA a produit des cartes trompeuses où les communes de l'Artibonite étaient identifiées comme « zone où le choléra a débuté » et deux communes du Centre, proches du camp de la MINUSTAH, comme « zone affectée par le choléra » (p. 70-73). « Avec cette légende erronée, les cartes de l'agence de l'ONU ont adroitement éloigné le lecteur de l'hypothèse d'une transmission par des humains, et l'ont écarté des Casques bleus népalais comme source de l'épidémie, pour diriger son attention vers l'hypothèse environnementale liée aux estuaires côtiers du delta de l'Artibonite » (p. 73).

Les CDC, pour leur part, ont utilisé une carte et des données produites par la PAHO, mais en omettant l'information sur la présence du choléra en amont de la rivière, dans le département du Centre, « malgré le fait que la carte de la PAHO indiquait que 1 079 cas de choléra avaient été déclarés dans ce département et 28 personnes en étaient mortes » (p. 75). De plus, « toute personne qui étudierait les deux cartes mises en ligne par la PAHO [pour les périodes du 17 au 23 octobre, puis du 24 au 30] conclurait, de manière erronée, que l'épidémie s'était déclarée durant la première semaine avec des milliers de cas dans le département de l'Artibonite et s'était ensuite étendue au département du Centre durant la deuxième semaine » (p. 77).

Dans son résumé des données du choléra pour 2010, l'OMS a rapporté près de 180 000 cas pour Haïti. Aucun n'a été présenté comme importé. Alors que le Canada et les États-Unis étaient cités comme ayant des cas importés de choléra, il n'y avait aucune mention d'origine pour les cas enregistrés en Haïti [...] Les détails sur la source ont été omis du *Weekly Epidemiological Record* de l'OMS en 2013 alors que les faits scientifiques étaient clairement connus (p. 194).

PARTICIPATION DE JOURNALISTES ET DE REVUES SCIENTIFIQUES AU COVER-UP

Les Haïtiens sont passés du statut de victimes à celui de méchantes personnes atteintes de « la seconde fièvre du choléra : une envie irrésistible de blâmer », selon le reporter spécialisé en santé du *New York Times* (p. 89). « Mais, pensait Piarroux, ce que McNeil a appelé une "fièvre", c'est, en fait, la méthode scientifique » (p. 89). Et il se trouve qu'à peu près au même moment, une épidémie de salmonellose éclatait dans plusieurs États américains. « Une habile enquête des CDC et de la Food and Drug Administration (FDA) en a rapidement trouvé la source [...] On n'a monté aucune campagne pour éviter de blâmer. Aucun épidémiologiste n'a demandé aux journalistes de ne pas critiquer le propriétaire de la ferme d'où est partie l'épidémie [...] Au lieu de cela, les détectives qui pourchassaient les maladies ont bâti une étude de cas illustrant comment l'épidémiologie devrait marcher la main dans la main avec les gouvernements en cas de

crise dans le domaine de la santé publique, ne reculant devant rien dans la quête de la vérité» (p. 90).

En janvier 2011, la prestigieuse revue médicale *The Lancet* rejetait sommairement l'article de Piarroux et de son équipe haïtiano-française dans laquelle ils rapportaient les informations recueillies sur le terrain et établissaient des liens avec le camp de la MINUSTAH. Peu de temps auparavant, cette revue avait publié un commentaire mentionnant « des spéculations » au sujet des Casques bleus de l'ONU », hypothèse vite rejetée. « Cela allait comme un gant avec l'éditorial de *Lancet Infectious Diseases* [une revue sœur] au sujet du blâme "qui n'aide pas" » (p. 159), dans laquelle, en plus, on déclarait cyniquement et avec une désinvolture inqualifiable que la recherche de la source était « une question de curiosité scientifique pour le futur ».

LES CONTROVERSES, MOTEUR DE LA SCIENCE, MAIS SOURCE, ICI, D'ENTÊTEMENT ET D'AVEUGLEMENT VOLONTAIRE

La science se développe à partir d'hypothèses et de théories, parfois irréconciliables, qu'il s'agit de confirmer ou d'infirmier par des expériences et l'analyse de données objectives. Trois hypothèses étaient envisagées pour expliquer l'origine du choléra en Haïti : la bactérie aurait été charriée par le Gulf Stream à partir du golfe du Mexique comme conséquence du tremblement de terre ; une souche bénigne déjà présente en Haïti dans les eaux côtières aurait muté en une souche agressive ; la bactérie aurait été introduite par des humains qui en étaient infectés (p. 162).

L'hypothèse environnementale de bactéries locales présentes sous une forme bénigne dans les estuaires un peu partout dans le monde, mais susceptibles d'évoluer et de provoquer des épidémies de choléra, était défendue par Rita Colwell, une scientifique de renom qui en avait fait la pierre angulaire de sa carrière. Dans le cas d'Haïti, l'hypothèse de Colwell était *a priori* aussi légitime qu'une autre. Il restait, cependant, comme pour toute hypothèse, à la valider.

Le danger qui guette ceux qui ont basé une immense carrière scientifique sur une théorie est de devenir aveugles à tout autre point de vue. Au lieu de chercher sans idée préconçue une explication à une réalité nouvelle, ils peuvent en venir à vouloir faire entrer celle-ci de force dans un moule préétabli. Et tant pis pour les faits, qui deviennent alors de simples détails que l'on peut réarranger comme on veut. Avec le recul, il est devenu clair que Colwell a succombé à cette forme d'aveuglement volontaire qui l'a amenée à nier l'évidence et à énoncer la théorie farfelue de la « tempête parfaite » dans laquelle, entre autres inexactitudes et affirmations gratuites, l'ouragan Tomas joue le rôle de déclencheur alors qu'il est survenu après le déclenchement de l'épidémie.

Mais en 2010, Colwell était ce qu'un commentateur a appelé un titan, qui savait *a priori* que la source de l'épidémie ne pouvait provenir que du delta de l'Artibonite et s'opposait vigoureusement à toute mise en cause de la MINUSTAH et des Casques bleus népalais. Elle en avait sans doute la conviction, mais il y allait aussi de ses intérêts parce qu'une introduction humaine de la bactérie aurait rendu sa théorie environnementale moins universelle.

La réalité géographique allait littéralement apporter de l'eau au moulin des tenants de la thèse environnementale et au moulin de tous ceux qui cherchaient à occulter le rôle de la MINUSTAH. La contamination d'un affluent du fleuve Artibonite passant près du camp de la MINUSTAH dans le département du Centre va se répandre en aval, au fil de l'eau. Celle-ci, une fois arrivée au delta (à forte densité de population), va se diviser en une multitude de canaux irriguant les rizières. En l'espace de deux ou trois jours, cela entraînera une explosion exponentielle du nombre de cas de choléra. Omettez, sciemment ou par inadvertance, les cas apparus dans le Centre entre le 14 et le 18 octobre, et vous avez effectivement une épidémie qui semble avoir éclaté à partir du 20 octobre dans le delta de l'Artibonite, conformément à ce que prédit la thèse de Colwell. D'où les manipulations des cartes de l'épidémie rapportées plus haut.

Les scientifiques et journalistes qui suivront la piste indiquée par l'histoire complète et non tronquée de l'épidémie et les scientifiques qui prouveront, en comparant leur génome, que les souches trouvées en Haïti et au Népal étaient « virtuellement identiques » auront affaire à une formidable coalition formée de scientifiques regroupés autour de Colwell, d'organisations relevant des Nations Unies et des États-Unis, et de militants coalisés contre le réchauffement climatique et ses effets dévastateurs pour la planète. La bonne foi de certains sera trompée par l'aura de Colwell et l'autorité qu'elle projetait. Une autorité passablement compromise par les libertés qu'elle et certains de ses collègues prendront avec l'intégrité académique, telle cette carte de l'OCHA dont la modification « pour un usage différent et sans attribution de source », dans un article cosigné avec Alejandro Cravioto et d'autres, laisse planer la question d'un possible « lien entre les zones ravagées par le tremblement de terre et l'épidémie ». L'existence d'un tel lien « collerait bien avec le premier facteur de la théorie de la tempête parfaite de Colwell » (p. 210-213).

CONTRIBUTION AU COVER-UP DU SOI-DISANT « PANEL INDÉPENDANT D'EXPERTS » DES NATIONS UNIES

Sentant la soupe chaude, Ban Ki-moon décide de mettre sur pied un « panel indépendant d'experts », sous la direction d'Alejandro Cravioto, dont les membres ont été choisis en collaboration avec

l'OMS, une institution spécialisée des Nations Unies. Trois d'entre eux, les plus expérimentés, entretenaient des liens étroits avec les ténors de la théorie environnementale qu'étaient Colwell et David Sack. Ils avaient tous les trois publié avec Colwell, et deux d'entre eux avec Sack. Malgré tout, «les Nations Unies ne semblaient pas penser que les membres du panel formaient un front suffisamment uni. Elles leur ont adjoint Sack comme consultant [...] Le même David Sack qui, à la fin de novembre, sans avoir passé une seule minute sur place à enquêter sur le choléra en Haïti, avait déclaré: "*Vibrio cholerae*, la bactérie responsable du choléra, a peut-être été dormante dans l'eau jusqu'à ce que les conditions reliées au climat l'ont amenée à se multiplier suffisamment pour constituer une dose infectieuse quand ingérée par des humains"» (p. 161).

Le panel a rejeté la conclusion de Piarroux quant à l'importation du choléra par un soldat de la MINUSTAH, mais n'a pas pu endosser la conclusion environnementale de Sack: la ficelle eût été trop grosse. Il a attribué l'introduction de la bactérie à une «contamination de la rivière Méyè [qui passe juste à côté du camp de la MINUSTAH], un affluent du fleuve Artibonite, par une souche pathogène de *Vibrio cholerae* d'un type présent actuellement en Asie du Sud, comme résultat d'une activité humaine»³. Les Nations Unies coupables de négligence criminelle ayant entraîné la mort? Non. Le panel «indépendant» les exonère explicitement et totalement malgré tout. Le coupable? Un «concours de circonstances»⁴. En fait, «le blâme revenait aux Haïtiens eux-mêmes, à leur environnement sanitaire et à leurs fournisseurs de soins médicaux» (p. 190).

Les membres du panel réviseront progressivement leur position au fil du temps tout en maintenant une certaine ambiguïté, disant une chose aux médias et une autre dans leurs publications scientifiques (p. 213-214). Trop tard, de toute façon. Le tort qu'ils ont causé aux Haïtiens était irrémédiable. Les Nations Unies s'accrocheront pendant longtemps à l'exonération prononcée par eux.

PARTICIPATION DES AUTORITÉS HAÏTIENNES AU COVER-UP

Alors qu'il était en visite à Washington, l'archevêque Louis Kébreau, président de la Conférence des évêques haïtiens, a déclaré: «Le problème vient de ce que le gouvernement sait que [l'épidémie de choléra] provient du Népal», a dit l'archevêque. «Mais le gouvernement n'a pas le courage de le dire ouvertement.... Les gens réagissent... parce que le gouvernement n'a pas agi». «La vérité et la transparence résoudre beaucoup de difficultés», a conclu Kébreau. » (p. 160)

3. Dr. Alejandro Cravioto (chair) et al., Final Report of the Independent Panel of Experts on the Cholera Outbreak in Haiti, sans date (<http://www.un.org/News/dh/infocus/haïti/UN-cholera-report-final.pdf>). Le rapport a été rendu public par les Nations Unies, le 4 mai 2011.

4. *Ibid.*

Frerichs rapporte en effet que «visitant Mirebalais deux jours après que le choléra eut été officiellement signalé, accompagné du ministre de la Santé Alex Larsen et de plusieurs autres officiels [le président Préval] a dit dans une interview à la radio que l'épidémie était importée, mais qu'il ne voulait pas d'enquête sur son origine. Il serait "irresponsable et dangereux" d'identifier un pays comme source de l'épidémie, dit-il – choisissant des mots qui ont surpris les épidémiologistes de la DELR [Direction d'épidémiologie, de laboratoire et de recherches] et probablement d'autres» (p. 35).

Le livre de Frerichs est centré autour de l'action de Piarroux, qui a œuvré en étroite collaboration avec l'auteur. Selon Piarroux, «le président Préval et d'autres haut placés connaissaient sûrement la vérité au sujet de l'origine du choléra [...] Pourtant, son gouvernement était silencieux [...] Il ne comprenait pas pourquoi, alors que l'onde de la mort s'étendait sur Haïti, les principaux leaders politiques ne disaient rien publiquement au sujet de son origine» (p. 78). Quand Piarroux a rencontré Préval et Larsen pour leur présenter la preuve recueillie au sujet de l'éclatement de l'épidémie dans les parages du camp népalais, «il était évident que cette information ne leur était pas nouvelle, pensa-t-il. Mais il savait aussi que le président, dans une déclaration publique, avait dit n'avoir pas la moindre idée de la façon dont l'épidémie avait commencé. Était-ce une position officielle, une façade nécessaire pour éviter des ennuis avec les puissantes Nations Unies? On était seulement à onze jours des élections. Le président avait évidemment besoin de la MINUSTAH pour maintenir le calme» (p. 81-82).

Ricardo Seitenfus a qualifié René Préval de «Florentin des Caraïbes»⁵, un compliment à double tranchant. Le caractère tortueux qu'évoque le mot *Florentin* se manifestera dans le fait qu'il «refusait de parler à la presse au sujet de l'éclosion du choléra et avait interdit à ses ministres et à leurs collaborateurs d'en parler publiquement» dans le même temps qu'il voulait, selon Piarroux, «que le peuple haïtien sache la vérité» (p. 95).

C'est ainsi que le rapport dressé par les épidémiologistes haïtiens du MSPP dépêchés à Mirebalais le 19 octobre et gardé sous le boisseau (p. 43) a été transmis à Piarroux de façon anonyme et secrète: «À l'intérieur de l'enveloppe, il y avait le rapport officiel du gouvernement haïtien qui décrivait l'enquête sur l'éclosion initiale de l'épidémie de choléra dans la région de Mirebalais par les équipes médicales et hospitalières du département du Centre et des communes de Mirebalais et de Lascahobas, incluant deux épidémiologistes. Le contenu était monumental. [Piarroux] avait appris de collègues haïtiens qu'un tel rapport existait. Qu'il ne lui ait pas été mis dans les mains auparavant était très éloquent» (p. 113).

Selon Piarroux, «le rapport ne laissait aucun doute quant au point de départ de l'épidémie. Les investigateurs avaient tout

5. Ricardo Seitenfus, *L'échec de l'aide internationale à Haïti: dilemmes et égarements*, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2015.

fait correctement [...] Produit au début de l'épidémie par des officiels de la santé haïtiens, il n'était rien de moins qu'une bombe » (p. 114). Piarroux était convaincu de ce que la fuite du rapport et des premiers résultats de laboratoire s'était faite « sous l'autorité du président Préval, agissant à travers le ministre de la Santé Alex Larsen » (p. 119). C'était la seule explication sensée à ses yeux.

L'IMMUNITÉ, DERNIÈRE CARTE DES NATIONS UNIES

Amorcée par quelques journalistes et scientifiques isolés, la résistance au *cover-up* s'est faite de plus en plus forte. Dans un article mettant l'accent sur l'importance de savoir comment l'épidémie a commencé en Haïti, Marie-Pierre Allié, présidente de Médecins sans Frontières (MSF) en France, s'en prend à « l'hypocrisie » des CDC. Elle rend compte des deux hypothèses sur la source de l'épidémie et insiste pour que « la priorité soit donnée “à la confirmation ou au rejet de l'une ou de l'autre par une équipe multidisciplinaire indépendante” ». Elle réclame aussi la transparence (p. 162).

En mars 2012, Deborah Sontag du *New York Times* (NYT) cite Piarroux ainsi que Paul Keim, « généticien microbien dont le laboratoire a déterminé que les souches népalaises et haïtiennes étaient virtuellement identiques ». Elle écrit, « dans un article de fond », que l'épidémie a été introduite par les Casques bleus népalais (p. 199). Les Nations Unies, s'abritant derrière les conclusions du panel « indépendant », ne cèdent pas un pouce. Mais deux des membres du panel, Balakrish Nair et Daniele Lantagne, abandonnent « le monolithe des Nations Unies – publiquement » (p. 199). Les Nations Unies ne veulent commenter ni l'article du NYT ni le changement de position de Nair et Lantagne. Quand leur porte-parole est interrogé à ce sujet, il répond : « Pas d'autres questions ? » (p. 200). Dans son article, Sontag cite deux avocats du Bureau des avocats internationaux selon qui les Nations Unies ont le choix entre « se hausser à la hauteur des circonstances [...] ou [...] démontrer qu'une fois de plus en Haïti, “la force fait la loi” » (p. 200).

Le *Wall Street Journal* et le *Huffington Post* publient chacun un texte à propos de *Baseball in the Time of Cholera*, présenté au Tribeca Film Festival de New York, un film produit pour « mettre un visage sur l'épidémie » et « participer à la campagne naissante de pression sur les Nations Unies » (p. 201).

En avril, *The Economist* publie un éditorial dans lequel « il réprimande sévèrement l'ONU pour ses esquives quant à sa responsabilité » (p. 201). L'hebdomadaire rappelle qu'il avait été prévu de mettre sur pied un tribunal spécial pour entendre les désaccords avec le gouvernement haïtien, que ceci n'avait pas encore été fait, et que les avocats des victimes « menaçaient de contester l'immunité des Nations Unies devant les tribunaux haïtiens » (p. 201). Malheureusement, on aurait pu faire valoir

à la rédaction de *The Economist* qu'il y avait peu de chances qu'un tel tribunal vît le jour puisque, peu importe le président, le gouvernement haïtien avait choisi de taire tout désaccord avec les Nations Unies, notamment en occultant le rapport préparé par ses services sur l'origine de l'épidémie. De plus, quel espoir pouvait-on mettre dans la justice haïtienne alors qu'elle s'était révélée incapable ou peu désireuse de procéder contre l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier, dont les crimes contre l'humanité étaient bien documentés ? En fait, même les biens, produits de ses rapines, qu'on avait confisqués lui avaient été restitués.

En mai, le NYT prend position dans un éditorial : « Les Nations Unies portent une lourde responsabilité dans l'écllosion de l'épidémie : leurs Casques bleus ont introduit la maladie à travers des fuites d'eaux usées provenant d'un de leurs camps » (p. 201).

Frerichs conclut que « les Nations Unies étaient en train de perdre la bataille pour garder les *leaders* d'opinion dans leur camp » (p. 201). Mais Colwell, Cravioto et d'autres tenants de la thèse environnementale « préparaient une nouvelle offensive » (p. 202). Ils font paraître un article en juin 2012 : « Colwell, l'auteur qui a soumis l'article, a utilisé ses liens étroits et son prestige dans le milieu académique pour que l'article soit accepté comme “communication libre”, ce qui lui a permis de choisir les deux lecteurs critiques plutôt que d'avoir des examinateurs anonymes choisis par le responsable de la publication – la norme pour les journaux scientifiques » (p. 202).

Ils se basent sur la présence de souches de *Vibrio cholerae* connues pour être bénignes – capables de causer la diarrhée, mais pas de causer une épidémie – pour affirmer que le rôle de celles-ci, « de concert ou non avec la souche O1 [introduite par la MINUSTAH, une des deux souches qui provoquent les épidémies], ne peut pas être écarté » (p. 203). Une façon détournée, mais lamentable, pour essayer de faire une *petite* place à la thèse environnementale sans apporter le moindre début de preuve quant à son rôle présumé. C'est comme un avocat qui, renonçant à présenter des éléments innocentant son client, chercherait à créer un doute dans l'esprit du jury. Tactique légitime dans une cour civile ou criminelle, mais qui n'a pas sa place dans un tribunal scientifique. En un combat d'arrière-garde, « ils semblaient accepter que la bactérie mortelle eût été importée par des “visiteurs venant d'ailleurs”, mais n'étaient pas convaincus de ce que ces visiteurs étaient des soldats népalais des Nations Unies » (p. 204).

Cet article n'est pas passé comme une lettre à la poste. L'équipe de Piarroux lui a apporté la réplique, de même que celle de John Mekalanos de Harvard (p. 205). Kai Kupferschmidt du magazine *Science* « n'était pas satisfait de ce que Colwell et Sack avaient à dire » (p. 207). En réponse aux questions pointues de Richard Knox, de National Public Radio (NPR), Colwell a émis sa théorie de la « tempête parfaite » selon laquelle l'épidémie

serait due au tremblement de terre qui aurait augmenté l'alcalinité des eaux de l'Artibonite, joint à une température anormalement élevée pendant l'été 2010 et au passage de l'ouragan Tomas (p. 207). Tout cela, sans apporter l'ombre d'une preuve pour étayer ses dires, et sans compter, comme on l'a dit, que Tomas est arrivé après coup.

Il ne restera plus aux Nations Unies qu'à s'abriter derrière l'argument de leur immunité, ce que Ban Ki-moon communiquera officiellement au président Martelly en février 2013 (p. 215). Martelly, tout comme son prédécesseur, ne voudra pas défier les Nations Unies, auxquelles il devait d'ailleurs d'être président. Le témoignage de Ricardo Seitenfus, ancien représentant de l'Organisation des États américains (OEA) en Haïti⁶, de même que les courriels adressés par Cheryl Mills à Hillary Clinton pour l'informer de ce qui se passait en Haïti sont très éloquentes quant au rôle joué par Edmond Mulet, chef de la MINUSTAH – et par les représentants des puissances qui, derrière le label de *Core Group*, font la pluie et le beau temps en Haïti – dans la manipulation des résultats des élections de 2010.

Quand on demandera à Martelly ce qu'il pensait des poursuites engagées contre les Nations Unies devant les tribunaux américains au nom des victimes du choléra, il répondra : « Les gens peuvent faire ce qu'ils veulent. Mais le gouvernement a la tâche d'entretenir des relations, et je pense que nous faisons un bon travail » (p. 251). En janvier 2015, la poursuite est rejetée. « Les Nations Unies n'ont même pas eu à se présenter pour se défendre. Ce rôle a été rempli par le gouvernement américain, dont le ministère de la Justice a défendu le principe de l'immunité des Nations Unies » (p. 251).

QUELLE STRATÉGIE ? ÉLIMINATION OU CONTRÔLE ?

Après des décennies d'absence, le choléra est arrivé à Madagascar en 1999. Une stratégie d'élimination a été mise en place, qui a produit des résultats. « Vingt-sept cas étaient rapportés en 2002, cinq en 2003, et aucun par la suite. La maladie est partie sans laisser de trace épidémiologique » (p. 228). Il pourrait en être de même d'Haïti – « dans des circonstances appropriées », pensait Piarroux (p. 220). Sa stratégie d'élimination reposait sur « l'interruption de la transmission de la maladie » (p. 221). En se basant sur son expérience en Afrique, il pensait que la bactérie responsable de l'épidémie « ne resterait pas dans les eaux haïtiennes, une fois éliminée chez les humains » (p. 222), mais cela devrait être confirmé ou infirmé par les recherches à venir. En attendant, il préconisait « la détection et le traitement rapides des nouveaux cas ainsi que la désinfection dans et autour du domicile des personnes atteintes – en se concentrant sur ces actions, on réduirait ou éliminerait la menace de transmissions

successives » (p. 229). Cela requerrait cependant des changements majeurs dans la surveillance épidémiologique, qui était retombée dans la routine précédant l'épidémie de choléra : « La qualité de la surveillance épidémiologique s'était détériorée et n'était plus utile pour organiser les activités de contrôle. Au début de 2012, très peu de données étaient recueillies. Le choléra était à l'état endémique et embryonnaire, mais seulement une saison pluvieuse le séparait de sa forme épidémique destructive » (p. 230).

La stratégie élaborée par Piarroux de concert avec l'UNICEF et les partenaires de cette organisation (MSF, la Croix-Rouge, Oxfam, Partners in Health, Action contre la Faim, Médecins du Monde, Solidarités, et Agence d'aide à la coopération technique et au développement), à laquelle s'est joint ensuite le gouvernement haïtien, consistait à confier aux travailleurs de la santé le soin de « déterminer les zones où la maladie était rampante et arrêter la transmission locale par une campagne de sensibilisation des citoyens et la détection de nouveaux cas, suivie par le traitement rapide et la chloration locale de l'eau potable. Un élément de cette stratégie consistait à entretenir les réseaux d'eau potable et à s'assurer de la qualité de l'eau » (p. 231). Pour que cette stratégie soit efficace, elle devait être mise en place pendant la saison sèche, « quand le nombre d'éclosions à contrôler serait beaucoup plus faible » (p. 232). Le programme continu de contrôle « devrait être renforcé durant la saison sèche, en ciblant les foyers actifs de la maladie détectés par un système de surveillance spécifique à chaque commune. Avec la diminution des cas (vérifiée par des tests microbiologiques), des actions de contrôle pourraient fournir immédiatement l'accès à l'eau non contaminée et à la distribution libre de produits de traitement au besoin, des trousseaux de réhydratation orale et des antibiotiques » (p. 235).

Cette stratégie a donné des résultats que l'on a pu mesurer en novembre 2013 (« Quand les pluies ont cessé en novembre, le choléra avait diminué radicalement, atteignant en quelques semaines un niveau [...] cinq fois moindre qu'à la précédente saison sèche ») de même qu'entre juillet 2013 et juin 2014, avec un déclin du nombre de cas de presque 85 % (p. 239).

Ce n'était pas gagné pour autant. À la fin de 2014, notamment, « le programme continu d'élimination du choléra a atteint une impasse problématique » (p. 249). Un manque de coopération entre les départements et « un manque d'attention [ont] permis au choléra de se frayer un chemin à nouveau vers la capitale » (p. 249). Certaines ONG « responsables de l'exécution n'étaient pas très actives ; elles étaient réticentes à intervenir rapidement, déléguaient une partie de leurs responsabilités à d'autres et manquaient de supervision. Pour leur part, les équipes haïtiennes de réponse mobile étaient lentes à s'engager dans la bataille à côté des ONG. En dépit de promesses significatives de la part des donateurs internationaux, les fonds ne parvenaient

6. *Ibid.*

pas à destination ou étaient retardés pendant plusieurs mois [...] Sans un changement radical, on raterait le but de l'élimination locale » (p. 239).

Tout le monde n'était pas d'accord, au départ, avec cette stratégie. « En 2013, le gouvernement haïtien, en collaboration avec les CDC, l'UNICEF et la PAHO, a produit son plan d'élimination du choléra sur dix ans » (p. 221). Ce plan prévoyait des améliorations dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, de même que « la surveillance épidémiologique, la promotion de la santé pour un changement de comportement, et les soins dans les institutions de la santé aux personnes infectées » (p. 221).

Le coût de ce programme était estimé à 2, 2 milliards de dollars. Il restait à trouver cette somme. Et il n'y avait pas que l'argent. Selon le plan, « il est tout aussi important d'investir au niveau gouvernemental pour assurer au MSPP la capacité de gérer efficacement le système de santé à l'échelle nationale et, en même temps, de lui assurer la capacité locale de superviser les services dans les hôpitaux et les centres de santé dont s'occupent les ONG » (p. 222). Un très beau plan. Sur papier. Frerichs précise : « La réticence des agences étrangères à fournir cette forme d'aide, et les conséquences que cela a entraînées, ont été bien décrites par Jonathan Katz » (p. 222). Toujours est-il qu'en janvier 2014, « les Nations Unies ont annoncé un plan de deux ans pour les deux premières années de la stratégie de dix ans » (p. 222). On a demandé 70 millions aux nations membres pour financer cette première tranche, une toute petite partie du budget prévu de 448 millions pour cette période.

En plus de l'eau et de l'assainissement, il fallait prévoir la vaccination. Fallait-il procéder à une vaccination de masse ou à une vaccination ciblée ? La réponse à cette question dépendait de sa conviction quant à l'origine du choléra en Haïti.

Si le choléra est « un monstre toujours présent, toujours prêt à frapper quand il est provoqué par le temps, un tremblement de terre, ou n'importe quoi », les gens ont besoin d'être protégés « personnellement ». Donc la vaccination de masse s'impose. Si, au contraire, il est un envahisseur étranger, « un intrus dont la survie en Haïti requiert une amplification humaine », il s'agit, par une vaccination ciblée, de créer une immunité humaine qui bloque cette amplification – « rendant l'élimination plus facile » (p. 223).

Il fallait prévoir 3 \$ par personne pour les deux doses requises et un rappel (à 1, 50 \$) tous les deux ans, en plus de la nécessité d'un accès à la réfrigération, mais « quelques années plus tard, ces estimations de coûts ont presque doublé » (p. 223).

En novembre 2011, « l'OMS a émis un certificat de présélection pour un des vaccins – Shanchol, développé par l'International Vaccine Institute (IVI) de Corée [...] Après que le panel des Nations Unies eut produit son rapport, plusieurs de ses membres ont eu des liens notables avec l'IVI. Le membre

Claudio F. Lanata et le consultant des Nations Unies David A. Sack ont été intégrés au groupe de conseillers scientifiques de l'IVI, rejoignant l'autre membre du panel G. Balakrish Nair. Alejandro Cravioto, le président du panel, est devenu chef de la direction scientifique en octobre 2012, chargé de superviser les questions scientifiques à l'institut et « apportant son expertise et ses conseils dans des matières relevant de la science et de la technologie des vaccins et des débouchés potentiels ». Cinq mois après que l'OMS eut émis un certificat de présélection pour le Shanchol, le gouvernement haïtien a choisi le vaccin pour une évaluation locale » (p. 224). Une campagne de vaccination a été entreprise en août-septembre 2014, dans l'Artibonite, le Centre et l'Ouest, avec 200 000 personnes. « Les économistes des CDC avaient récemment estimé le coût pour recevoir deux doses de Shanchol à 5, 80 \$, bien plus élevé que le précédent estimé de 3 \$ fait par l'OMS » (p. 224).

Les pires ennemis de la lutte pour éliminer le choléra étaient le laisser-aller et la conviction, basée, consciemment ou non, sur la thèse environnementale, que le choléra était là pour rester et qu'on ne pouvait pas faire mieux que le *gérer*. Dans les rencontres de Piarroux avec la ministre de la Santé, Florence Guillaume, et le nouveau coordonnateur national de la lutte contre le choléra, Donald François, il s'est heurté à leur scepticisme, un scepticisme alimenté par les attentes que la ministre avait par rapport au plan de dix ans : « celui-ci allait aider le pays à bâtir des centres de traitement, intégrer la gestion des cas de choléra dans l'activité routinière des hôpitaux et organiser des campagnes de vaccination » (p. 234). La Ministre pensait que « le choléra demeurerait endémique en Haïti » ; et « avec un taux de décès d'alors 1 %, François était à l'aise avec l'idée que le choléra était pris en charge adéquatement dans les centres de traitement locaux. Il partageait le point de vue de Guillaume, à savoir que l'élimination immédiate n'était pas un objectif atteignable vu que, selon lui, le *Vibrio cholerae* était présent dans l'environnement aquatique haïtien. Les plans d'élimination de Piarroux n'avaient aucun sens à ses yeux » (p. 234).

Quant au laisser-aller, il se manifestait de diverses manières, de l'absence d'un épidémiologiste départemental, qui a préféré se rendre à une séance de formation dans un hôtel de la côte pour laquelle il recevait une allocation monétaire plutôt que de se joindre à une enquête sur le terrain, au fait pour des ONG de demander à des villageois pauvres de traiter leur eau sans leur fournir les pastilles de chlore qu'ils n'avaient pas les moyens d'acheter. Un paradoxe troublant : « des milliards de dollars pour un plan national d'élimination du choléra sur dix ans, mais personne ne pouvait trouver les quelques dollars requis pour fournir des pastilles de chlore ou réparer des tuyaux d'alimentation en PVC pour stopper le choléra immédiatement ? ! MSF a soulevé la même question [...] Malheureusement, l'expérience de ces villageois était la règle et non l'exception » (p. 236).

« RAPPROCHEMENT » ?

Le livre de Frerichs se ferme sur un chapitre intitulé « Rapprochement ». « Malgré tout ce qui a été découvert, Piarroux doute que les Nations Unies reconnaissent un jour que les Casques bleus népalais ont apporté le choléra en Haïti. Une nouvelle narration s'est développée, néanmoins, en arrière de la scène, une narration plus complexe révélée par les actions de l'ONU. Le mot français *rapprocher* – rendre plus proche – décrit peut-être ce qui a l'apparence d'une nouvelle compréhension, de nouvelles orientations et de nouvelles initiatives de financement » (p. 243). L'auteur voit un « changement d'attitude » dans le « "pèlerinage nécessaire" » effectué par Ban Ki-moon dans le département du Centre, où il a parlé du « "devoir moral" d'aider à arrêter la diffusion plus avant de la maladie » (p. 244). « Pour Piarroux, l'évocation du "devoir moral" par Ban Ki-moon pendant son pèlerinage nécessaire en Haïti en 2014 est un rapprochement en quelque sorte [...] Si ce livre aide d'une certaine façon à stimuler les Nations Unies, d'autres agences internationales et des programmes locaux à s'engager dans une direction commune, un rapprochement peut très bien conduire à une ouverture des cœurs, du porte-monnaie et des mains et ainsi véritablement débarrasser Haïti du fléau du choléra » (p. 247).

Toute initiative contribuant à l'élimination du choléra en Haïti serait la bienvenue. Mais il est difficile pour un Haïtien de se satisfaire d'un « rapprochement en quelque sorte ». Car, dans leurs rapports avec les puissances extérieures, les Haïtiens ont été trop souvent ignorés dans leur existence même, et ce, tout au cours de leur histoire. C'est une espèce de négation ontologique qui se répète fois après fois et qui les touche au plus profond de leur être. Que cette négation ait été rendue possible ou facilitée à plusieurs reprises par leurs propres dirigeants politiques – le livre de Frerichs lève un coin du voile sur les actions de l'un et rapporte les paroles impudentes d'un autre – ne rend pas la blessure moins vive. Des centaines de milliers de personnes sont tombées malades, des milliers d'entre elles sont mortes. Sans nécessité. Sans « raison » autre que d'avoir été utilisées comme des pions, qu'on a dépouillés de leur humanité, dans des jeux de postures et d'ambitions institutionnelles qui ont été orientés vers le renforcement des relations d'autorité entre des organismes d'aide et une population pauvre et vulnérable en

proie à une calamité importée. Une maladie introduite par suite de la grossière négligence des Nations Unies, venues officiellement pour aider, a grevé les maigres ressources du pays et rendu l'existence de ses habitants un peu plus misérable. Si l'introduction du choléra en Haïti est le résultat d'erreurs graves, mais non intentionnelles – les informations disponibles ne suggèrent pas une volonté délibérée de nuire au départ –, l'obstruction systématique organisée par les Nations Unies et leurs diverses agences s'apparente à un crime prémédité, parce que des milliers de personnes que l'on aurait pu sauver ont été sacrifiées pour préserver l'image et les intérêts des Nations Unies. Les gens ont continué à tomber malades et à mourir pendant que l'on niait l'évidence, effaçait les indices reliant l'introduction du choléra à la MINUSTAH et orientait les recherches sur de fausses pistes. On a fait obstruction à la vérité, on a gaspillé en pure perte un temps précieux, ce qui a eu pour effet de rendre plus difficile sinon impossible l'élimination de cette maladie. On a menti effrontément aux Haïtiens. On les a traités comme s'ils étaient des demeurés ou une espèce à part. (En passant, n'est-ce pas le même traitement qu'on leur inflige aujourd'hui quand l'Union européenne prétend que les fraudes massives qui ont marqué les élections de 2015 n'existent pas ou ne sont pas si graves ?) Comme l'a écrit Piarroux avec son collègue B. Faucher, « personne n'aurait jamais osé prétendre qu'il n'était pas utile de savoir d'où venait cette épidémie si elle avait éclaté en Europe ou aux États-Unis »⁷. Les Haïtiens sont en droit d'exiger le traitement que les Européens et les Américains auraient eux-mêmes reçu ; ils sont en droit d'exiger le traitement dû à la population de tout pays, puissant ou misérable : qu'on reconnaisse officiellement les torts qu'on lui a causés et qu'on lui présente des excuses sans réserve. C'est la moindre des choses.

Nous rendons hommage ici à deux amis de la vérité à qui les humains de partout, et pas seulement les Haïtiens, doivent beaucoup, tout simplement parce qu'ils ont fait leur travail consciencieusement et ont osé opposer la vérité à la logique du pouvoir : Jonathan M. Katz et Renaud Piarroux. ■

7. B. Faucher, R. Piarroux, « The Haitian cholera epidemic: is searching for its origin only a matter of scientific curiosity? », *Clinical Microbiology and Infection*, 7 mars 2011, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1469-0691.2011.03476.x/full>.

Jean-Marie Bourjolly, Ph. D. est professeur titulaire de logistique à l'Université du Québec à Montréal. jm.bourjolly@gmail.com

Peyi mwen renmen an

Peyi mwen renmen an

Se peyi mèvèy

Li bèl kou lalin ak solèy.

Lè li tris mwen nan lapenn

Lè li ge mwen chante ak li.

Peyi mwen renmen an

Se bonè mwen

Se fyète mwen

Se mizik pou bannanj mwen

Se souf mwen

Se limenm ki fè san mwen mache.

Peyi mwen an

Se peyi ou tou.

Lè li kagou

Se pou ou karese li.

Lè li febli

Ou dwe ba li manm

Lè li ap chavire

Se pou ou drese li.

Peyi mwen renmen an

Se peyi nou tout.

Peyi ki nan kè mwen an

Se Ayiti!

Texte de **Michel-Ange Hyppolite (Kaptenn Koukouwouj)**

tiré de Lèt lfe ak Soul,

Edisyon Productions Koukouwouj, 2007.



INSTITUT DES SCIENCES,
DES TECHNOLOGIES
ET DES ÉTUDES AVANCÉES D'HAÏTI

1000 scientifiques pour Haïti

L'ISTEAH, un modèle haïtien de formation aux cycles supérieurs

L'ISTEAH, un institut d'études graduées qui privilégie la recherche, l'innovation, le leadership et la citoyenneté comme base du développement socioéconomique de toutes les régions d'Haïti.

L'ISTEAH formera des citoyens et citoyennes responsables, compétents et innovateurs, qui utiliseront la science et la technologie comme base de raisonnement dans le processus de prise de décision et dans la résolution de problèmes.

Les diplômés de l'ISTEAH seront les catalyseurs de l'instauration d'une culture scientifique et de recherche dans les institutions d'enseignement supérieur d'Haïti qu'ils viendront renforcer. Ils auront pour tâche de former d'autres scientifiques-citoyens à travers tout le pays, en valorisant la culture de l'excellence au service du bien commun et de l'intérêt général.

En partenariat avec plusieurs universités haïtiennes notamment celles en région, l'ISTEAH accueille des étudiants gradués depuis l'automne 2013. Les admissions sont basées sur le mérite évalué par concours.

Haïti Perspectives

Revue thématique du GRAHN
Vol. 5, n° 3, Automne 2016

Coéditeurs invités

- Bénédicte **Paul**, Ph.D., Haïti
- Joseph N. **Pierre**, Ph.D., USA

Comité éditorial

- Budry **Bayard**, Haïti
- Etienne **Billette De Villemeur**, Ph.D., France
- Marie-Thérèse **Charles**, Ph.D., Canada
- Alix **Daméus**, Ph.D., Haïti
- Kénel **Doresca**, Ph.D., Canada
- Frito **Dorisca**, Ph.D., Haïti
- Jeanne **Fortilus**, Ph.D., Canada
- Sergot **Jacob**, Ph.D., Haïti
- Jocelyn **Louissaint**, Haïti
- Jacques **Marzin**, Ph.D., France
- Jean **Charriot Michel**, Haïti
- Carlo **Prévil**, Ph.D., Canada
- Mathieu **Quenum**, Ph.D., Canada
- Marion **Tétégan**, Ph.D., Canada

AGRICULTURE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Appel à contribution

Le secteur agricole en Haïti représente environ 26 % du P.I.B. avec un taux d'occupation de la main d'œuvre de 60 %. Toutefois, dans les milieux ruraux, on estime que 85 % de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté, dont 75 % en situation d'insécurité alimentaire. La faible maîtrise des facteurs de la production agricole et des réseaux de commercialisation entraînent des revenus généralement faibles contribuant à maintenir Haïti comme le seul pays moins avancé des Amériques. La combinaison de facteurs socioéconomiques, institutionnels et biophysiques semblent exposer à chaque fois un peu plus cette dernière paysannerie de la Caraïbe à la précarité, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté.

À moins de dix ans du centenaire du projet de « modernisation » de l'agriculture avec la création de l'École d'agriculture de Damien (en 1924) et des structures associées (école vocationnelle, bureau de crédit, etc.), il est opportun de se questionner sur les enjeux et les défis du secteur agricole dans le design d'une Haïti nouvelle.

Dans ce cahier thématique, nous souhaitons recevoir en priorité des contributions ciblées sur la triptyque : agriculture ; sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté. Nous voulons dégager des pistes complémentaires d'analyse et de propositions autour des questions suivantes :

- Quelles sont les capacités (institution, innovation) à développer ou à renforcer pour se défaire du spectre de la perpétuelle vulnérabilité ?
- Quelle est la nouvelle intelligence à faire émerger pour sortir de l'insécurité alimentaire ?
- Quelles sont les initiatives à promouvoir pour créer de la richesse dans l'agriculture et se défaire de la pauvreté chronique en milieu rural ?

Les personnes intéressées devront soumettre, au plus tard le **30 septembre 2015**, un texte d'environ 300 mots présentant leur proposition de contributions aux coéditeurs :

- Bénédicte Paul : benedicte.paul@univ.edu.ht
- Joseph N. Pierre : joenpierre@hotmail.com

Une notification d'acceptation ou de refus du résumé sera transmise au plus tard le **30 novembre 2015**. Si le résumé est accepté, l'article au complet (20 000 mots maximum) doit être soumis au plus tard le **15 janvier 2016**.

Les notifications d'acceptation finale seront expédiées aux auteurs au plus tard le **15 mars 2016**. La parution de ce cahier thématique est prévue pour **septembre 2016**.

Haiti Perspectives

Revue thématique du GRAHN

Vol. 5, n° 4, Hiver 2017

PARTICIPATION CITOYENNE ORGANISÉE

Appel à contribution

La gestion d'une ville, d'une section communale, d'un quartier a toujours été chose complexe, en cela qu'elle pose à la fois la question de la responsabilité des dirigeants, des administrés et celle de la participation citoyenne, en vue d'arriver à des résultats tangibles, visibles pour les populations concernées. Il n'existe pas un modèle unique d'organisation de cette gestion. Celle-ci varie en effet avec les cultures, les pays, les moyens humains et matériels disponibles, même si l'objectif en bout de course reste celui de **promouvoir le bien-être collectif et individuel**. Il est reconnu que cette participation ne s'obtiendra ni ne se maintiendra si elle n'est pas ancrée dans une vision partagée. Une urbanisation à caractère durable réside dans l'établissement d'un partenariat entre autorités locales et secteurs de la société. L'effort humain et financier nécessaire ne pourra pas être mobilisé sans un appel à la conscience collective et sans le désintéressement des citoyens.

Ce cahier thématique recherche des pistes de solution concrètes, notamment mais sans s'y restreindre aux questions suivantes :

- Quels mécanismes de participation constituer et/ou privilégier pour éviter les conflits d'intérêt ?
- Que faire pour construire durablement le partenariat Collectivités territoriales - Organisations citoyennes ?
- Comment minimiser le coût de la participation ?
- Jusqu'à quel point des mécanismes type convention collective ou des organisations type CUSM, Observatoire de la Reconstruction et du Développement constituent-ils des modèles ?

Nous sollicitons des contributions qui tentent de répondre objectivement à ces questions. Les personnes intéressées devront soumettre, au plus tard le **31 mai 2016**, un texte d'environ 300 mots présentant leur proposition de contributions aux coéditeurs :

- Suzy Castor: sucastor@gmail.com
- Michel Max Raynaud: michel.max.raynaud@umontreal.ca

Une notification d'acceptation ou de refus du résumé sera transmise au plus tard le **15 juin 2016**. Si le résumé est accepté, l'article au complet (20 000 mots maximum) doit être soumis au plus tard le **15 juillet 2016**. Les notifications d'acceptation finale seront expédiées aux auteurs au plus tard le **31 juillet 2016**. La parution de ce cahier thématique est prévue pour **Janvier 2017**.

Coéditeurs invités

- Suzy **Castor**, Ph.D., Haïti
- Michel Max **Raynaud**, Ph.D., Canada

Comité éditorial

- Editorial **Board**
- Karine J. **Bouchereau**
- Charles **Cadet**
- Thony **Cantave**
- Ginette **Chérubin**
- Willy **Kénel-Pierre**
- Jean-Marie Raymond **Noël**
- Marie Line B. **Rousseau**
- Jean-Marie **Théodat**

Haïti Perspectives

Revi tematik GRAHN

Vol. 5, n° 3, Otòn 2016

Edite envite

- Bénédique **Paul**, Ph.D., Haïti
- Joseph N. **Pierre**, Ph.D., USA

Komitè editoryal

- Budry **Bayard**, Haïti
- Etienne **Billette De Villemeur**, Ph.D., France
- Marie-Thérèse **Charles**, Ph.D., Canada
- Alix **Daméus**, Ph.D., Haïti
- Kénel **Doresca**, Ph.D., Canada
- Frito **Dorisca**, Ph.D., Haïti
- Jeanne **Fortilus**, Ph.D., Canada
- Sergot **Jacob**, Ph.D., Haïti
- Jocelyn **Louissaint**, Haïti
- Jacques **Marzin**, Ph.D., France
- Jean **Charriot Michel**, Haïti
- Carlo **Prévil**, Ph.D., Canada
- Mathieu **Quenum**, Ph.D., Canada
- Marion **Tétégan**, Ph.D., Canada

AGRIKILT, SEKIRITE ALIMANTÈ AK REDIKSYON POVRETE

Demann pou tèks

Aktivite agrikòl nan peyi d Ayiti reprezante prèske 26 % richès peyi a epi se li ki bay 60 % moun k ap travay nan peyi a djòb. Poutan, nan zòn riral yo, prèske 85 % nan popilasyon an ap viv nan povrete. Nan 85 % sa a, gen 75 % ki nan sityasyon ensekirite alimantè.

Paske moun ki ap patisipe nan agrikilti a pa byen metrize tout faktè pwodiksyon yo ak tout rezo pou vann pwodui yo, agrikilti pa pèmèt ni moun ki ap travay ladan li ni peyi a fè anpil lajan. Se youn nan rezon ki fè Ayiti se peyi ki pi pòv nan Amerik la. Faktè sosyal, ekonomik, enstitisyonèl epi byofizik yo ta sanble ap plonje peyizan ayisyen yo nan plis lamizè, grangou ak povrete.

Nan prèske dis lane, sa pral fè santan depi yo te kreye Lekòl agrikilti Damyen ak plizyè lòt lekòl teknik san konte biwo kredi. Li lè pou nou poze tèt nou kesyon ki defi nou dwe leve nan agrikilti a pou nou kapab mete yon Ayiti tou nèf kanpe.

Nan kaye tematik sa a, nou ta renmen resevwa atik ki analize twa domèn sa yo: agrikilti, sekirite alimantè ak rediksyon povrete. Atik yo dwe eseye pote solisyon ak repons sou twa kesyon sa yo:

- Ki kapasite (enstitisyon ak inovasyon) nou dwe devlope osinon ranfòse pou kase chenn vilnerabilite ki la depi lontan an?
- Ki nouvèl teknik nou ta dwe envante epi itilize pou fè Ayiti soti nan ensekirite alimantè li ye a?
- Ki inisyativ nou dwe pran pou kreye plis richès nan agrikilti a epi elimine povrete a ki la depi lontan nan zòn riral peyi a?

Moun ki enterese reponn kesyon sa yo dwe voye yon rezime bay de editè nimewo kaye tematik sa a, nan dat **30 septanm 2015** pou pita. Rezime a dwe genyen anviwon 300 mo:

- Bénédique Paul: benedique.paul@univ.edu.ht
- Joseph N. Pierre: joenpierre@hotmail.com

Moun ki fè pwopozisyon tèks yo ap jwenn yon repons ki di yo si editè yo aksepte rezime yo a, oubyen si yo pa aksepte li. Repons sa a ap rive jwenn yo nan dat **30 novanm 2015** pou pi ta. Si Editè yo aksepte rezime a, moun nan dwe voye tout atik la ba yo nan dat **15 janvyè 2016** pou pi ta. Atik la dwe genyen 20 000 mo pou pi plis ak entèliy senp. Nan dat **15 mas 2016** pou pi ta, moun ki ekri tèks yo ap jwenn yon nòt final pou di yo si tèks la aksepte. Nimewo kaye tematik sa a dwe parèt nan mwa **septanm 2016**.

Haiti Perspectives

Revi tematik GRAHN

Vol. 5, n° 4, Iwè 2017

PATISIPASYON SITWAYÈN ÒGANIZE

Demann pou tèks

Jesyon yon vil, yon seksyon kominal, yon katye te toujou yon travay konplèks, paske li genyen ladan responsablite moun ki ap dirije yo, ansanm ak moun yo ap gouvène yo, mete sou sa patisipasyon sitwayen yo, yon fason pou vin genyen rezilta klè, tout moun nan popilasyon an kab wè. Menm lè aboutisman final jesyon an se **fasilite byennèt kolektif la epi byennèt chak grenn moun**, pa genyen yon sèl fason pou òganize kalite jesyon sa a. Jesyon an chanje avèk kilti moun yo, peyi a, resous moun ki disponib epi materyèl ki genyen disponib yo. Li klè pou tout moun, kalite patisipasyon sa a pa pe kab rive, ni li pa pe kab rete an plas, si li pa tabli nan yon vizyon tout moun aksepte. Pou yon ibanizasyon dire, li dwe fèt nan yon patenarya ant otorite lokal yo epi divès sektè nan sosyete a. Efò sou fòm resous moun epi finansye ki nesèsè pou travay sa a rive fèt la pa pe janm kab abouti si pa genyen yon travay konsyantizasyon kolektif epitou si sitwayen yo pa aksepte patisipe ladan san yo pa wè enterè pèsone l yo.

Kaye tematik sa a vle abouti ak solisyon ki reyalizab; sepandan, solisyon yo pa oblije tabli sou pwèn sa yo sèlman. Men pwèn yo:

- Ki kalite metòd patisipasyon nou kab konsidere epi/oubyen nou kab chwazi pou evite konfli enterè?
- Kisa ki kab fèt pou nou rive bati yon patenarya dirab ant Kolektivite teriteryol yo ak divès Òganizasyon sosyete sivil yo?
- Kisa ki kab fèt pou nou redui depans patisipasyon sa ka mande?
- Jiska ki pwèn pwosesis tankou konvansyon kolektif osnon òganizasyon tankou *CUSM* (an franse), Obsèvatwa Rekonstriksyon ak Devlopman an kab sèvi kòm modèl?

Nou ta renmen jwenn tèks ki kab reponn kesyon sa yo san pati-pri. Moun ki enterese yo kab voye yon tèks 300 mo pou Ko-Editè yo

- Suzy Castor: sucastor@gmail.com
- Michel Max Raynaud: michel.max.raynaud@umontreal.ca

Nan tèks la yo pral prezante pwopozisyon ou lan bay Ko-Editè yo. Tèks la dwe rive pou pi ta nan dat **31 mai 2016**. Ko-Editè yo ap reponn ou nan dat **15 jen 2016** pou pi ta. Se lè sa a yo va di ou, si yo aksepte atik ou a oubyen si yo pa aksepte li. Si yo aksepte rezime ou la, atik la an antye, ki pa dwe depase 20 000 mo, dwe rive jwenn Ko-Editè yo nan dat **15 jiyè 2016** pou pi ta. Moun ki ekri tèks la ap resevwa yon dènye nòt nan dat **31 jiyè 2016**. Kaye tematik sa a dwe parèt nan mwa **janvyè 2017**.

Editè envite

- Suzy **Castor**, Ph.D., Haïti
- Michel Max **Raynaud**, Ph.D., Canada

Komitè editoryal

- Editorial **Board**
- Karine J. **Bouchereau**
- Charles **Cadet**
- Thony **Cantave**
- Ginette **Chérubin**
- Willy **Kénel-Pierre**
- Jean-Marie Raymond **Noël**
- Marie Line B. **Rousseau**
- Jean-Marie **Théodat**

Haiti Perspectives

GRAHN's Thematic Review

Vol. 5, No. 3, Fall 2016

Invited Co-editors

- Bénédicque **Paul**, Ph.D., Haïti
- Joseph N. **Pierre**, Ph.D., USA

Editorial Committee

- Budry **Bayard**, Haïti
- Etienne **Billette De Villemeur**, Ph.D., France
- Marie-Thérèse **Charles**, Ph.D., Canada
- Alix **Daméus**, Ph.D., Haïti
- Kénel **Doresca**, Ph.D., Canada
- Frito **Dorisca**, Ph.D., Haïti
- Jeanne **Fortilus**, Ph.D., Canada
- Sergot **Jacob**, Ph.D., Haïti
- Jocelyn **Louissaint**, Haïti
- Jacques **Marzin**, Ph.D., France
- Jean **Charriot Michel**, Haïti
- Carlo **Prévil**, Ph.D., Canada
- Mathieu **Quenum**, Ph.D., Canada
- Marion **Tétégan**, Ph.D., Canada

AGRICULTURE, FOOD SECURITY AND POVERTY REDUCTION

Call for Papers

The agricultural sector in Haiti represents about 26% of GDP with a labor occupancy rate of 60 %. However, in rural areas, it is estimated that 85% of the population live below the poverty line, with 75 % in food insecure. The weak control of the factors of agricultural production and marketing systems generally result in lower income contributing to maintain Haiti as the only least developed country in the Americas. The combination of socio-economic, institutional and biophysical factors seems to more and more expose this backward Caribbean peasantry to scarcity, food insecurity and poverty.

Within less than ten years from the centenary of the project of “modernization” of agriculture with the creation of the School of Agriculture in Damien (1924) and associated structures (vocational school, credit bureau, etc.), it is appropriate to question oneself on the issues and challenges facing the agricultural sector in the design of a new Haiti.

In this special issue, we want to give priority to contributions that aim at the triptych: agriculture, food security and poverty reduction. We want to free up additional avenues of analysis and proposals on the following questions:

- What capacities (institution, innovation) to develop or strengthen to break the specter of perpetual vulnerability?
- What new intelligence to implement in order to emerge out of food insecurity?
- What initiatives we must promote to induce wealth creation in agriculture and dispose of the chronic poverty in the rural areas?

Interested participants must submit, no later than **September 30, 2015**, a text of about 300 words to present their proposed contributions to the coeditors:

- Bénédicque Paul: benedicque.paul@uniq.edu.ht
- Joseph N. Pierre: joenpierre@hotmail.com

A notification of acceptance or rejection of the abstract will be transmitted no later than **November 30, 2015**. If the abstract is accepted, the full article (no more than 20 000 words) must be submitted no later than **January 15, 2016**.

Final acceptance notifications will be sent to the authors by **March 15, 2016**. The publication of this special issue is scheduled for **September 2016**.

Haiti Perspectives

GRAHN's Thematic Review
Vol. 5, No. 4, Winter 2017

ORGANIZED COMMUNITY INVOLVEMENT

Call for Papers

The management of a city or that of a communal section or even of a neighborhood has always been a complex undertaking because it raises both the questions of the responsibility of the administrators as well as the participation of the administered in order to give tangible and visible results for the relevant populations. There is no single model of organization for this community management. It varies based on culture, countries, available human resources and available resources even though the final objective remains that of promoting collective and individual welfare. It is also common knowledge that such involvement will not take place or endure unless it is rooted in a shared vision. A sustainable urbanization process lies in the partnership between the local government and the various sectors of society. The required human and financial resources will not be harnessed without a call to collective consciousness and the selflessness of the citizens. This thematic notebook looks for concrete solution ideas, including but not limited to the following questions:

- Which participatory approaches should be chosen in order to avoid conflict of interests?
- How to build a sustainable partnership between the local governments and community based organizations?
- How to minimize the cost of the involvement of the citizenry?
- To what extent approaches such as collective agreement or organizations such as CUSM, Observatory for Rebuilding and Development, could represent viable models?

We invite contributions that attempt to answer these questions objectively. Persons interested in contributing should submit, no later than **May 21, 2016**, a text of about 300 words maximum summarizing their contribution to the co-editors:

- Suzy Castor: sucastor@gmail.com
- Michel Max Raynaud: michel.max.raynaud@umontreal.ca

They will receive a notice of acceptance or refusal of the summary no later than **June 15, 2016**. If the summary is accepted, the full article of 20,000 words maximum must be submitted no later than **July 16, 2016**. Notification of final acceptance will be sent to authors no later than **July 31, 2016**. Publication of this thematic notebook is scheduled for **January 2017**.

Invited Co-editors

- Suzy **Castor**, Ph.D., Haiti
- Michel Max **Raynaud**, Ph.D., Canada

Editorial Committee

- Editorial **Board**
- Karine J. **Bouchereau**
- Charles **Cadet**
- Thony **Cantave**
- Ginette **Chérubin**
- Willy **Kénel-Pierre**
- Jean-Marie Raymond **Noël**
- Marie Line B. **Rousseau**
- Jean-Marie **Théodat**

Un département dynamique en recherche

Les activités de recherche et d'enseignement aux cycles supérieurs en génie informatique et génie logiciel permettent de faire avancer les connaissances dans des axes de pointe et de former des diplômés de haut niveau pour soutenir la croissance de l'économie basée sur le savoir.

Nos programmes d'études

L'enseignement aux cycles supérieurs au département se divise en :

- Doctorat en génie informatique (Ph.D.);
- Maîtrise recherche en génie informatique (M.Sc.A.);
- Maîtrise cours en génie informatique (M. Ing.);
- Maîtrise (ou DESS) modulaire en génie informatique
 - option réseautique;
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en génie informatique (DESS).

Nos professeurs

Le département compte 30 professeurs de réputation internationale et dynamiques en recherche.

Nos axes de recherche :

La réseautique et l'informatique mobile, la recherche en systèmes embarqués, les systèmes intelligents, les systèmes de simulation numérique et de visualisation, le génie logiciel et les méthodes d'ingénierie appliquée aux systèmes logiciels.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MISSION DE LA BRH

Quatre aspects de la Mission de la BRH

1 Stabilité des Prix :

Défendre la valeur interne et externe de notre monnaie en pratiquant une politique monétaire basée sur la stabilité des prix. Dans cet objectif elle vend aux banques de la place des bons qu'elle émet, et intervient directement sur le marché des changes en achetant et en vendant des devises.

2 Efficacité :

Assurer l'efficacité, le développement et l'intégrité du système de paiements en négociant avec le Ministère de l'Economie et des Finances le niveau et les conditions de financement du déficit budgétaire. Ces ententes se matérialisent, par des accords signés entre le Gouverneur de la BRH et le Ministre de l'Économie et des Finances.

3 Stabilité Financière :

Assurer la stabilité du système financier en supervisant le fonctionnement des banques et en les soumettant à des normes prudentielles. La BRH procède également à l'inspection régulière des institutions financières, en y dépêchant des inspecteurs, et en exigeant la communication d'informations financières à des fréquences régulières.

4 Banquier de l'Etat :

Agir comme banquier, caissier et agent fiscal de l'Etat en tenant le compte courant de toutes les institutions et collectivités publiques. Elle se charge de la collecte des recettes de l'État et encaisse directement pour le compte de celui-ci les taxes internes et les droits de douane. Elle fait aussi fonction de gardienne des titres appartenant à ces entités